TWINGO E-TECH 100% ELECTRIC

notice d'utilisation

Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :
– de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
– de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
– de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

et visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➥ présent dans toute la notice vous indique un report de page.

présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.**
Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

L'EXTÉRIEUR

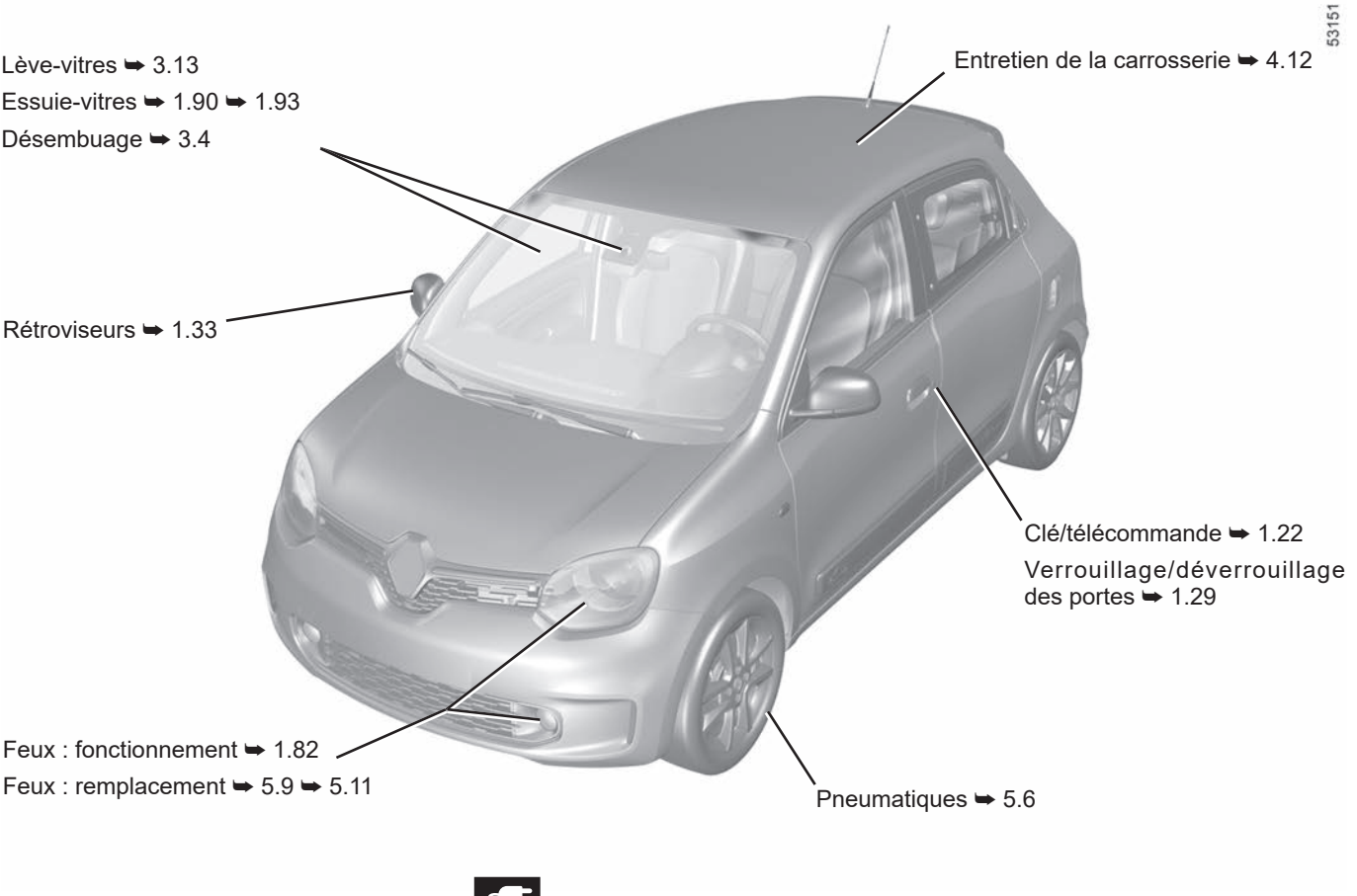

Charge ➥ 1.8

L'HABITACLE

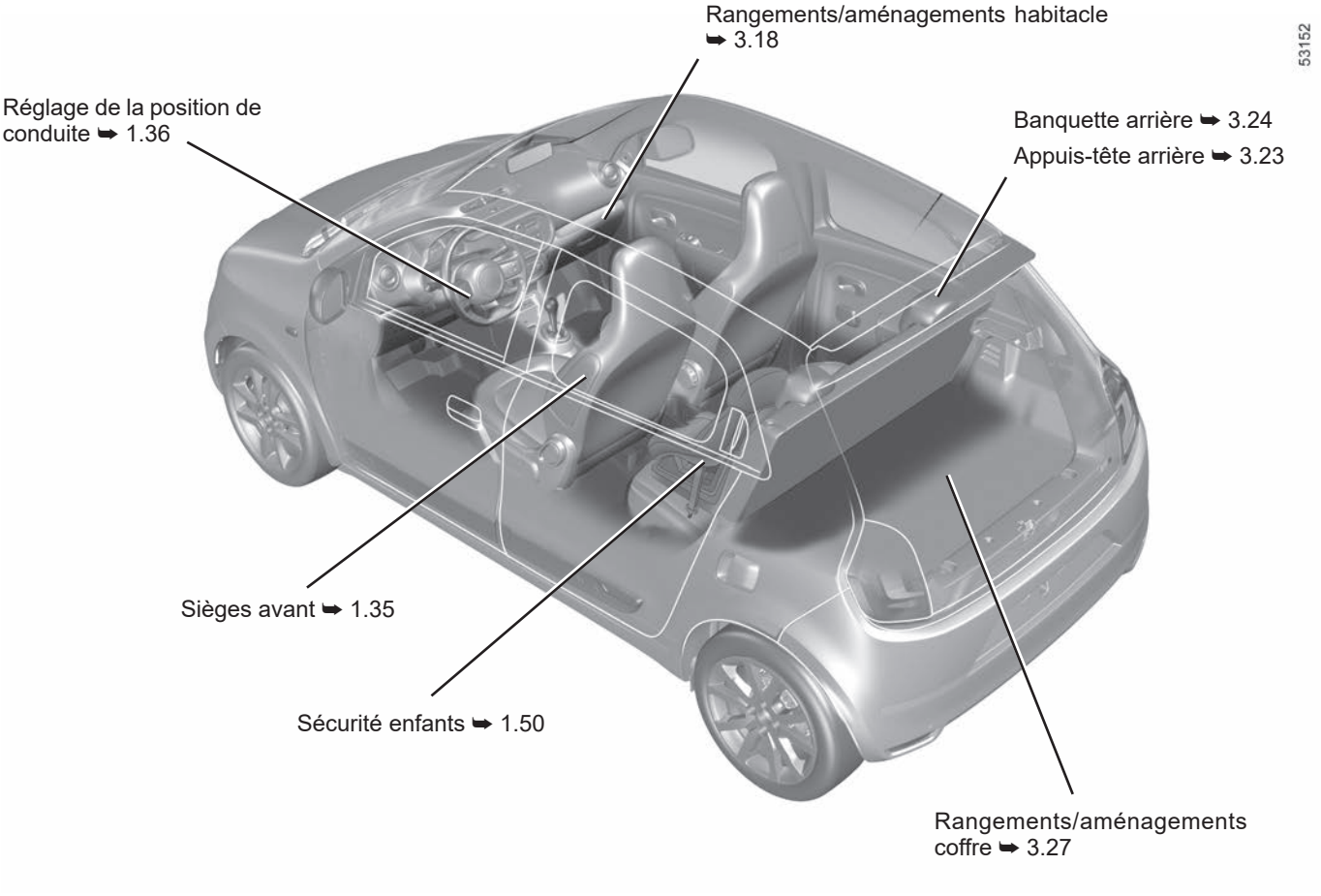
Rangements/aménagements habitacle ➥ 3.18
53152
Réglage de la position de conduite ➥ 1.36
Banquette arrière ➥ 3.24
Appuis-tête arrière ➥ 3.23
Sièges avant ➥ 1.35
Sécurité enfants ➥ 1.50
Rangements/aménagements coffre ➥ 3.27

LE POSTE DE CONDUITE

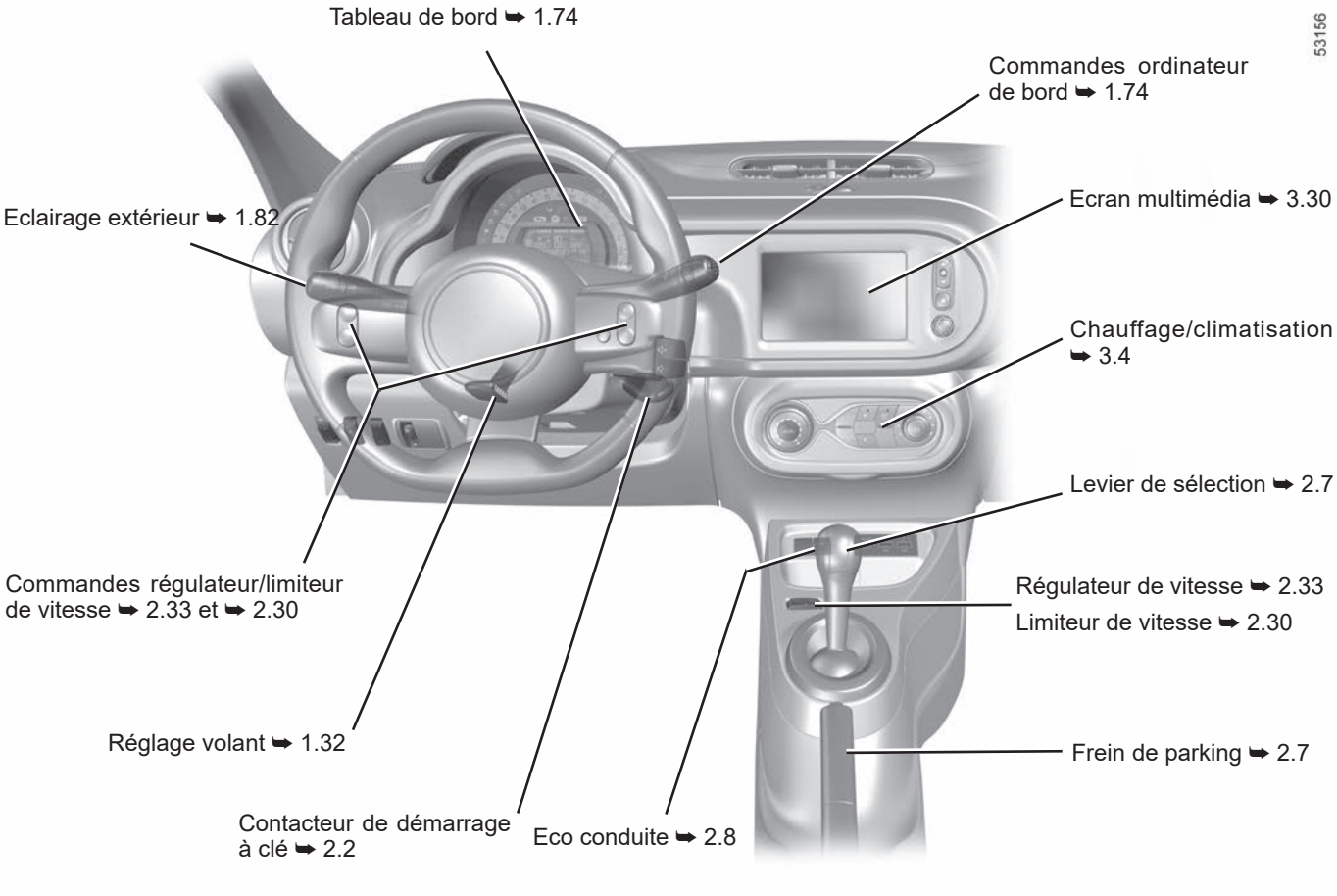

LES AIDES À LA CONDUITE

53155

ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Aide au démarrage en côte

➥ 2.23

Alerte de sortie de voie ➥ 2.27

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➥ 2.15

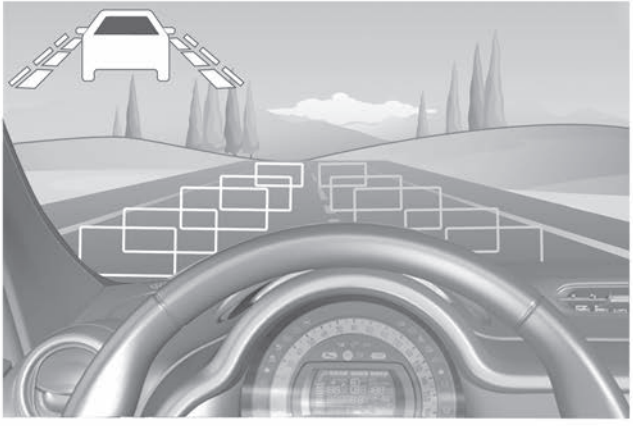

Limiteur de vitesse ➥ 2.30

Régulateur de vitesse ➥ 2.33

Aide au parking ➥ 2.37

Caméra de recul ➥ 2.39

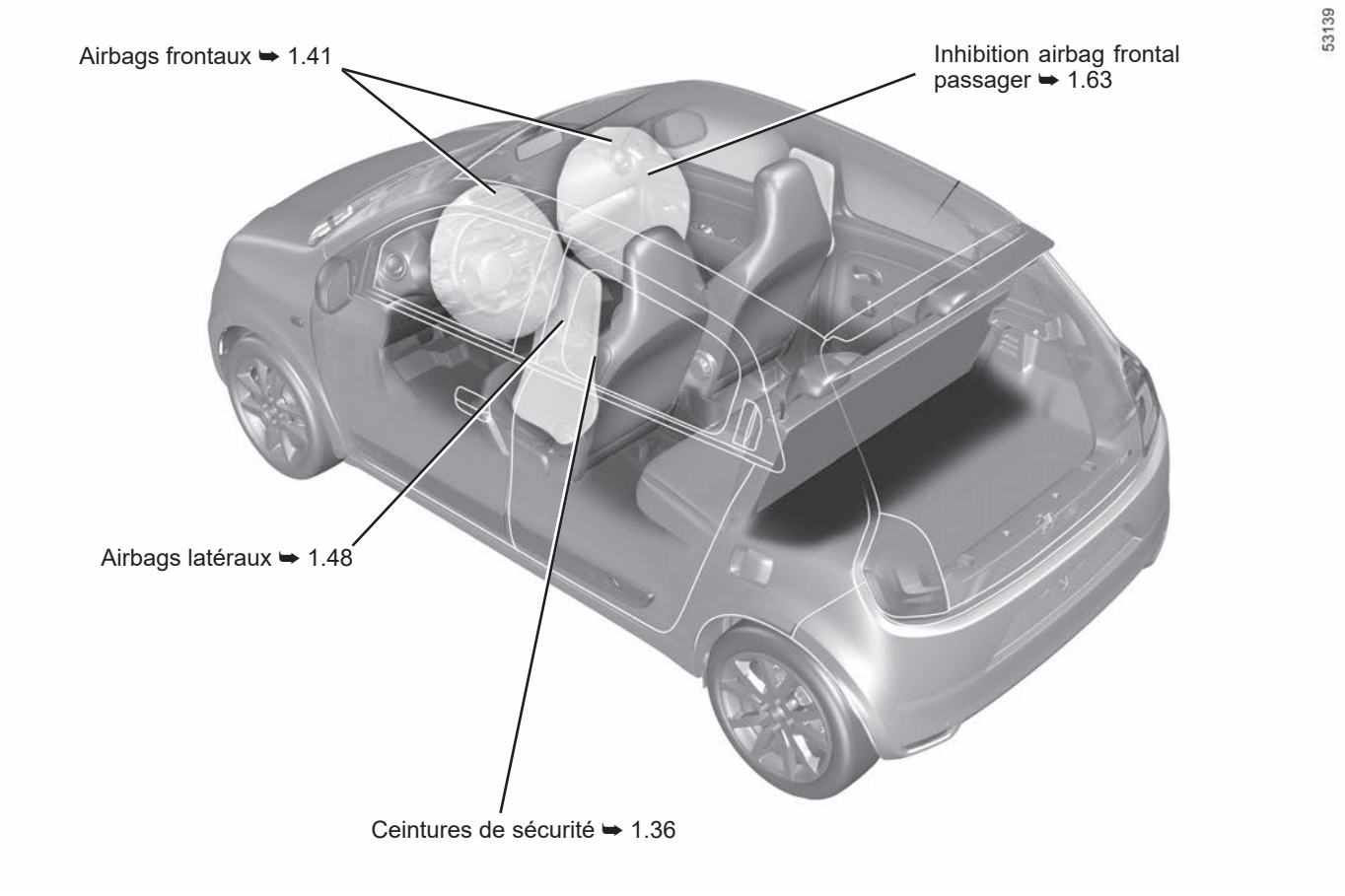
53139
Airbags frontaux ➥ 1.41
Inhibition airbag frontal passager ➥ 1.63
Airbags latéraux ➥ 1.48
Ceintures de sécurité ➥ 1.36

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

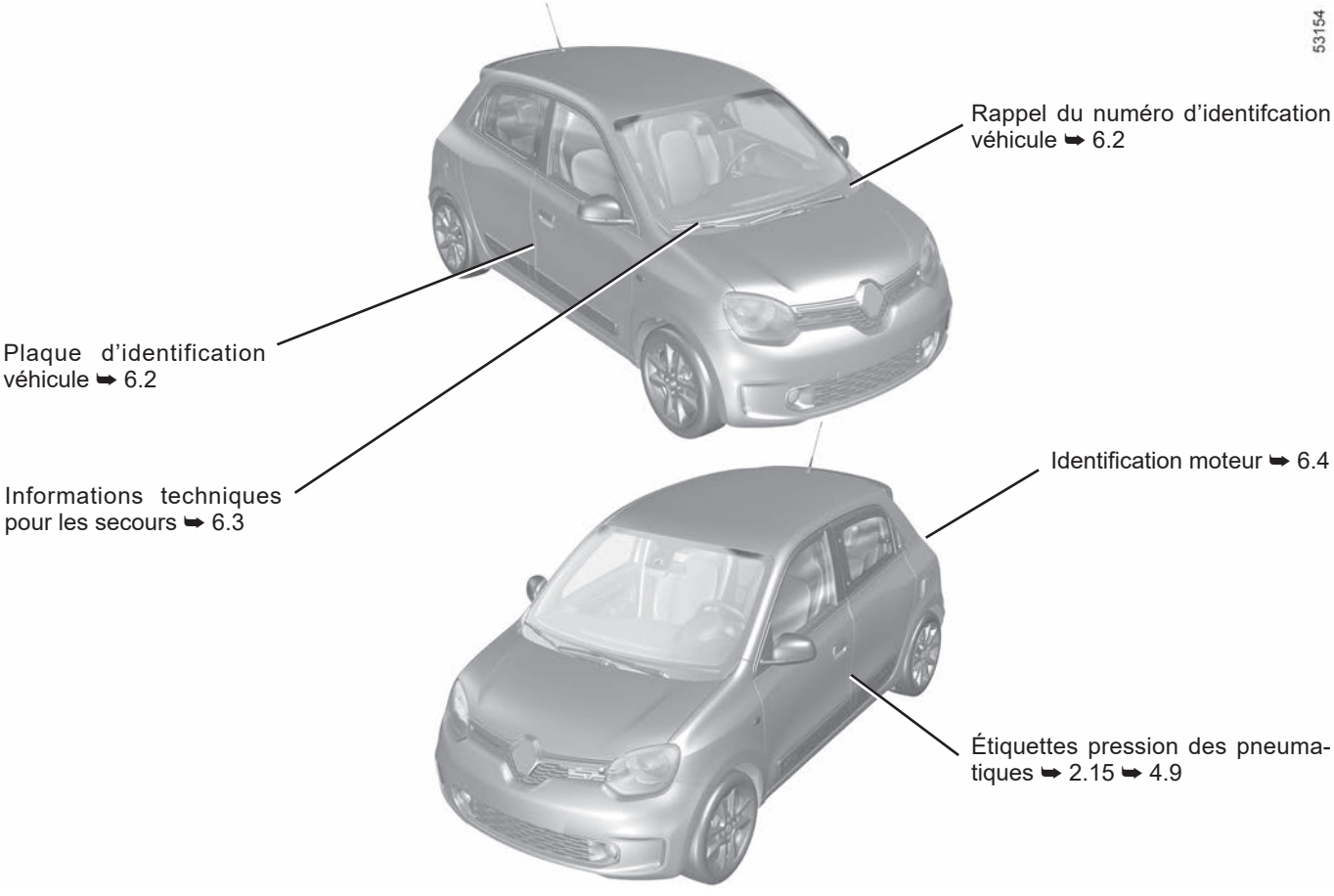

LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

53640

Circuits électriques « 400 volts » ➥ 1.2

Liquide lave-vitres ➥ 4.4

Liquide de frein ➥ 4.4

Liquide de refroidissement ➥ 4.4

Compartiment moteur ➥ 4.11

Batterie 12 volts ➥ 4.7

LES DÉPANNAGES

53191

Remplacement des balais essuie-vitre avant ➥ 5.22

Remplacement des lampes avant ➥ 5.9

Point de remorquage avant ➥ 5.24

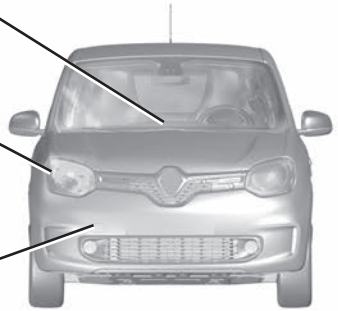

Crevaison : Outils ➥ 5.2

Remplacement du balai essuie-vitre arrière ➥ 5.22

Remplacement des lampes arrière ➥ 5.11

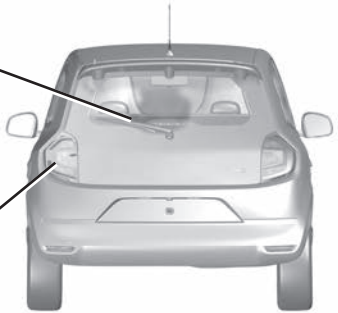

Fusibles ➥ 5.19

0.10

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule 1

La conduite 2

Votre confort 3

Entretien 4

Conseils pratiques 5

Caractéristiques techniques 6

Index alphabétique 7

0.12

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Véhicule électrique : présentation 1.2
Recommandations importantes 1.7
Véhicule électrique : charge 1.8
programmation 1.20
Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation 1.22
Ouverture et fermeture des portes 1.27
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants 1.29
Condamnation automatique des ouvrants en roulage 1.31
Volant de direction, direction assistée 1.32
Rétroviseurs 1.33
Sièges avant 1.35
Ceintures de sécurité 1.36
Dispositifs de retenue complémentaires 1.41
aux ceintures avant 1.41
aux ceintures arrière 1.47
latéraux 1.48
Sécurité enfants : généralités 1.50
Choix de la fixation du siège enfant 1.53
Installation du siège enfant, généralités 1.56
Sécurité enfants : fixation par ceinture de sécurité ou par système ISOFIX 1.58
désactivation, activation airbag passager avant 1.63
Poste de conduite 1.66
Tableau de bord, ordinateur de bord 1.68
Heure et température extérieure 1.80
Éclairages et signalisations extérieurs 1.82
Avertisseurs sonores et lumineux 1.86
Avertisseur sonore piétons 1.87
Réglage des faisceaux 1.88
Essuie-vitres, lave-vitres 1.90

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (1/5)

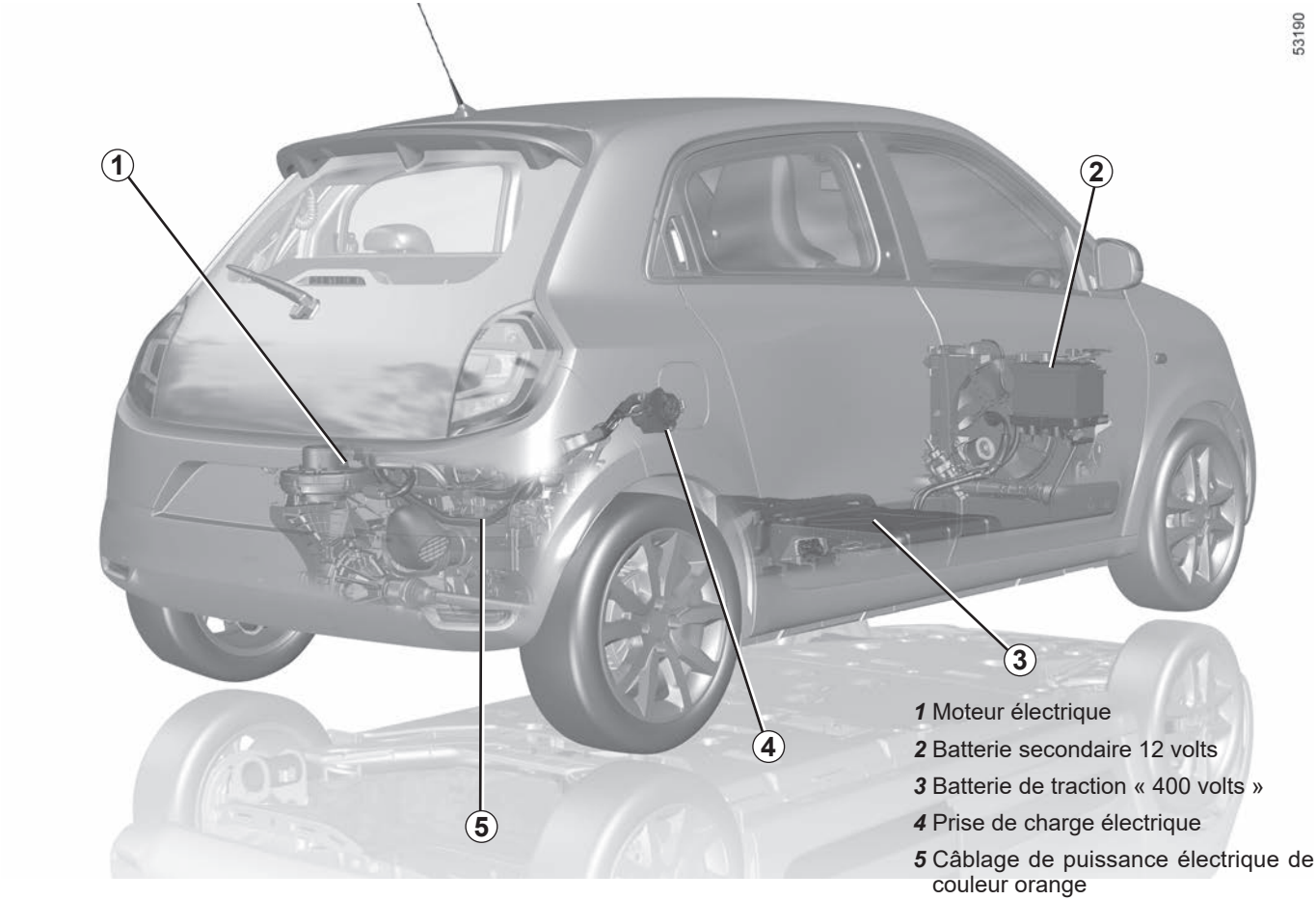

1 Moteur électrique

2 Batterie secondaire 12 volts

3 Batterie de traction « 400 volts »

4 Prise de charge électrique

5 Câblage de puissance électrique de couleur orange

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (2/5)

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.

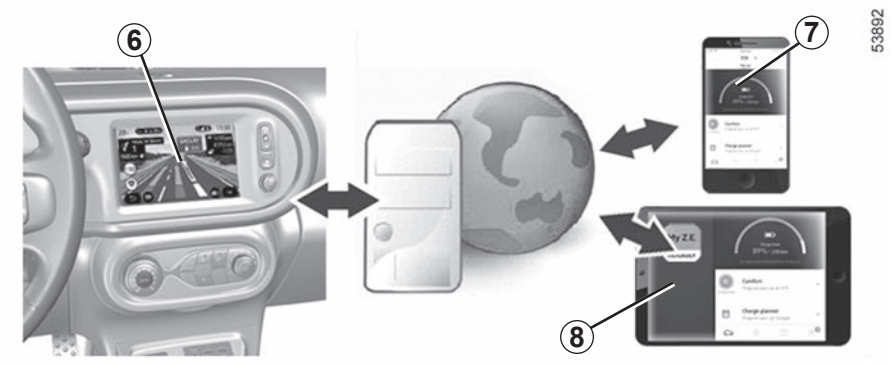

Services connectés

(Suivant véhicule)

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

– l'état de charge de votre véhicule ;

– la programmation de la charge de la batterie de traction en fonction de certains choix proposés ;

– ...

Vous pouvez accéder à ces services par :

– des systèmes informatiques (téléphones portables ***7***, tablettes ***8***...) ;

– écran multimédia ***6***.

Pour plus d'informations, consultez la notice de l'équipement multimédia ou adressez-vous à un Représentant de la marque.

Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

– une batterie de traction « 400 volts » ;

– une batterie secondaire 12 volts.

Batterie de traction « 400 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auquel vous allez vous raccorder.
L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite ➥ 2.8.

Batterie secondaire 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie secondaire 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, assistance de freinage…).

Ⓐ

33436

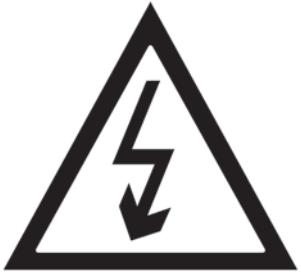

Le symbole ***A*** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

53159

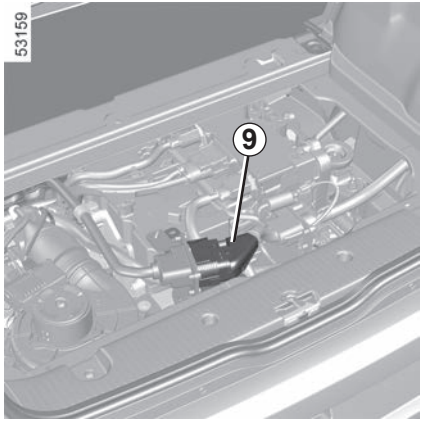

Circuit électrique « 400 volts »

Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange ***9*** et aux éléments repérés par le symbole ⚠.

Le système électrique du véhicule utilise une tension 400 volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respectez les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Conduite

Comme pour un véhicule avec boîte de vitesses automatique, vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie ➥ 2.8.

Cas particulier :

après une charge maximale de la batterie et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.

Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Intempéries, routes inondées :

ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Gêne à la conduite
Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.
Risque de coincement des pédales

Votre véhicule électrique étant silencieux, avant de le quitter, pied sur le frein, arrêtez le moteur.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitués et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement.
Nous vous conseillons donc d'en tenir compte. Vous serez aidés pour cela de l'avertisseur sonore piétons, notamment lors de la conduite en ville ou lors de manœuvres ➥ 1.87.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).
Lors de la charge, le véhicule peut émettre des bruits (ventilateur, relais...).

À l'arrêt du véhicule, le système de chauffage peut se déclencher automatiquement pour une automaintenance.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.
Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :
– ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
– en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.
Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.
Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.
Pour tout remorquage ➥ 5.24.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.
Risque d'endommagement du circuit électrique.
Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.
Ne jamais laver le cordon de charge lorsque le véhicule est en charge.
Ne jamais laver le cordon de charge et la fiche du cordon de charge lorsque le cordon n'est pas branché, pour éviter la corrosion des broches de charge.
Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (1/12)

Schéma de principe de la charge

1 Boîtier mural spécifique ou borne de recharge

2 Cordon de charge

3 Prise de charge électrique

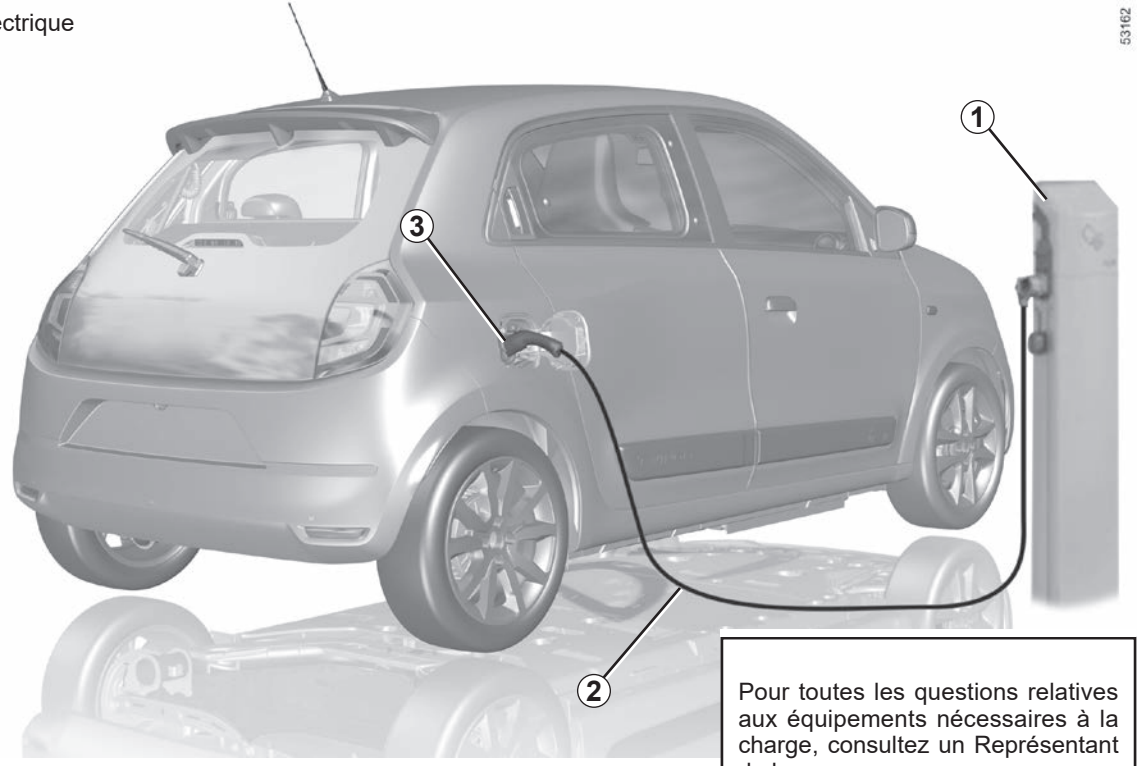

Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.

Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas l'utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Cordon de charge *A*

Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage standard de la batterie de traction.

Chaque cordon de charge est rangé dans le coffre du véhicule.

Cordon de charge *B*

Ce cordon permet la charge :

– en usage standard, sur une prise dédiée (charge en 14 A/16 A) au véhicule ;

– en usage d'appoint, sur une prise domestique (charge en 8 A), par exemple lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge ***B***.

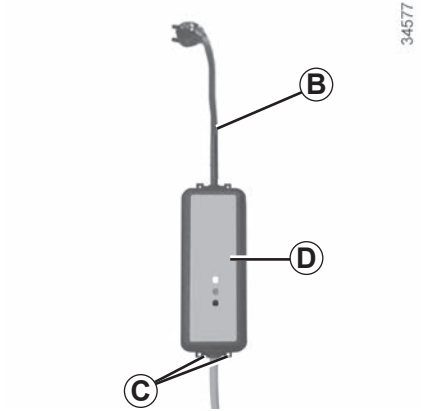

Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge ***B***.

Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements ***C*** pour l'accrocher.

Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier ***D***), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standard fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie.
N'utilisez pas les cordons de charge de vos anciens véhicules, ils ne sont pas adaptés. Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Utilisation du cordon de charge *B*

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge pour connaître les précautions d'usage du produit et les caractéristiques techniques requises pour l'installation électrique de la prise.

Installations

Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :
- un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;
- un dispositif de protection contre les surintensités ;
- une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4).

Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites précédemment dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

Représentation des types de charges conformes aux normes européennes

Courant alternatif (AC)

Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que :

– la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil ***4*** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité ***5*** du cordon ;
– la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil ***3*** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité ***6*** du cordon.

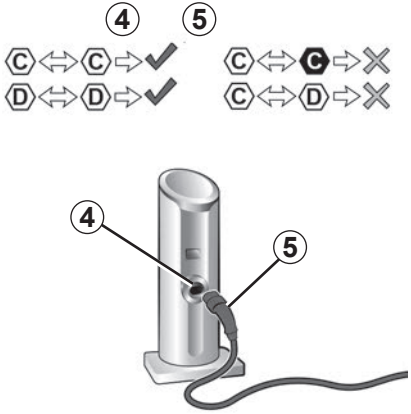

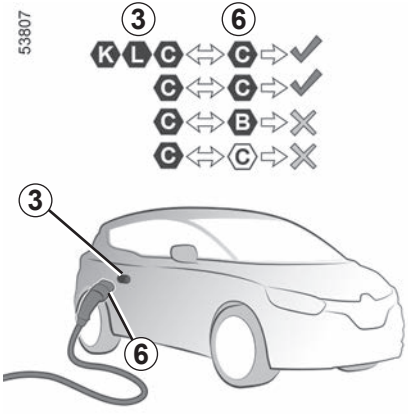

Type de charge	Courant alternatif (AC)			
Branchement	Borne de charge *4*/ Cordon de charge *5*		Véhicule *3*/Cordon de charge *6*	
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	C	D	B	C

Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (suite)

Courant continu (DC)
Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.
Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil ***3*** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité ***6*** du cordon de charge.

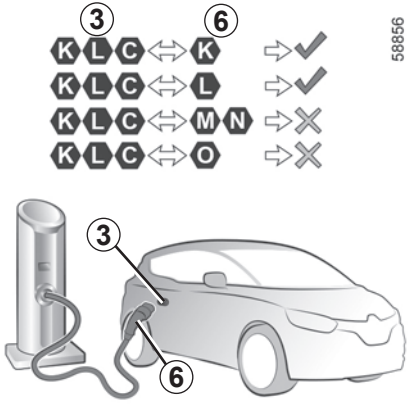

Type de charge	Courant continu (DC)				
Branchement	Véhicule *1*/Cordon de charge *3*				
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	K	L	M	N	O

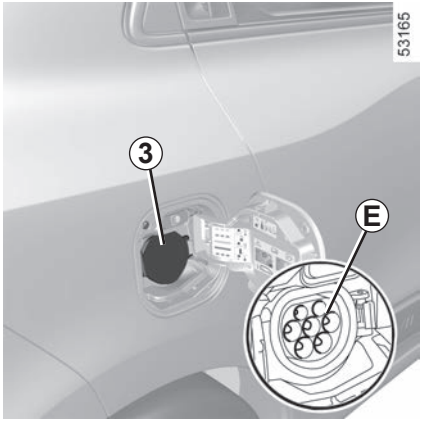

Prise de charge électrique *3*

Nota : en cas d'enneigement, déblayez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule avant branchement ou débranchement. En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

Le véhicule dispose d'une prise de charge électrique située à l'arrière du véhicule. La prise ***E*** permet une charge jusqu'à 22 kW.

Précautions

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Lors de conditions extrêmes, la charge peut prendre plusieurs minutes avant de débuter (temps nécessaire au refroidissement ou au réchauffement de la batterie de traction).

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25 °C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de trois mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Le niveau d'énergie disponible est dépendant de la température batterie. Il peut donc varier entre l'arrêt et le redémarrage du véhicule si la batterie s'est refroidie ou réchauffée.

En prévision d'une arrivée et d'un stationnement en zone froide (températures négatives), si le niveau de charge de la batterie est en dessous de 30 % environ, le véhicule doit être rechargé dans les quatre heures environ qui suivent l'arrêt.

En effet, à l'arrivée en zone froide, la température de la batterie baisse et se rapproche de la température extérieure. Dès lors, la capacité utile de la batterie (niveau d'énergie disponible) peut diminuer significativement jusqu'à rendre impossible le prochain démarrage du véhicule.

Nota : la capacité utile sera récupérée lors du prochain trajet si la température de la batterie augmente suffisamment.

Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Conseils

– Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert.
– La charge est possible par temps de pluie ou de neige.
– L'activation du conditionnement d'air augmente la durée de charge.

En l'absence de protection de l'installation contre les surtensions, il est déconseillé de recharger le véhicule par temps orageux (foudre...).

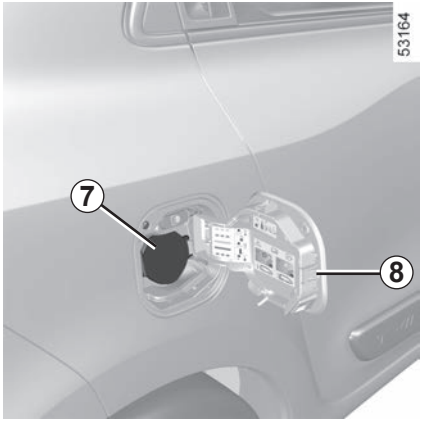

Recharge de la batterie de traction

Véhicule à l'arrêt et immobilisé, contact coupé :

– ouvrez la trappe de charge ***8*** ;

– ouvrez le clapet ***7*** ;

– branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation ;

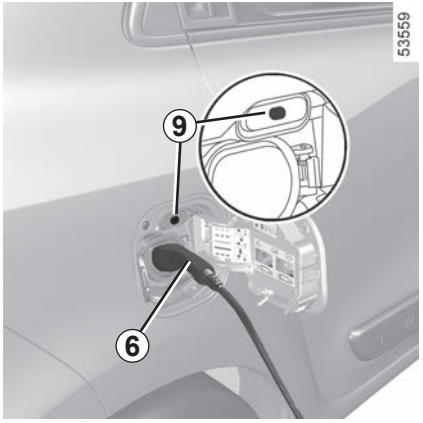

– saisissez la poignée ***6*** ;

– branchez le cordon au véhicule. Le témoin de charge ***9*** clignote en orange ;

– après avoir entendu un clic de verrouillage, assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée ***6***.

Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.
Risque d'incendie.

Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.

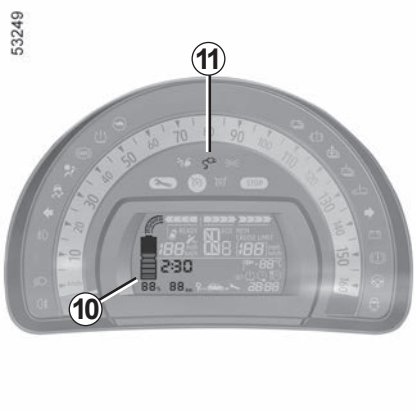

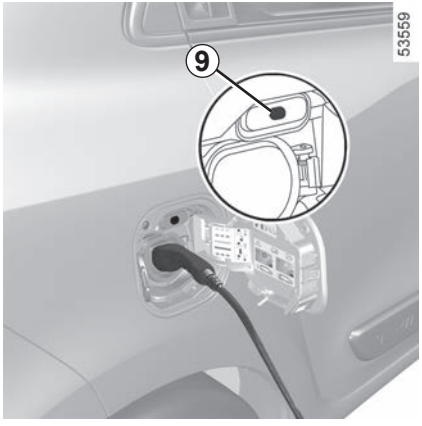

Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante et de la puissance délivrée par la borne de charge. Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge ➥ 1.73.

Nota : dans certaines conditions, le temps de charge réel peut être plus long que le temps de charge affiché au tableau de bord. Cela dépend de :
– la qualité du réseau électrique ;
– le niveau de charge initial ;
– la température extérieure trop froide ;
– ...

En cas de problème avec le cordon de charge, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.

Au début de la charge, les informations suivantes apparaissent au tableau de bord :
– le niveau d'énergie sur le témoin batterie ***10*** ;
– le taux de remplissage de la batterie ;
– une estimation du temps de charge restant (à partir d'environ 95 % de la charge, le temps de charge restant n'est plus affiché) ;
– le témoin ***11*** indique que le véhicule est relié à une source d'alimentation ;
– l'autonomie de votre véhicule en fonction de la charge déjà présente.

L'affichage au tableau de bord s'éteint après plusieurs secondes. Il réapparaît au tableau de bord dès l'ouverture d'une des portes. À la fin d'une charge complète, le témoin ***10*** est fixe et vert. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin de charge ***9*** s'allume fixe et rouge, faites appel à un Représentant de la marque.

Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

– Appuyez sur le bouton de déverrouillage des ouvrants de la télécommande à radiofréquence pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule et arrêtez la charge ;
– saisissez la poignée ***6*** ;
– débranchez le cordon de charge du véhicule ;

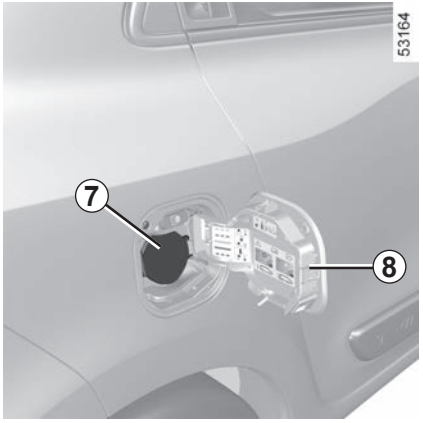

– fermez impérativement le clapet ***7*** ;
– fermez impérativement la trappe de charge ***8*** ;
– débranchez le cordon de la source d'alimentation.

Nota : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

Après appui sur le bouton de déverrouillage des ouvrants de la télécommande à radiofréquence, vous disposez de 60 secondes pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau et que la charge reprenne.

Pour ne pas perturber le système de surveillance de la charge, ne pas installer de bande antistatique sur le véhicule.

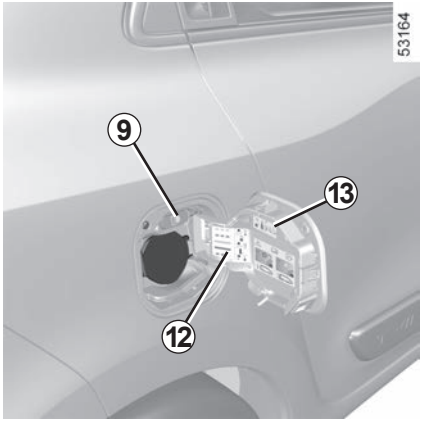

Étiquette *12*

L'étiquette ***12***, située sur la trappe de charge vous rappelle le fonctionnement de la charge suivant l'état du témoin de charge ***9*** :

– clignote en orange : le cordon est branché au véhicule et le système procède à ses vérifications ;

– s'allume fixe en orange : la programmation de la charge est activée.

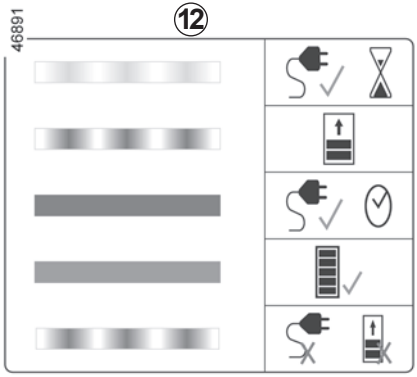

L'étiquette ***13***, en partie droite, vous rappelle les instructions suivantes :

– ne pas laver la trappe de charge au jet haute pression ;

– véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;

– véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés ;

– ouvrir la trappe pour brancher le câble de recharge ;

– fermer la trappe une fois débranchée ;

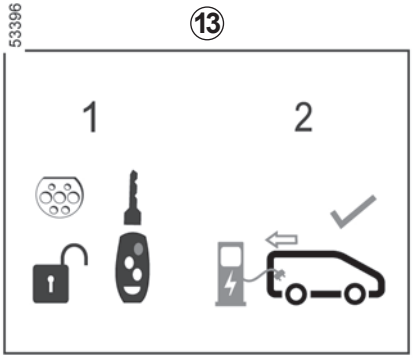

– se brancher sur une prise domestique, une borne de charge délivrant une tension alternative ou une borne de charge rapide ;

– pour toute information sur la charge, reportez-vous à la notice d'utilisation de votre véhicule.

Étiquette *13*

L'étiquette ***13***, située sur la trappe de charge ***9*** vous rappelle qu'il est possible de déverrouiller le cordon de charge du véhicule en effectuant un **appui long** sur le bouton de déverrouillage des ouvrants de la carte.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : programmation de la charge (1/2)

Programmation de la charge

Véhicule à l'arrêt, moteur démarré, depuis le menu « Réglages » de l'écran multimédia ***1***, puis l'onglet « Véhicule », le menu « Programmation » vous permet de paramétrer les charges de votre véhicule.

Suivant véhicule, lorsque la programmation est validée, le témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : la charge débutera si le moteur est coupé, si le véhicule est branché à une source d'alimentation avec accès autorisé.

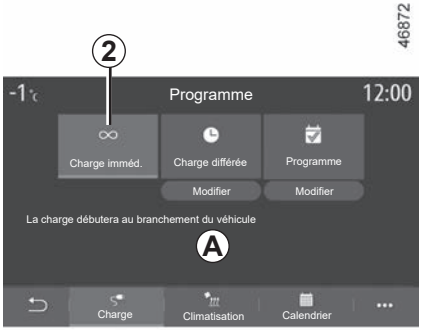

« Charge immédiate » ***2***

Véhicule branché à une source d'alimentation, la charge débute.

La zone ***A*** vous informe que la fonction « Charge immédiate » est activée.

Nota : vous pouvez désactiver cette option en appuyant sur « OFF ».

Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

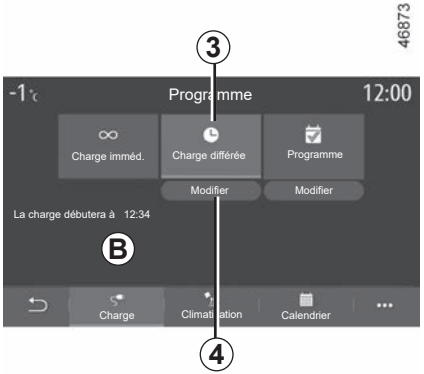

« Charge différée » ***3***

Vous pouvez programmer l'heure de début de charge.

Appuyez sur « Modifier » ***4*** pour accéder aux paramètres de réglage de l'heure de charge.

Réglez l'heure de début de charge puis appuyez sur « Fermer » pour valider.

La zone ***B*** vous informe de l'heure programmée de début de charge.

Véhicule branché à une source d'alimentation, moteur coupé, la charge commence à l'heure programmée.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : programmation de la charge (2/2)

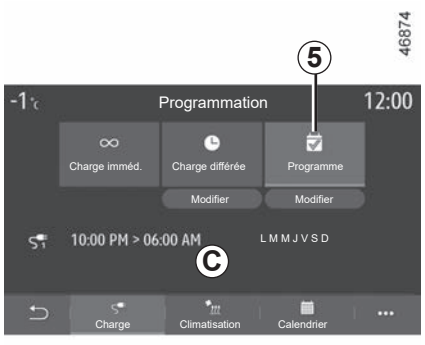

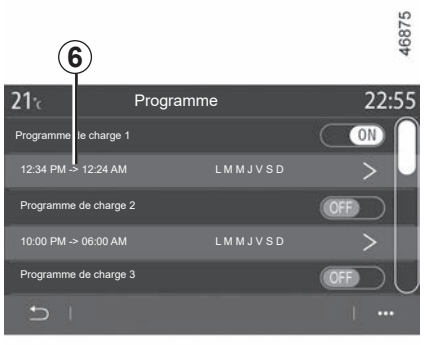

« Programme » ***5***

Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes d'heures de charge par semaine.

Sélectionnez l'heure ***6*** du programme que vous souhaitez modifier pour accéder aux réglages.

Vous pouvez désactiver un de vos programmes enregistrés en appuyant sur « OFF ».

Réglez les heures de début et de fin de charge ainsi que les jours pour lesquels vous souhaitez appliquer ces heures. Appuyez sur « Fermer » pour valider.

Nota :

– si l'heure de début est identique à l'heure de fin, la durée de charge est de 24 heures. Vous ne pouvez pas valider un programme de charge si vous ne sélectionnez pas un jour de la semaine ;

– il est possible de programmer la charge via une application sur smartphone. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Les heures programmées sont affichées dans la zone ***C***.

Véhicule branché à une source d'alimentation, moteur coupé, la charge commence à l'heure programmée.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces opérations véhicule à l'arrêt.

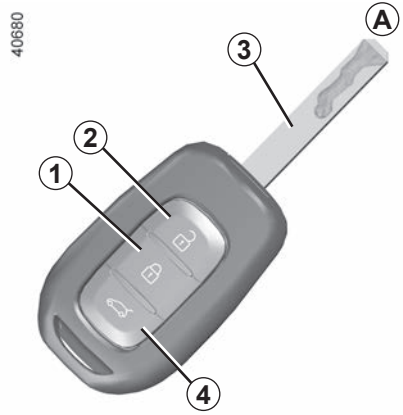

Télécommande à radiofréquence *A* ou *B*

1 Verrouillage de tous les ouvrants.
2 Déverrouillage de tous les ouvrants et du cordon de charge.
3 Clé de contacteur-démarreur, de la porte avant gauche et du clapet de charge.
4 Déverrouillage du hayon seul (appui jusqu'à ce que le coffre s'entrouve légèrement).

Télécommande avec insert rabattable

5 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé de la télécommande ***B***. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton ***5***, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton ***5*** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Interférences
Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille…).

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :
- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande
Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.
Pour connaître la procédure de changement de pile ➥ 5.16.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes…
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

Les télécommandes ***A*** et ***B*** assurent le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants.
Elles sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer ➥ 5.16.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage ***1***.

Le **verrouillage** est visualisé par :

– **deux** clignotements des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

– **un** clignotement des feux de position arrière ;

– l'extinction progressive des feux de jour avant.

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse ni des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton ***2*** permet le déverrouillage des ouvrants, de la trappe de charge et du cordon de charge ➥ 1.8.

Le **déverrouillage** est visualisé par :

– **un** clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux ;

– **deux** clignotements des feux de position arrière ;

– l'éclairage progressif des feux de jour avant.

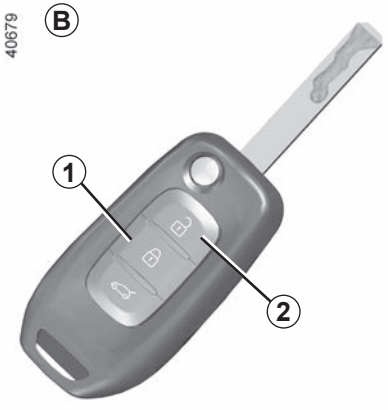

Déverrouillage du coffre seul

Faites un appui sur le bouton ***3*** de la télécommande ***A*** ou ***B***, jusqu'à ce que le coffre s'entrouvre légèrement.

Nota : moteur démarré ou contact mis (en position accessoires), les boutons de la clé sont inactifs.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes…

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SUPERCONDAMNATION

Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton ***1***.

Le verrouillage est visualisé par **trois** clignotements des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton ***2*** de la clé.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Ouverture de l'extérieur

Portes avant

Portes déverrouillées, placez la main sous la poignée ***1*** et tirez vers vous.

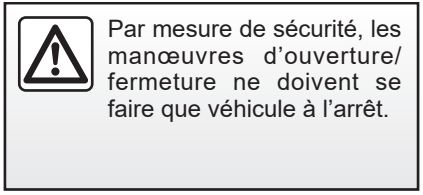

Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Portes arrière

Portes déverrouillées, glissez la main dans la poignée ***2*** et tirez vers vous.

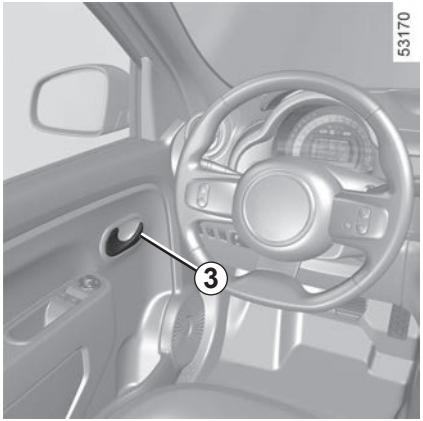

Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée ***3***.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Moteur démarré, si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, un témoin s'affiche. Lorsque le véhicule atteint 20 km/h environ, le témoin est accompagné d'un signal sonore.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner :
– clé retirée du contacteur de démarrage et porte conducteur ouverte ;
– à la condamnation des portes.

Alarme d'oubli de clé

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que la clé est restée dans le contacteur de démarrage.

Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier ***4*** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes…

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur

Celui-ci se fait à l'aide de la télécommande ➥ 1.22.

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

– usure de la pile de la télécommande, batterie déchargée...

– utilisation d'appareils fonctionnant à proximité de la télécommande (téléphone portable...) ;

– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

– d'utiliser la clé de la télécommande ou la clé de secours pour déverrouiller la porte avant gauche ;

– d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).

Utilisation de la clé

Introduisez la clé dans la serrure ***1*** et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur du véhicule.

Contact mis, appuyez sur le bouton ***2*** de décondamnation des portes pour déverrouiller les autres ouvrants (portes et coffre).

Commande de verrouillage/ déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur ***2*** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté,** exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur ***2*** pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande à radiofréquence

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la télécommande à radiofréquence…

Moteur arrêté, clé retirée du contacteur de démarrage et une porte ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur ***2***.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur ***2*** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

– témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;

– témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

– par appui sur le bouton ***1*** de décondamnation des portes ;

– à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 7 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Moteur démarré, appuyez sur le bouton ***1*** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton ***1*** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants…), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

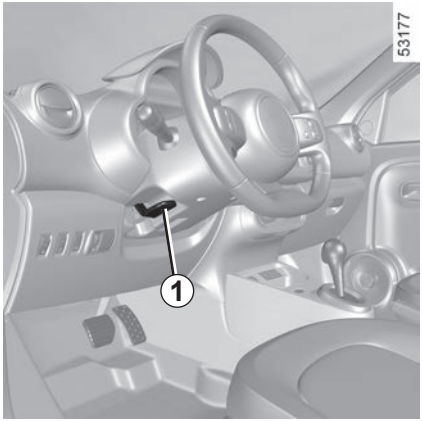

Réglage en hauteur du volant

Abaissez le levier ***1*** et positionnez le volant dans la position désirée ; levez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manoeuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

La manoeuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

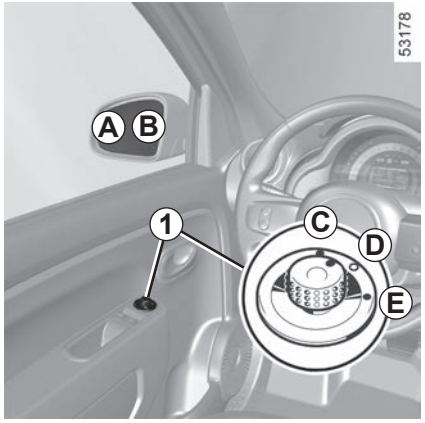

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manoeuvrez le bouton ***1*** :

– position ***C*** pour régler le rétroviseur gauche ;

– position ***E*** pour régler le rétroviseur droit.

D étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur démarré, le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

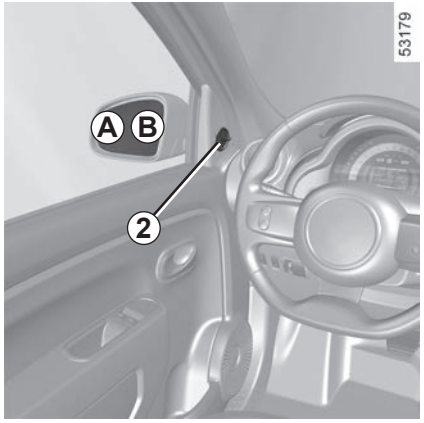

Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez la manette ***2***.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone ***B*** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone ***A*** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

Les objets qui apparaissent dans le miroir sont plus proches dans la réalité.

Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier ***3*** situé derrière le rétroviseur.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée ***4*** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manœuvrez le levier ***3*** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

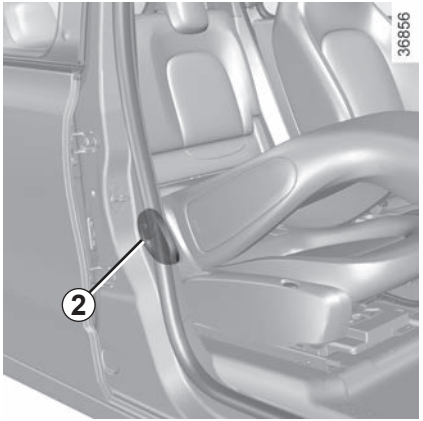

Pour incliner le dossier

Suivant véhicule, actionnez la commande ***1*** ou ***2*** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Sièges chauffants

Contact mis, appuyez sur le contacteur ***5*** du siège désiré. Le témoin intégré au contacteur s'allume.
Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➥ 3.24.

Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

– **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson…). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;

– **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;

– **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;

– **réglez la position du volant.**

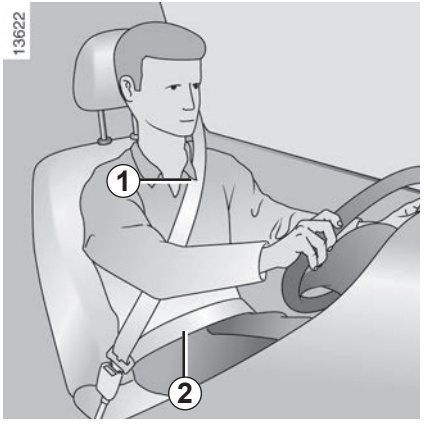

Ajustement des ceintures de sécurité

Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

– réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier, si disponibles) ;
– tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;

– rapprochez la sangle de thorax ***1*** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture, si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax ***1*** soit en contact avec l'épaule ;

– positionnez la sangle de bassin ***2*** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés…

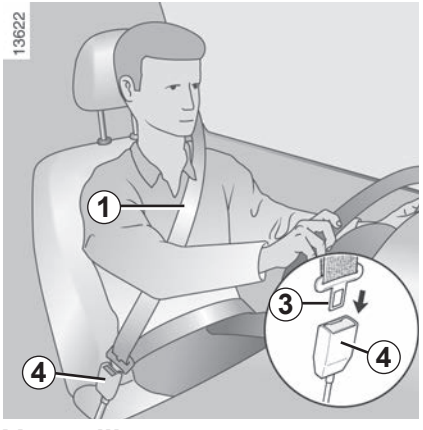

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne ***3*** dans le boîtier ***4*** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne ***3***).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Ceintures avant

Témoin d'alerte *A* de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque le siège est occupé, si l'une des ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à environ 20 km/h, le témoin ***A*** clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.

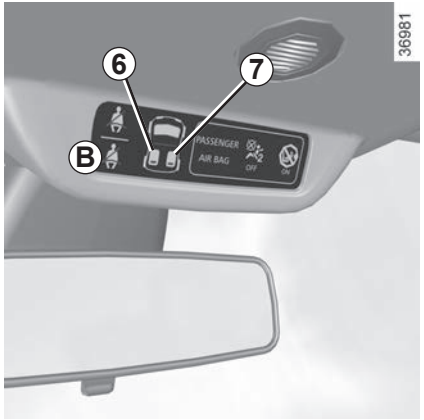

Alerte de non-port de ceinture arrière

Le témoin ***B*** s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact. Il est accompagné des visuels ***6*** et ***7*** qui indiquent au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :
- mise sous contact ;
- ouverture de porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel ***6*** et ***7*** :
- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin ***B*** et les visuels ***6*** et ***7*** s'allument pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est ou devient supérieur à 20 km/h environ, si une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet, le témoin ***B*** clignote et un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes. De plus, les visuels ***6*** et ***7*** s'allument sur l'afficheur central pendant 60 secondes environ et l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Nota : un objet posé sur l'une des assises arrière peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

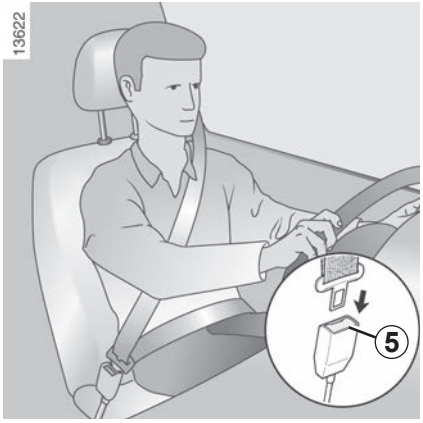

Déverrouillage

Pressez le bouton ***5***, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

Ceintures arrière *8*

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/5)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.

– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip…), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

– Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.

– N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.

– La ceinture ne doit pas être vrillée.

– À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.

– Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.

– Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

– Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

– Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- les airbags.

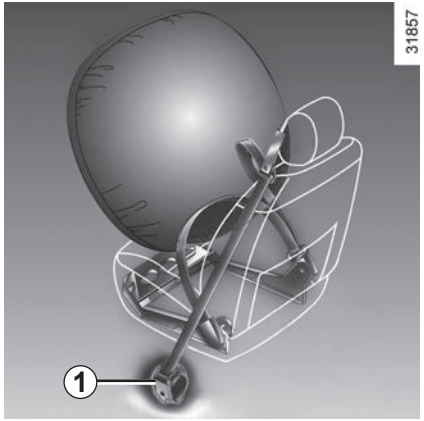

Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité ***1*** qui rétracte instantanément la ceinture.

- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag ***A***) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

– un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;

– un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

– un témoin de contrôle unique au tableau de bord.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

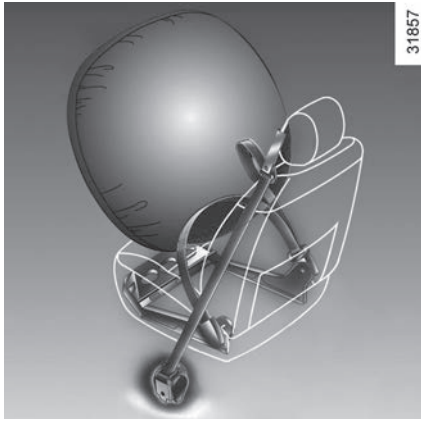

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Le témoin **2** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

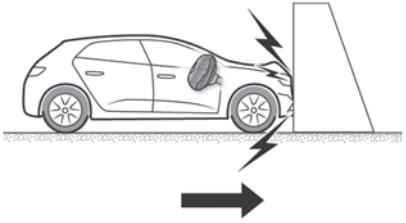

Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h.**

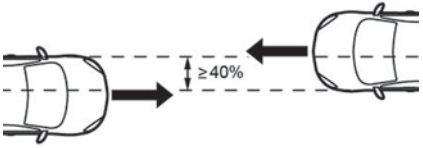

En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h.**

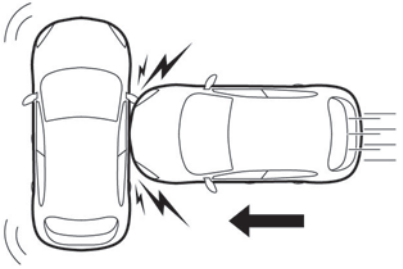

En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h.**

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

– choc sous le véhicule de type trottoir ;

– trous dans la chaussée ;

– chute ou atterrissage dur ;

– pierres ;

– ...

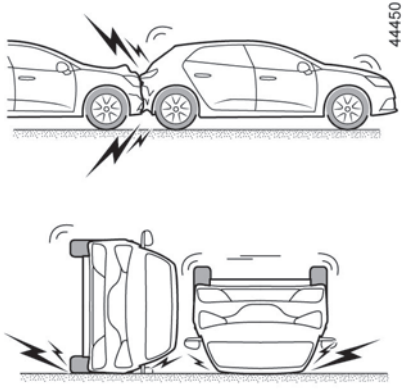

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

– choc arrière, même violent ;

– retournement ;

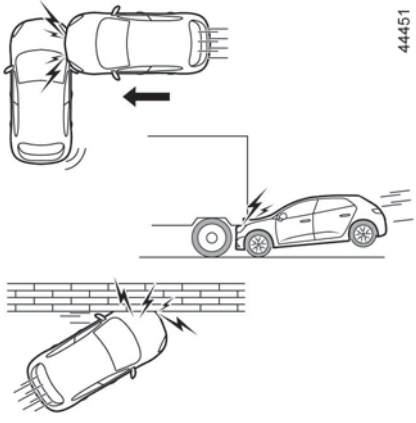

– choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;

– choc frontal, sous le hayon d'un camion ;

– choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;

– ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

Avertissements concernant l'airbag conducteur

– Ne modifier ni le volant, ni son coussin.

– Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.

– Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone…) sur le coussin.

– Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).

– Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➥ 1.36). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

– Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone…) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.

– Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets…).

– Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête…) de la planche.

– Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➥ 1.63.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs…) dans l'habitacle.

Avertissement concernant l'airbag latéral

– **Monte de housses :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.

– Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres… peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

– Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage…) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

– Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.

– Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.

– Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.

Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➥ 1.27.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !
Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attaché.
Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :
- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.
Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.

Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➥ 1.36.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

Sièges enfant dos à la route
La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.
Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Rehausses
Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.
Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.
Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.
Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.
Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.
Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.

N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.

La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.
Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des quatre cas suivants :
- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
  - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
  - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.
Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.
Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

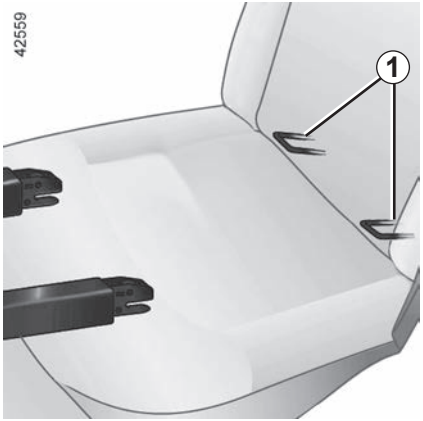

Places arrière

Les deux anneaux ***1*** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .

Le troisième anneau ***4*** est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Déposez le cache-bagages pour faire passer la sangle ***2*** entre le dossier et le cache-bagages ➥ 3.26.

Fixez le crochet ***3*** de la sangle supérieure ***2*** sur l'anneau ***4*** repéré par le symbole à l'arrière de la place utilisée et situé sous le tapis de coffre.

Tendez la sangle ***2*** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.

Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.
Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➥ 1.35.
Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.
Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.
Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

– baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
– reculez le siège au maximum ;
– inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
– pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.63.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places.
Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.
Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➥ 3.23. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.

Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➥ 1.36.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

– la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;

– la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (1/2)

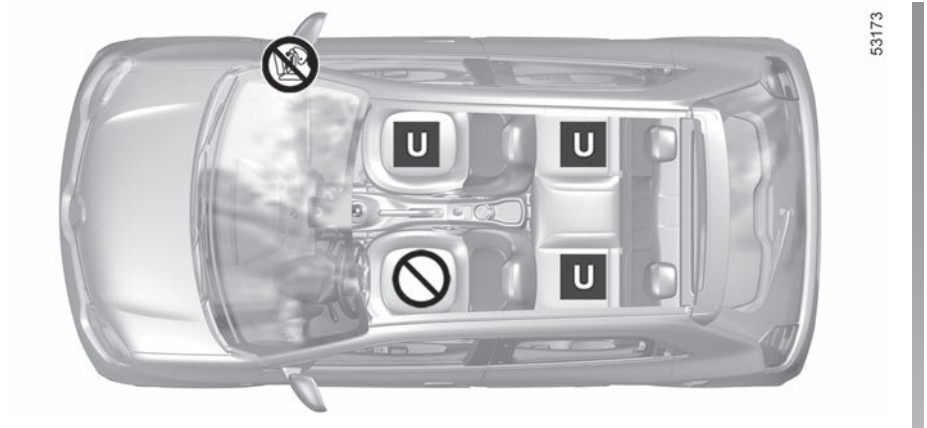

Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « universel ».

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➥ 1.36.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.63.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (2/2)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Installation d'un siège enfant fixé à l'aide de la ceinture			
Type de siège enfant	**Poids de l'enfant**	**Place avant passager**	**Places arrière latérales**
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	U (2)
Coque dos route Groupe 0 et 0+	< à 13 kg	U (1) (5)	U (3)
siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	U (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (5)	U (4)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1) (5)	U (4)

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « universel » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
(3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
(4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➥ 3.23.

(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.63.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système ISOFIX (1/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Véhicule 4 places : Installation d'un siège enfant ISOFIX.					
Type de siège enfant	**Poids de l'enfant**	**Taille du siège ISOFIX [Gabarit]**	**Place avant passager (1)**		**Places arrière latérales**
			Avec airbag désactivé	**Avec airbag activé**	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	IL (2)
Coque dos route Groupe 0 et 0+	< à 13 kg	R1 [E]	X	X	IL (3)
Siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C]	X	X	X
		R2 [D]	X	X	IL (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	X	IUF - IL (4)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2	X	X	IUF - IL (4)
Siège i-Size			X	X	i-U

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système ISOFIX (2/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.
IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.
i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
(3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
(4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➥ 3.23.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

– F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
– B2 : pour les rehausseurs du groupe 2 (15 à 25 kg) ou groupe 3 (22 à 36 kg) ;
– R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
– R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
– L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➥ 1.63.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système ISOFIX (3/3)

Véhicule 4 places sans marquages ISOFIX en place passager avant

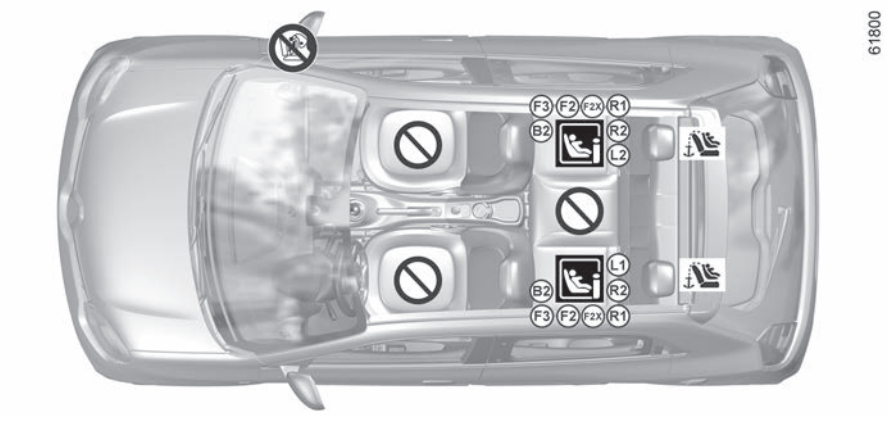

Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager.

Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX et i-Size.

Les places ISOFIX sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre pour les places arrière.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➥ 1.36.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

Désactivation airbag passager avant

(pour les véhicules qui en sont équipés)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

– vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;

– désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.

Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou ***1*** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin 2 sur l'afficheur ***2*** est bien allumé.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins et s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

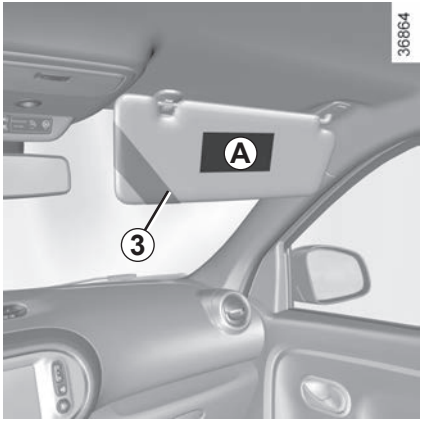

58035 A

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes ***A*** sur chaque coté du pare-soleil passager ***3*** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

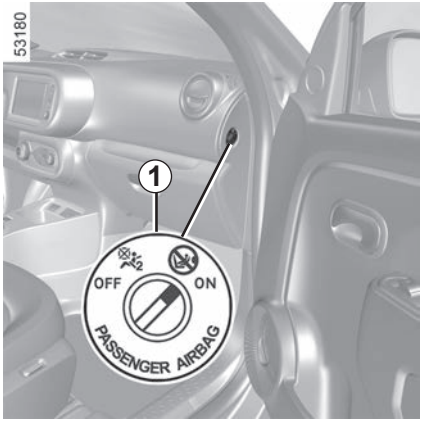

Activation airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, **contact coupé,** poussez et tournez le verrou ***1*** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin est éteint et que le témoin s'allume sur l'afficheur ***2*** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins et s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE (1/2)

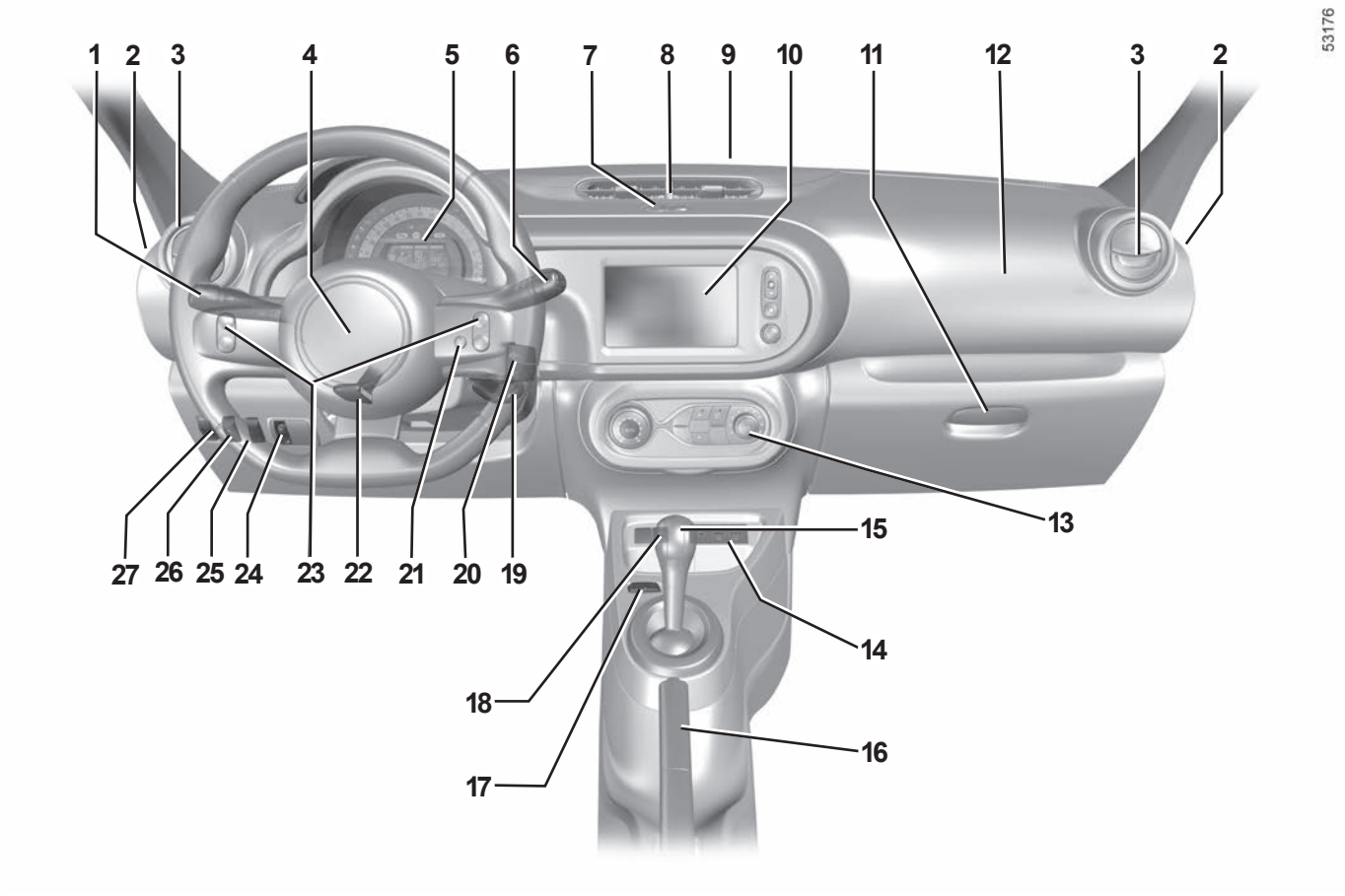

POSTE DE CONDUITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Manette de :
- feux indicateurs de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard avant ;
- feux de brouillard arrière.

2 Frise de désembuage de vitre latérale.

3 Aérateur latéral.

4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.

5 Tableau de bord.

6 Manette de :
- essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
- défilement des informations de l'ordinateur de bord.

7 Contacteur de :
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes.

8 Aérateur central.

9 Frise de désembuage du pare-brise.

10 Écran multimédia ou radio.

11 Boîte à gants.

12 Emplacement Airbag passager.

13 Commandes de chauffage ou de climatisation.

14 Prise USB.

15 Levier de sélection.

16 Frein à main.

17 Contacteur général de :
- limiteur de vitesse ;
- régulateur de vitesse.

18 Contacteur du mode ECO.

19 Contacteur de démarrage.

20 Commande à distance de la radio et/ou du système de navigation.

21 Bouton de commande vocale du système multimédia.

22 Commande de réglage du volant.

23 Commande du régulateur/limiteur de vitesse.

24 Commande de réglage en hauteur des projecteurs.

25 Commande d'activation/désactivation du système d'aide au parking.

26 Contacteur de l'avertisseur sonore piétons.

27 Commande d'activation/désactivation de la fonction d'alerte de sortie de voie.

TÉMOINS LUMINEUX (1/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un signal sonore.

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins.

Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

TÉMOINS LUMINEUX (2/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

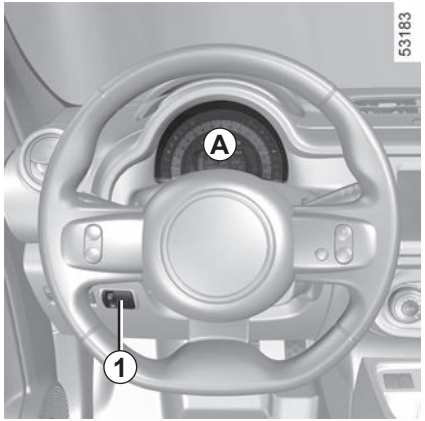

Tableau de bord *A* : il s'éclaire à la mise sous contact.

Feux allumés, vous pouvez en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette ***1***.

Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Témoin des feux de position

Témoin des feux de route

Témoin des feux de croisement

Témoin de feux de brouillard avant

Témoin de feux de brouillard arrière

Témoin des feux indicateurs de direction gauche

Témoin des feux indicateurs de direction droit

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Témoin de défaillance du moteur électrique

S'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve ➥ 1.73.

Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule sans couper le contact. La température doit s'abaisser et le témoin doit disparaître. Si ce n'est pas le cas, consultez un Représentant de la marque.

L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.

Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin , il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez un Représentant de la marque.

Témoin de défaillance électrotechnique

S'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de charge de batterie secondaire " 12 volts "

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge de la batterie " 12 volts ".

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.
Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.
Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (4/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Témoin de porte(s) ouverte(s)

Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse ➥ 2.30 et ➥ 2.33

Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➥ 2.27

Témoin d'assistance par vent latéral ➥ 2.23

ECO **Témoin de la fonction mode ECO**

Il s'allume lorsque la fonction est activée ➥ 2.8.

Témoin de programmation de charge ➥ 1.20

Témoin de programmation du conditionnement d'air ➥ 3.8

Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule ➥ 1.8.

Témoin de performance limitée

Il s'allume lorsque la batterie de traction ne délivre temporairement pas sa puissance nominale. Durant ce temps, les performances du véhicule sont réduites.

Adoptez une conduite plus souple jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Témoin d'évacuation

S'il s'allume accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, il indique une surchauffe du groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Coupez le contact et ne redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin d'évacuation accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés du véhicule et de la zone de circulation.

Risque d'incendie

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➥ 2.23.

Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes ➥ 2.19 et ➥ 2.15.

Afficheur central *B* : il s'éclaire à la mise sous contact.

Témoin d'alerte de non-port des ceintures ➥ 1.36

Témoin airbag passager avant désactivé ➥ 1.36

Témoin airbag passager avant activé ➥ 1.36

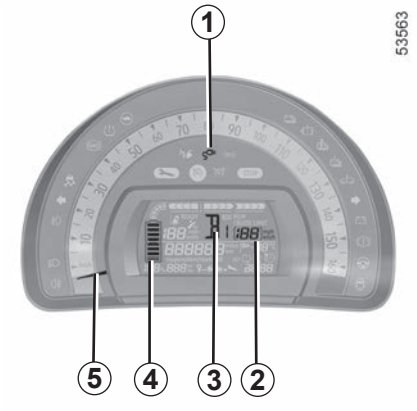

Témoin de branchement du cordon de charge *1*

Indicateurs de vitesse *2* et *5*

(km par heure)
Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur de vitesse homologué ***5***. L'indicateur ***2*** est donnée à titre indicatif.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 30 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

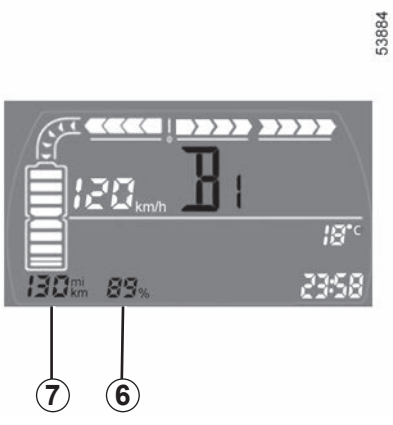

Indicateur du rapport engagé *3*

Il indique le rapport ou le mode de boîte engagé ➥ 2.3.

Indicateur niveau de charge *4*

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Niveau de charge de la batterie de traction *6*

Autonomie prévisible *7*

Le kilométrage restant n'est plus affiché lorsque le niveau de charge est inférieur à 8%.

Seuil de réserve

Lorsqu'il est atteint, le témoin s'allume accompagné d'un signal sonore.
Chargez le véhicule dès que possible.
Pour optimiser votre autonomie ➥ 2.12.

Seuil d'immobilisation imminente

Lorsqu'il est atteint, le témoin clignote accompagné d'un signal sonore.
L'autonomie n'est plus affichée au tableau de bord. Le témoin s'allume dès que le niveau de charge de la batterie de traction est inférieur à 5%.
Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule ➥ 5.24.

Ordinateur de bord *1*

Il regroupe les fonctions suivantes :

– distance parcourue ;
– paramètres de voyage ;
– messages d'information ;
– ...

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

Touches de sélection de l'affichage *2* et *3*

Faites défiler vers le haut (touche ***2***) ou vers le bas (touche ***3***) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) totalisateur général de distance parcourue ;

b) totalisateur partiel de distance parcourue ;

c) consommation d'énergie moyenne ;

d) distance parcourue depuis le dernier Top Départ ;

e) vitesse moyenne ;

f) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

g) vitesse de consigne du limiteur/régulateur de vitesse ;

h) heure ;

i) température.

Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur général et partiel de distance parcourue », appuyez sur une des touches ***2*** ou ***3*** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, exercez un appui long sur la touche ***2*** ou ***3*** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation d'énergie moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation d'énergie moyenne peut diminuer quand :

– le véhicule sort d'une phase d'accélération ;

– vous pouvez passer d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
101778 km	**a) Totalisateur général.**
112,4 km	**b) Totaliseur partiel de distance parcourue.**
3,8 kWh/100	**c) Consommation d'énergie moyenne** depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
42 kW	**Consommation d'énergie instantanée.** La valeur est affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
522 km	**d) Distance parcourue** depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
42,5 km/h	**e) Vitesse moyenne** depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
18	2984 km	**Autonomie de révision.** Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètres), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, le témoin s'affiche au tableau de bord. Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.

Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches ***2*** ou ***3*** jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
SET	**f) Réinitialisation de la pression des pneumatiques.** ➥ 2.15
90 km/h	**g) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse.** ➥ 2.30 et ➥ 2.33
16:30	**h) Heure.** ➥ 1.80

Afficheur *A*

Pour accéder à l'affichage ***2*** dédié au réglage de l'heure, appuyez sur le bouton ***3*** ou ***4*** de la manette ***1***.

Attendez quelques secondes, les heures et les minutes clignotent. Vous êtes en mode réglage, faites un appui long sur le bouton ***3*** ou ***4*** pour régler les heures.

Dès que les heures clignotent, faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton ***3*** ou ***4*** pour les régler.

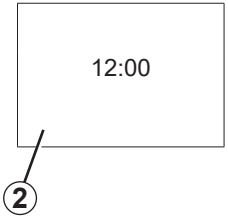

Attendez quelques secondes, les minutes clignotent : faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton ***3*** ou ***4*** pour les régler.

Réglage terminé, les heures et les minutes restent affichées fixe pendant environ 5 secondes : votre réglage est pris en compte.

Vous pouvez changer d'afficheur.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé…), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Afficheur *B*

Véhicules équipés d'écran multimédia, systèmes d'aide à la navigation, téléphones…

Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé…), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

lorsque la température extérieure est comprise, entre –3 °C et +3 °C, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).

Suivant véhicule, la température extérieure s'affiche sur les afficheurs ***A*** et ***B***.

Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Feux de position

Tournez la bague ***2*** de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction allumage des feux de jour

(Feux avant uniquement)

Si la bague ***2*** est en position **AUTO**, les feux de jour s'allument automatiquement au démarrage du moteur ou, suivant véhicule, à la mise sous contact.

Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour ➥ 1.88.

Feux de croisement
Fonctionnement manuel

Tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

Tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère ***3*** : moteur démarré, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette ***1***.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail…).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague ***2*** en position **AUTO**, tirez la manette ***1*** vers vous : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage, avant l'arrêt automatique, tournez la bague ***2*** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

Feux de route

Moteur démarré et feux de croisement allumés, poussez la manette ***1***. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette ***1*** vers vous.

Extinction des feux

Si la bague ***2*** est sur la position **AUTO**, l'extinction est automatique. Les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront en fonction de la luminosité, sans action sur la manette ***1***.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Si la bague ***2*** est sur une position autre que **AUTO** (feux de position, feux de croisement ou feux de route), une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Nota : l'utilisation des feux hors mode auto et contact coupé, peut décharger la batterie.

Feux de brouillard avant

Tournez la bague centrale ***4*** de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***5***, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Fonction feux de virages

Lorsque les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions (vitesse, angle volant, en marche avant, feux indicateurs de direction actionnés...) lors de la prise de virage, l'un des feux de brouillard avant s'allume pour éclairer le virage.

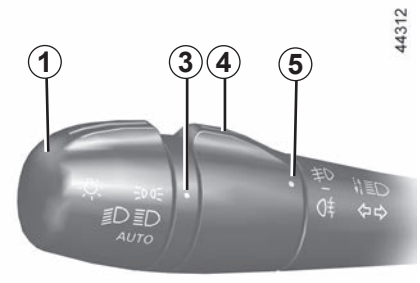

Feu de brouillard arrière

Tournez la bague centrale ***4*** de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***5***, puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité, pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction des feux de brouillard

Il y a deux possibilités :

– manuellement, suivant véhicule, faites de nouveau pivoter la bague ***4*** pour amener le repère ***5*** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre ;

– automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, au verrouillage du véhicule et pour les feux de brouillard arrière, à l'ouverture de la porte conducteur.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant ***A***.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette ***1*** vers vous.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette ***1*** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsionnel

Donnez une impulsion brève à la manette ***1*** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur ***2***.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

AVERTISSEUR SONORE PIÉTONS

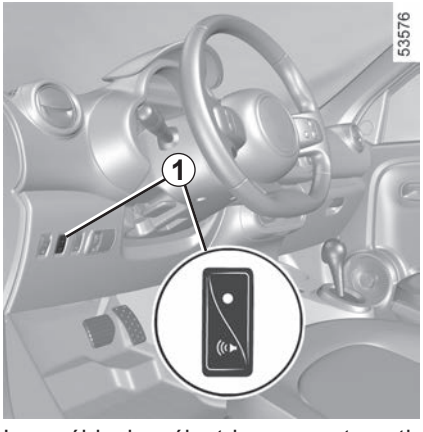

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Ce système permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence. La fonction avertisseur sonore piétons n'est pas désactivable.

Fonctionnement du système

Au démarrage du moteur, le système est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h.

Il se met en veille automatiquement si la vitesse est supérieure à 30 km/h environ et se déclenche automatiquement si la vitesse est inférieure à 30 km/h environ.

Sélection de la sonorité de l'avertisseur

Exercez un appui sur le contacteur ***1*** pour changer la sonorité de l'avertisseur sonore piétons, parmis les différents sons proposés.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX (1/2)

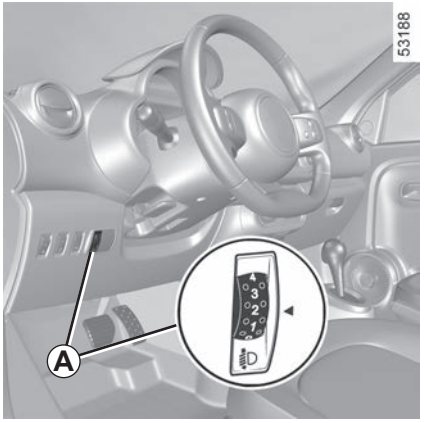

La commande ***A*** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande ***A*** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Exemples de position de réglage de la commande *A* en fonction de la charge	
0	**Conducteur seul ou avec un passager à l'avant**
1	**Tous les sièges occupés**
2	**Tous les sièges occupés et le coffre chargé**
3	**Conducteur seul et le coffre chargé**

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande ***A*** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour.

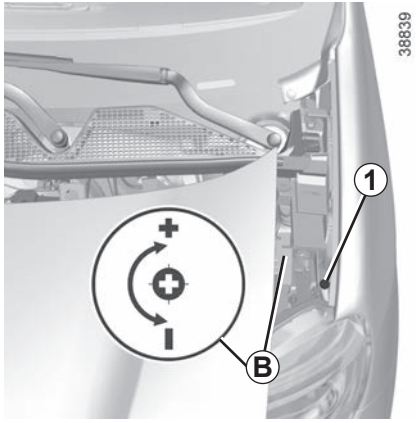

Réglage temporaire

Ouvrez le capot avant ➥ 4.2 et décalez-le latéralement pour accéder à la vis ***1*** et au marquage ***B***.

Nota : veillez à ne pas rayer la peinture du véhicule.

Pour chaque projecteur, à l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis ***1*** d'un quart de tour vers le (**-**) pour descendre les faisceaux.

Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis ***1*** d'un quart de tour vers le (**+**) pour monter les faisceaux.

Le réglage effectué, veillez au bon repositionnement et au bon verrouillage du capot avant.

Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

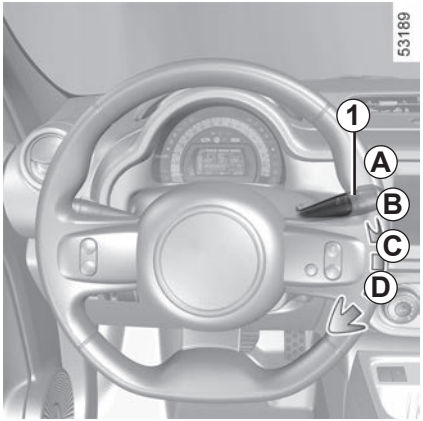

Contact mis, manœuvrez la manette ***1***

– ***A*** **arrêt.**

– ***B*** **balayage intermittent.** Suivant véhicule, entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague ***2***.

– ***C*** **balayage continu lent.**

– ***D*** **balayage continu rapide.**

Les positions ***B***, ***C*** et ***D*** sont accessibles contact mis.

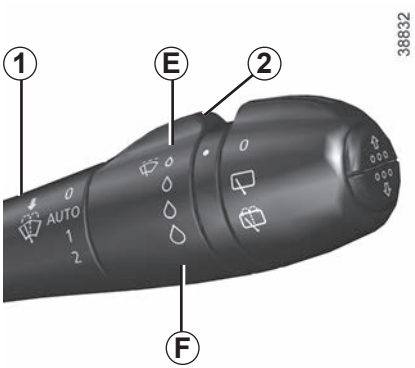

Véhicules avec fonction essuyage automatique

Moteur allumé, manœuvrez la manette ***1***.

– ***A*** **arrêt.**

– ***B*** **fonction essuyage automatique.** Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée :

  – ***E*** : sensibilité minimum ;

  – ***F*** : sensibilité maximum.

Nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur :

– en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;

– lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette ***1*** en position ***A*** afin de désactiver l'essuyage automatique.

– ***C*** **balayage continu lent.**

– ***D*** **balayage continu rapide.**

La position ***C*** est accessible contact mis. Les positions ***B*** et ***D*** sont accessibles moteur démarré uniquement.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/3)

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. Exemple : d'une vitesse continue rapide vous passez à une vitesse continue lente.
Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.
Toute action sur la manette ***1*** est prioritaire et annule cet automatisme.

Un démarrage du véhicule, manette en position ***D***, déclenche un balayage continu lent. Une nouvelle action de la manette sur la position ***D*** est nécessaire pour déclencher un balayage continu rapide.

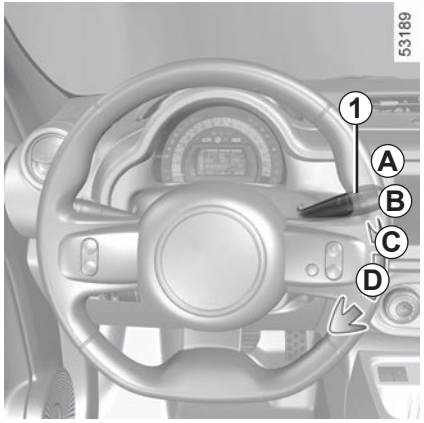

Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette ***1*** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, un balayage continu lent jusqu'à la fin de la demande puis trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

– il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
– décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➥ 5.22.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

– Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur de l'essuie-vitre) ;
– assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Ne tentez pas de relever les balais d'essuie-vitre. Ils ne peuvent pas rester en position décollée du pare-brise. Pour remplacer les balais, ➥ 5.22.

Lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position ***A*** (arrêt).

Risque de blessures.

Avant toute action sur le pare-brise (le lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise…), ramenez la manette ***1*** en position ***A*** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

Contact mis, pivotez l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à amener le point de repère ***2*** en face du symbole.
La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.

Essuie-vitre/lave-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à amener le point de repère ***2*** en face du symbole. Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.
Une action brève déclenche le lave-vitre arrière.
Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre arrière, un balayage continu jusqu'à la fin de la demande puis deux aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent ou sont en mode automatique, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.
Suivant véhicule, vous pouvez désactiver cette fonction depuis l'écran multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette ***1*** en position arrêt.

Risque de blessures ou de détérioration.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

– il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
– décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➥ 5.22.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

– Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
– assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Démarrage, arrêt du moteur 2.2
Commande de vitesses 2.3
Frein à main. 2.7
Conseils de conduite, éco-conduite. 2.8
Autonomie du véhicule : conseils 2.12
Environnement 2.14
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques 2.15
Système de surveillance de pression des pneumatiques 2.19
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite 2.23
Alerte de sortie de voie 2.27
Limiteur de vitesse. 2.30
Régulateur de vitesse 2.33
Aide au parking 2.37
Caméra de recul 2.39

Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio…) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Démarrage du moteur

– Appuyez sur la pédale de frein ;
– positionnez le levier de sélection de vitesses en position **P** uniquement **;**
– amenez la clé en position **D** et relâchez-la.

Le témoin **READY** peut clignoter au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Dès que le voyant **READY** s'allume fixe et que le signal sonore s'arrête, le véhicule est prêt à rouler.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction… et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs...

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

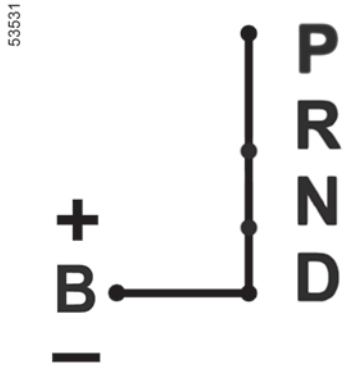

Levier de sélection *1*

P : parking

R : marche arrière

N : neutre (point mort)

D : mode automatique

B : mode régénératif. Trois niveaux de frein moteur, de **B1** (le plus faible) à **B3** (le plus important). **B2** est activé par défaut

***4* :** zone d'affichage du mode ou du rapport engagé

Nota : appuyez sur le bouton ***2*** pour passer de la position **D** ou **N** vers **R** ou **P**.

Mise en route

Le levier de sélection ***1*** en position **P**, démarrez le moteur, message **READY** ***3*** allumé au tableau de bord.

Pour quitter la position, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein (le témoin ***5*** s'affiche) avant de presser le bouton de déverrouillage ***2***.

Pied sur la pédale de frein (le témoin ***5*** sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

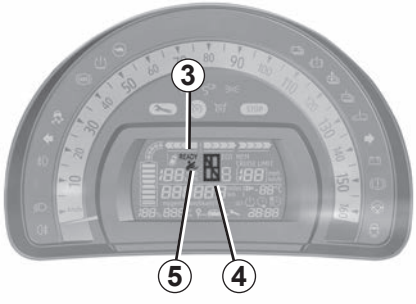

L'engagement du levier de sélection *1* en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

Mode automatique D

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier.

Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur démarré, appuyez sur la pédale de frein et basculez le levier en position **R**.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis) et, suivant véhicule, la caméra de recul s'active ➥ 2.39.

Mode régénératif B

En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir le véhicule. Ainsi le moteur génère un courant électrique qui permet de recharger la batterie de traction. Ce mode manuel permet de gérer un niveau de récupératif plus (**B3**) ou moins important (**B1**).

Passage de la position D à B

Engagez le levier en position **D**, amenez le levier vers la gauche jusqu'en position **B**.

B2 est le niveau sélectionné par défaut.

Pour sélectionner le niveau **B3**, donnez une impulsion vers l'avant. Pour sélectionner le niveau **B1**, donnez une impulsion vers l'arrière.

L'afficheur indique le mode **B** engagé accompagné de son niveau de frein moteur.

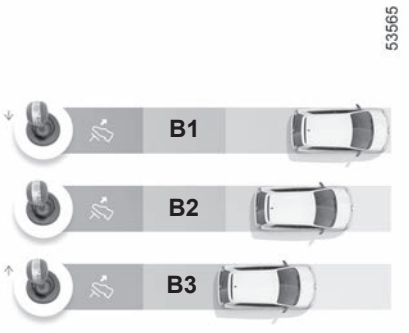

Position **B** engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).
En mode **B**, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.

Passage de la position B à D

Le levier en position **B**, amenez le levier vers la droite jusqu'en position **D**.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.
Serrez le frein à main.

La position **N** du levier n'assure pas le verrouillage mécanique des roues motrices, assurez-vous de son immobilisation avant de quitter le véhicule.

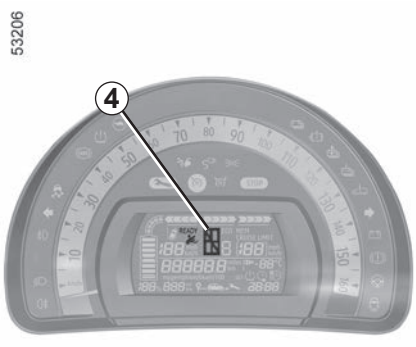

Anomalies de fonctionnement

Lorsque trois barres horizontales s'allument sur la zone d'affichage du mode ou du rapport engagé ***4*** accompagné du témoin ou STOP, cela indique une défaillance de la commande de vitesses. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Dépannage du véhicule

➥ 5.24

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage ***2***, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, enlevez le tapis ***6*** du fond du rangement pour accéder au levier de déverrouillage ***7***. Ensuite, relevez le levier ***7*** et appuyez simultanément sur le bouton de déverrouillage ***2*** situé sur le levier.

Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

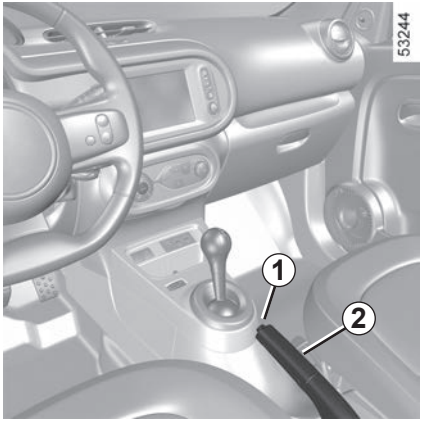

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier ***2*** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton ***1*** et ramenez le levier au plancher.
Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier ***2*** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé. Le témoin lumineux s'allume au tableau de bord.

Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.

À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et de placer la commande de vitesses en position **P**.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser la consommation, se référer aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie :

– l'économètre ;

– le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;

– le mode ECO activé par le bouton ECO ;

– la position **B** (Brake) « Freinage régénératif » de la commande de vitesses.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

53267

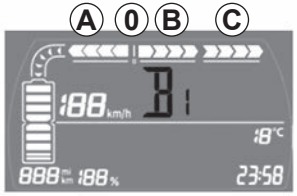

Économètre

(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la récupération ou la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation *A* « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation *0* « Optimale »

Indique une consommation nulle.

Zone d'utilisation *B* « consommation recommandée »

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

Zone d'utilisation *C* « consommation déconseillée »

Indique une consommation importante d'énergie.

Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran ***1*** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

– la consommation moyenne ;

– le nombre de kilomètres parcourus ;

– le nombre de kilomètres gagnés.

Une note globale de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus la note est élevée, meilleure est votre performance d'éco-conducteur.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances.

Pour plus d'information, consultez la notice d'utilisation du système multimédia.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise l'autonomie du véhicule en limitant les performances du moteur. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, régulation de vitesses, décélération...).

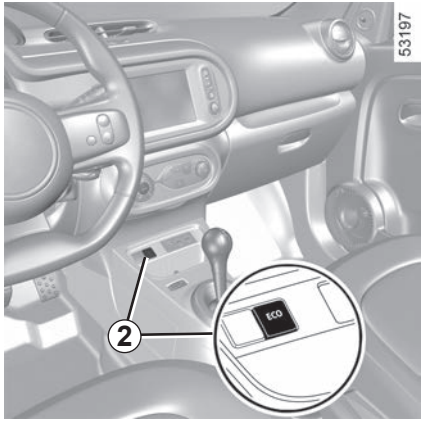

Activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur ***2***.

Le témoin **ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

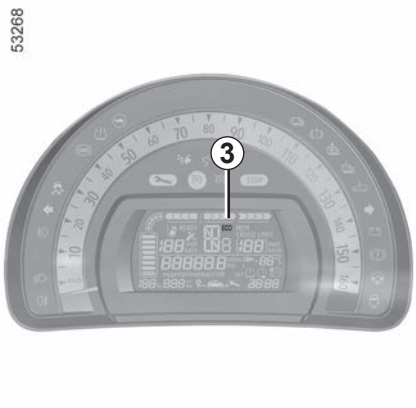

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur ***2***.

Le témoin **ECO** ***3*** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

À chaque activation ou désactivation de la fonction Mode ECO, la fonction régulateur de vitesse se met en veille ➥ 2.33.

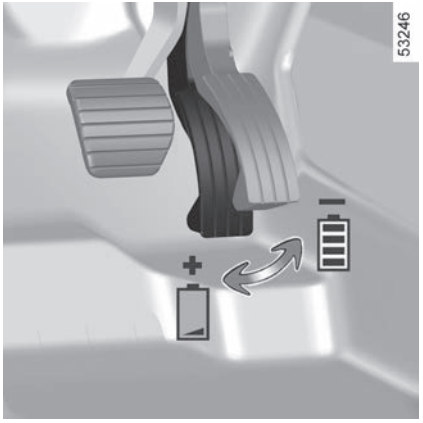

Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

– La vitesse coûte cher ;

– la conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse » ;

– évitez les accélérations brutales ;

– freinez le moins possible. Anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur afin de privilégier la récupération d'énergie ;

– en côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur ;

– intempéries, routes inondées.

Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Gêne à la conduite
Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.
Risque de coincement des pédales

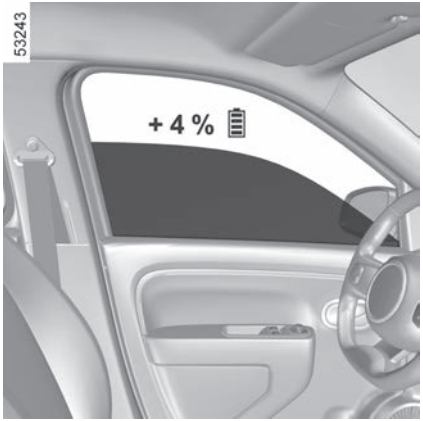

Conseils d'utilisation

– Privilégiez le Mode ECO ;

– éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu) ;

– utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation ;

– **pour les véhicules équipés du conditionnement d'air,** il est normal de constater une augmentation de la consommation électrique (surtout en milieu urbain) durant son utilisation.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

– Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer ;

– ne conservez pas une galerie de toit vide.

Gêne à la conduite
Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.
Risque de coincement des pédales

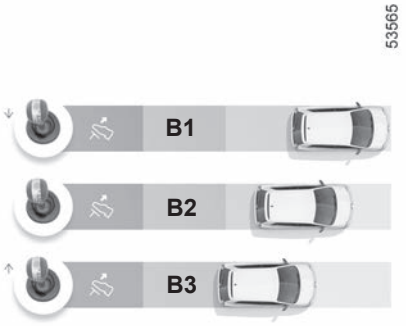

Position B « Brake »

La position **B** permet à tout instant d'ajuster le niveau du frein moteur du véhicule. En roulage, il est préférable d'être sur le frein moteur le plus faible, **B1**, afin de ne pas perdre de vitesse. Par contre, lorsque vous souhaitez ralentir ou vous arrêter, il est préférable d'avoir un frein moteur important et de se positionner en **B3** afin d'optimiser la récupération d'énergie dans la batterie de traction.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (1/2)

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables. Ces facteurs sont :

– la vitesse et le style de conduite ;
– le profil de la route ;
– le confort thermique ;
– les pneumatiques ;
– l'utilisation d'accessoires électriques ;
– le chargement du véhicule.

De plus, l'activation du Mode ECO permet au véhicule de prendre en charge automatiquement tous les éléments consommateurs d'énergie (puissance moteur...) pour réduire au maximum leur consommation ➥ 2.8.

La vitesse et le style de conduite

Une vitesse élevée réduit fortement l'autonomie du véhicule. À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

– réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 20 % d'autonomie environ ;

34630

– réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 10 % d'autonomie environ.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Conseils :

– roulez à vitesse constante ;
– consultez régulièrement les outils mis à votre disposition pour vous informer des conditions de roulage (économètre, consommation instantanée, bilan trajet...) ➥ 2.8 ;

53242

– adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante ;
– privilégiez la récupération d'énergie : anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

Le profil de la route

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

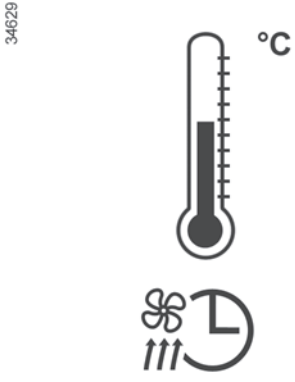

Le confort thermique

L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.
Pour préserver l'autonomie du véhicule, il est conseillé de privilégier avant son utilisation, le mode « programmation ».

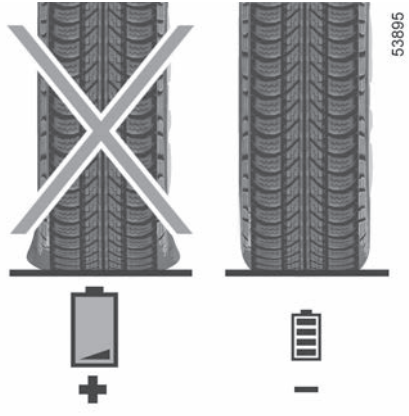

Les pneumatiques

Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule ➥ 4.9.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie secondaire 12 volts, piles…) doivent être déposées auprès des organismes spécialisés.

– Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.

– Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85 % et valorisable à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/4)

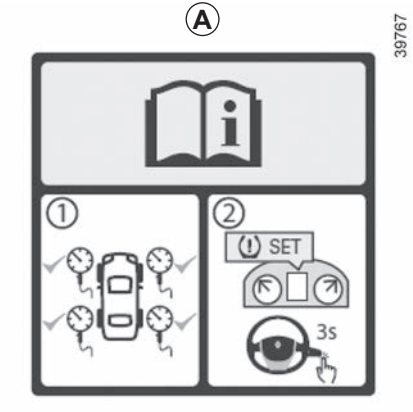

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est reconnaissable à la présence de l'étiquette ***A*** dans le véhicule.

Pour contrôler sa présence, ouvrez la porte conducteur.

Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin ***1*** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/4)

Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celle inscrite sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques, sinon il pourrait ne pas donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante ➥ 4.9.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

– système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
– système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
– modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
– conduite sportive avec forte accélération ;
– circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
– circulation avec des chaînes à neige ;
– montage d'un seul pneu neuf ;
– utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque ;
– ...

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer **véhicule à l'arrêt** :

– après chaque regonflage ou réajustement de la pression d'un des pneumatiques ;
– lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
– après un changement de roue ;
– après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques ;
– après une permutation de roue du même essieu (cette pratique est interdite entre les roues avant et les roues arrière).

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

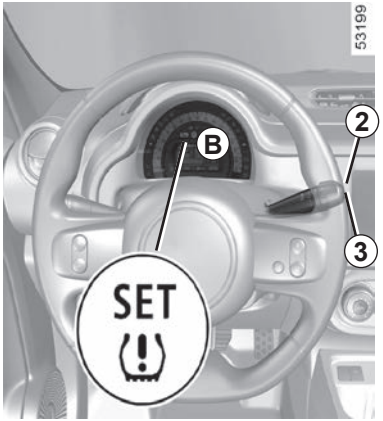

Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

– faites des appuis courts sur l'un des boutons ***2*** ou ***3*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « **SET** » sur l'afficheur ***B*** ;

– faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons ***2*** ou ***3*** pour lancer l'initialisation. Le clignotement du témoin « **SET** » durant environ 5 secondes, suivi de l'allumage fixe du témoin « **SET** » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Suivant équipement, vous pouvez effectuer la réinitialisation depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette ***A*** située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2** à **0,3** bar (**3** PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/4)

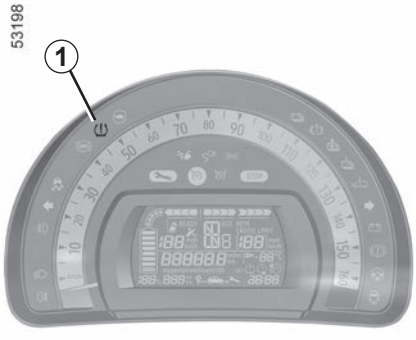

Gonfler les pneus et réinitialiser

Le témoin ***1*** s'allume fixe.

Il indique qu'au moins une des roues est dégonflée ou crevée.
En cas de dégonflage, regonflez le pneumatique concerné.
En cas de crevaison, remplacez-le ou faites appel à un Représentant de la marque.
Contrôlez et réajustez à froid la pression des quatre pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Le témoin ***1*** s'éteint après avoir lancé la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneus

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➥ 5.6.

Après chaque changement de roue/pneu, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➥ 5.2.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Système à contrôler

Le témoin ***1*** clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe. Ce témoin est accompagné du témoin .

Ils indiquent un défaut du système, consultez un Représentant de la marque.

Système indisponible

Le témoin ***1*** clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/4)

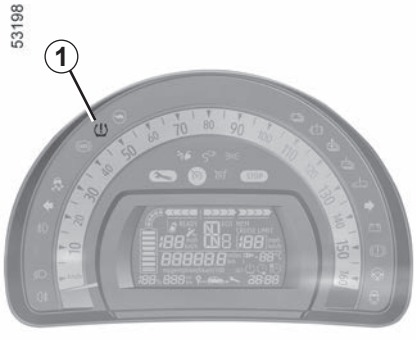

Lorsque le véhicule en est équipé, en roulage, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement, en roulage, la pression du pneumatique.

Le témoin ***1*** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

– lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;

– après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques une fois par mois.

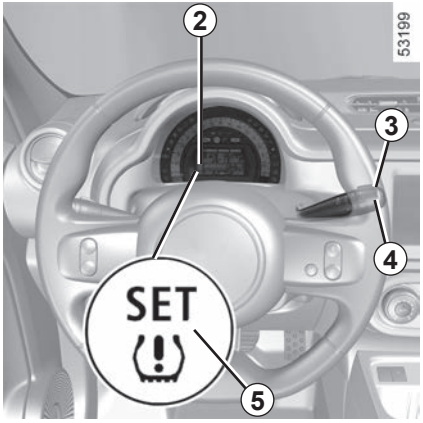

Procédure de réinitialisation

Moteur arrêté :

– faites des appuis courts sur l'un des boutons ***3*** ou ***4*** pour sélectionner le témoin ***5*** sur l'afficheur ***2*** ;

– faites un appui long (environ cinq secondes) sur l'un des boutons ***3*** ou ***4*** pour lancer l'initialisation. Le témoin « **SET** » clignote puis redevient fixe. Ceci indique que la demande de réinitialisation de la valeur de pression de référence est bien prise en compte.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le champ de porte conducteur ou, suivant véhicule, sur le pied de porte côté conducteur.

Affichage

Pression pneus à réajuster

Le témoin s'allume fixe. Il indique qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez, si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid. Le témoin s'éteint après quelques minutes de roulage.

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Crevaison

Le témoin s'allume fixe accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore. Cela indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.

Capteurs pneus à contrôler

Le témoin clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin .

Ce témoin apparaît en cas de montage sur le véhicule de roue(s) non équipée(s) de capteurs (roue de secours par exemple). Dans les autres cas, contactez un Représentant de la marque.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).
Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2** à **0,3** bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs…).

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le Réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/4)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Interprétations
	Pression pneus à réajuster	Cela indique qu'un sous-gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.
+ STOP	Crevaison	Les témoins s'allument fixes et sont accompagnés d'un signal sonore. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique s'il est crevé.
+	Capteurs pneus à contrôler	Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.
	Localisation pneus échec	Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- **de l'antiblocage des roues (ABS) ;**
- **du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage, système antipatinage et assistance par vent latéral ;**
- **de l'assistance au freinage d'urgence ;**
- **de l'aide au démarrage en côte.**

Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.
Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé…).
Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules…).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

- et ABS allumés au tableau de bord : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;
- ABS, , et STOP allumés au tableau de bord : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.

Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage, système antipatinage et assistance par vent latéral

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage…).
Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du système le témoin clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Assistance par vent latéral

Ce système optimise l'action de l'ESC et contribue également au contrôle du véhicule en cas de variation de vent latéral. Il aide à maintenir la trajectoire du véhicule en agissant sur le système de freinage.

En cas de déclenchement du système, le témoin peut clignoter au tableau de bord.

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélérations ou de décélérations.
À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins et s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et l'antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence lors de l'appui sur la pédale de frein. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :
- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez, le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin s'allume au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de sélection est en position autre que **N** ou **P** et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).

Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités…).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/3)

Cette fonction d'alerte de sortie de voie alerte le conducteur en cas de franchissement involontaire d'une ligne continue ou discontinue.
Cette fonction utilise une caméra fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

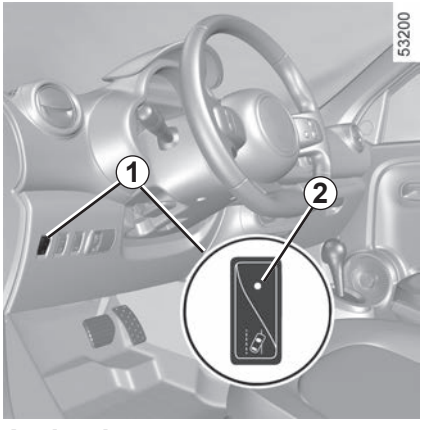

Activation

Appuyez sur le contacteur ***1*** : le témoin ***2*** intégré au contacteur ***1*** s'éteint.

La fonction entre en alerte si :

– le témoin intégré au contacteur ***1*** est éteint ;

et

– la vitesse est supérieure à environ 70 km/h ;

et

– des lignes sont détectées.

Le témoin s'allume au tableau de bord pour vous en informer.

Lorsqu'une ligne est franchie sans activation des indicateurs de changement de direction, la fonction alerte le conducteur au moyen du témoin clignotant au tableau de bord et d'un signal sonore.

Conditions de non-activation des alertes

– Indicateurs de direction activés ou ayant été activés moins de 4 secondes environ avant le franchissement de la ligne ;
– franchissement très rapide de ligne ;
– roulage en continu sur une ligne ;
– en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage ;
– pare-brise sale au niveau de la caméra ;
– ...

Désactivation

Appuyez sur le contacteur ***1***. Le témoin ***2*** intégré au contacteur ***1*** s'allume.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, le témoin intégré au bouton ***1*** reste allumé, les témoins et s'allument au tableau de bord accompagnés d'un signal sonore. Consultez un Représentant de la marque.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/3)

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

– En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
– suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

LIMITEUR DE VITESSE (1/3)

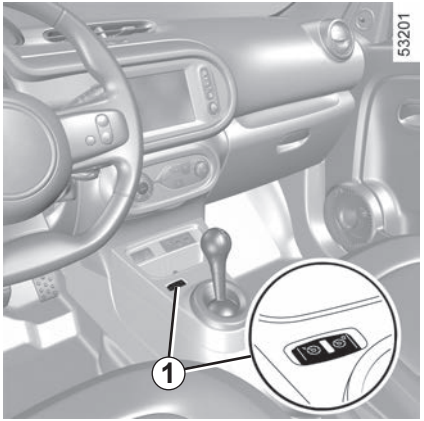

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Commandes

1 Contacteur général Marche/Arrêt.

2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).

3 Variation décroissante de la vitesse limitée (-).

4 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).

5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).

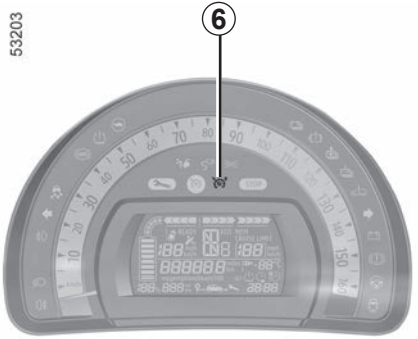

Mise en service

Pressez le contacteur ***1*** côté . Le témoin ***6*** s'allume en orange et le message « **LIMIT** » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.
Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur ***2*** (+) : la vitesse limitée remplace les tirets.
La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

– le contacteur ***2*** (+) pour augmenter la vitesse ;

– le contacteur ***3*** (-) pour diminuer la vitesse.

La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalles réguliers pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur ***5*** (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et le message « **MEM** » accompagné de la vitesse mémorisée apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur ***4*** (R).

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur ***2*** (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

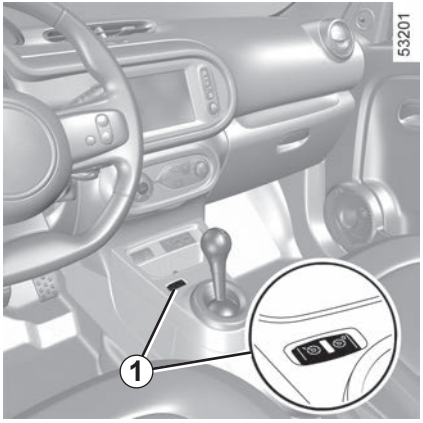

Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur ***1***, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/4)

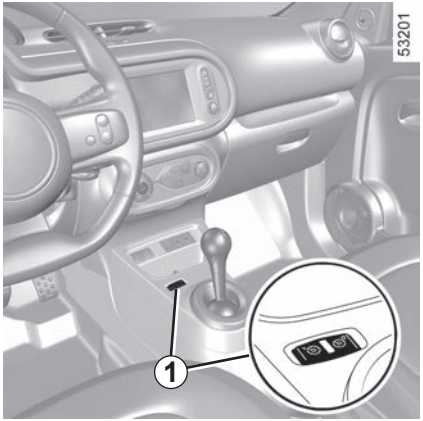

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation.**

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur. Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral…).

Risque d'accident.

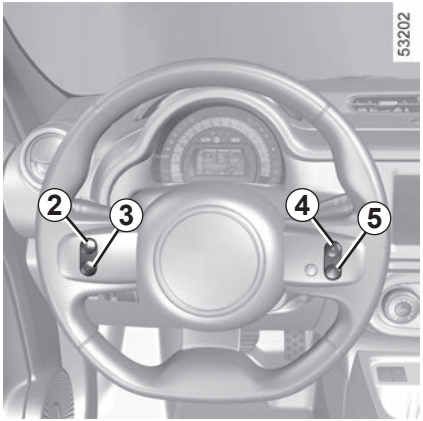

Commandes

1 Contacteur général Marche/Arrêt.

2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (**+**).

3 Variation décroissante de la vitesse de régulation (**-**).

4 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (**R**).

5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (**0**).

Mise en service

Pressez le contacteur ***1*** côté .

Le témoin ***7*** s'allume en vert et le message « **CRUSE** » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

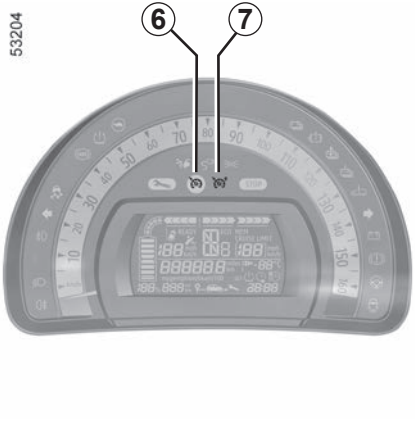

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur ***2*** (**+**) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.
La vitesse de régulation remplace les tirets et la régulation est confirmée par l'allumage du témoin ***6*** en vert, en plus du témoin ***7***.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Le mode **B** (**B1**, **B2**, **B3**) engagé à l'activation du régulateur de vitesse n'est plus modifiable. Si vous souhaitez changer le mode **B** engagé, désactivez le régulateur de vitesse.

Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

– le contacteur ***2*** (**+**) pour augmenter la vitesse,

– le contacteur ***3*** (**-**) pour diminuer la vitesse.

La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

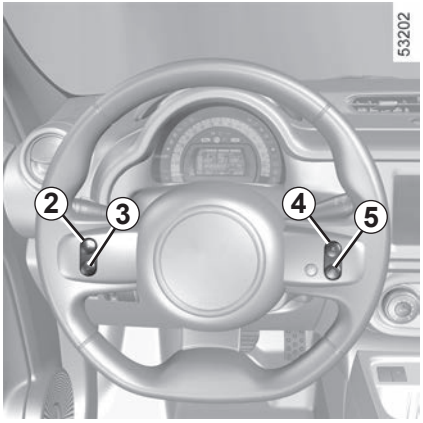

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

– le contacteur ***5*** (**0**) ;

– la pédale de frein ;

– le passage en position **N**.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « **MEM** » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin .

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur ***2*** (**+**) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

La mise en veille, l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse ou le changement de position de la commande de vitesse n'entraînent pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques…). Appuyez sur le contacteur ***4*** (**R**) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'allumage du témoin .

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

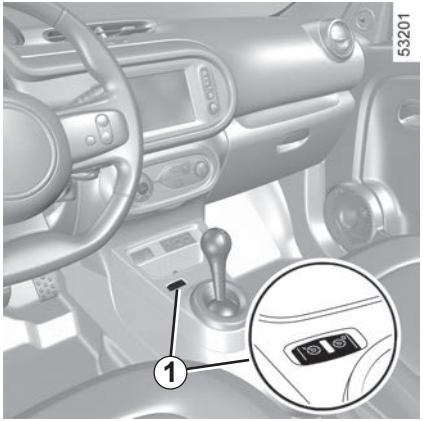

Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur ***1***, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction des témoins verts et au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Le système d'aide au parking est activé quand la marche arrière est enclenchée.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée…), choqués, modifiés (y compris peinture ...) ou masqués par tout accessoire monté sur la face avant ou arrière de votre véhicule.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet…) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, un signal sonore retentit. La plupart des objets se trouvant à moins de 1,20 mètre environ de l'arrière du véhicule sont détectés.

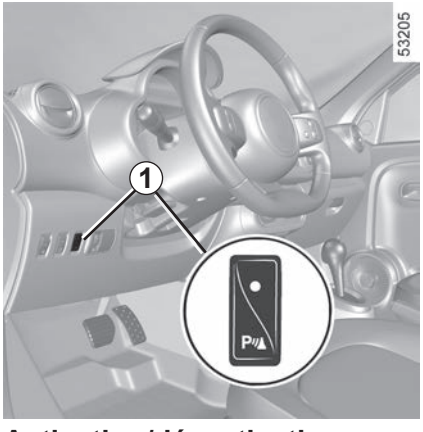

Activation/désactivation

Appuyez sur le contacteur ***1*** pour désactiver le système.

Le témoin du contacteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant 3 secondes. Consultez un Représentant de la marque.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière (et jusqu'à 5 secondes environ après le passage sur un autre rapport), la caméra ***1*** située à proximité des éclaireurs transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia ***2*** accompagnée d'un gabarit mobile et d'un gabarit fixe.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

Nota :

– veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige…) ;

– suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia ***2***. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo…) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin…) lors de la manœuvre.

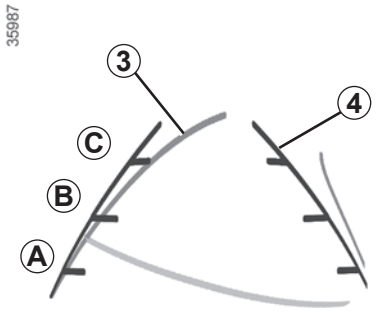

Gabarit mobile *3* (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia ***2***. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe *4*

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs ***A***, ***B*** et ***C*** indiquant la distance derrière le véhicule :

– ***A*** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
– ***B*** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
– ***C*** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.
Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo…) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin…) lors de la manœuvre.

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.
Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.
Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.
En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil…), la vision de la caméra peut être perturbée. Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le témoin apparaît au tableau de bord et, suivant véhicule, l'affichage caméra disparaît.

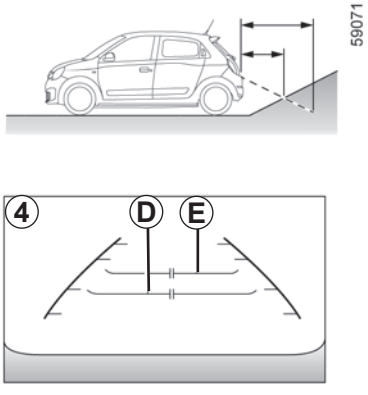

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe ***4*** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en ***D***, la distance réelle de l'objet se situe en ***E***.

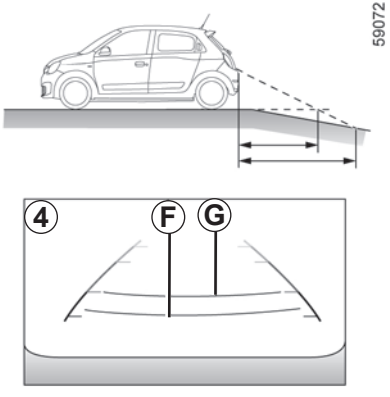

Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe ***4*** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en ***G***, la distance réelle de l'objet se situe en ***F***.

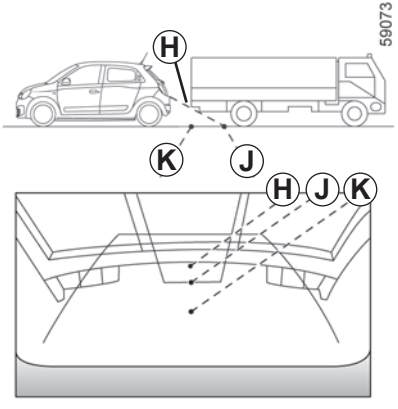

Reculer près d'un objet saillant

La position ***H*** paraît plus éloignée que la position ***J*** affichée à l'écran. La position ***H*** est toutefois à la même distance que la position ***K***.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position ***K***.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs 3.2
Air conditionné automatique 3.4
Conditionnement d'air : programmation 3.8
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation 3.10
Lève-vitres 3.13
Toit ouvrant 3.16
Éclairage intérieur 3.17
Rangements, aménagements habitacle 3.18
Cendrier, allume-cigares, prise accessoires 3.22
Appuis-tête arrière 3.23
Banquette arrière 3.24
Coffre à bagages 3.25
Cache-bagages 3.26
Tablette arrière 3.26
Aménagement coffre à bagages 3.27
Transport d'objets dans le coffre 3.28
Barres de toit, becquet 3.29
Équipement multimédia 3.30

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)

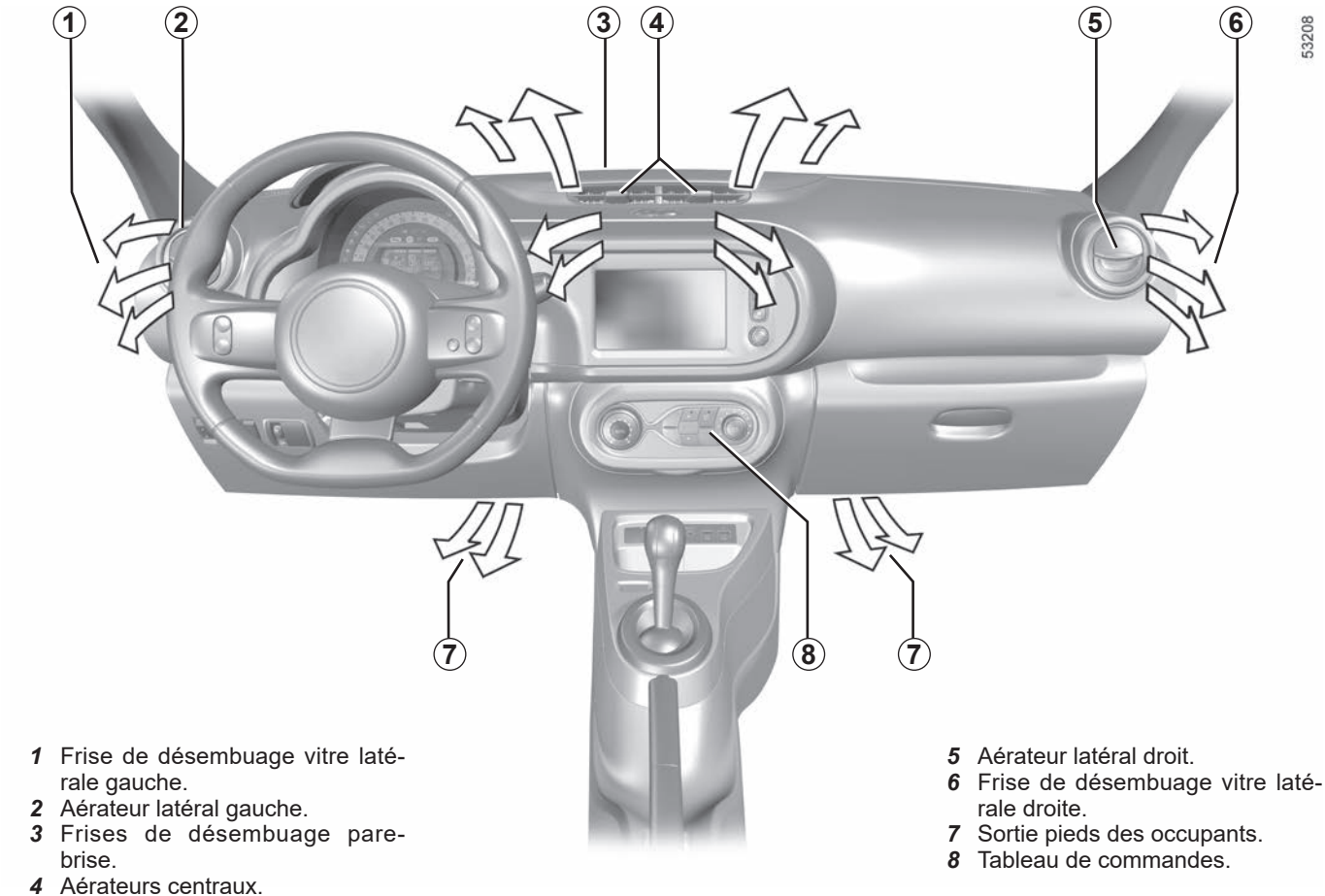

1 Frise de désembuage vitre latérale gauche.
2 Aérateur latéral gauche.
3 Frises de désembuage pare-brise.
4 Aérateurs centraux.
5 Aérateur latéral droit.
6 Frise de désembuage vitre latérale droite.
7 Sortie pieds des occupants.
8 Tableau de commandes.

Aérateurs centraux

Orientation

Manœuvrez les curseurs ***9*** dans la position désirée.

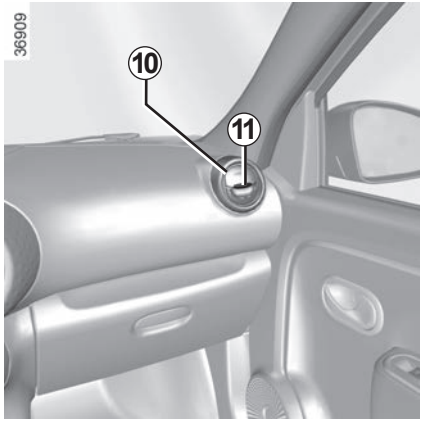

Aérateurs latéraux

Débit

Pour ouvrir l'aérateur ***10*** appuyez sur l'aérateur (point ***11***) en fonction de l'ouverture souhaitée.

Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur latéral ***10***.

Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

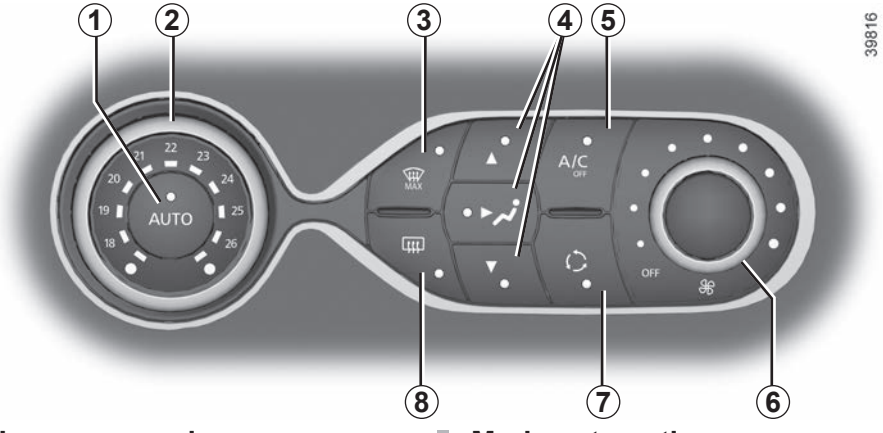

Les commandes

1 Mode automatique (suivant véhicule).

2 Réglage de la température de l'air.

3 Fonction « voir clair ».

4 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitable.

5 Commande d'air conditionné (suivant véhicule).

6 Réglage de la vitesse de ventilation.

7 Recyclage de l'air.

8 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

(suivant véhicule)

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche ***1***.

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande ***6*** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande ***2*** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (« 18 °C » et « 26 °C »).

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche ***3***, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air (suivant véhicule) et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche ***8*** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche ***3*** ou ***1***.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

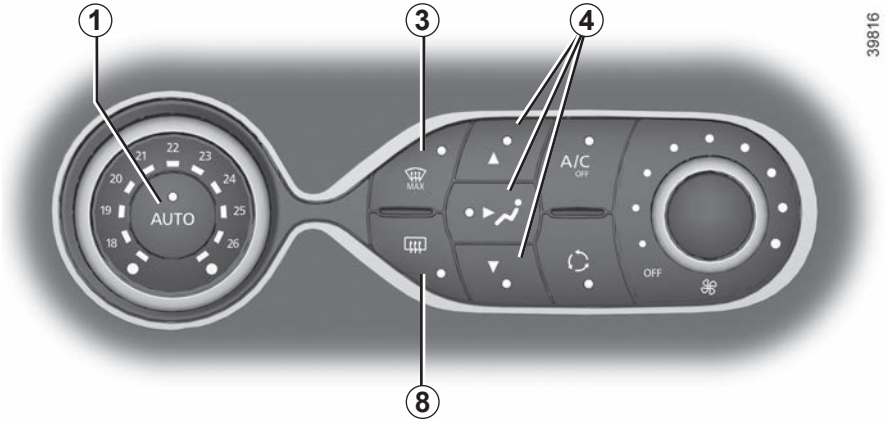

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur l'une des touches ***4***. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.

Il est possible de combiner deux positions à la fois, appuyez sur deux des touches ***4***.

Le flux d'air est principalement réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant et les frises de désembuage de pare-brise.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

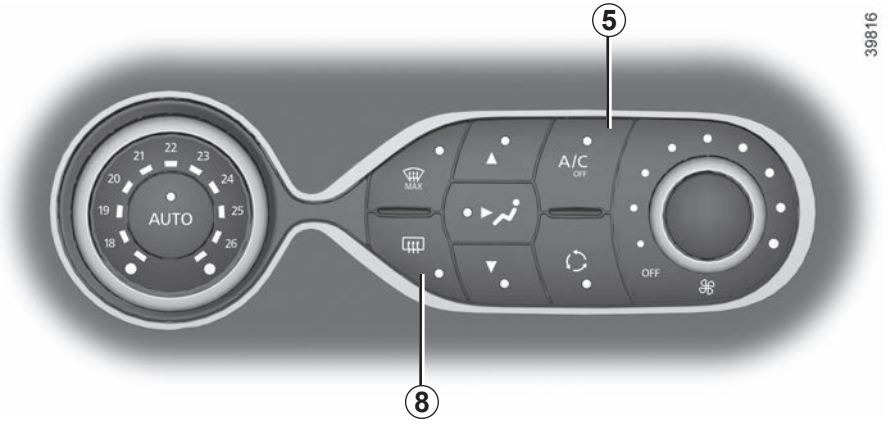

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche ***8***, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche ***8***. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

(suivant véhicule)

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche ***5*** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'allume.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement, dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche ***7***.

Nota :

– pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur ;

– le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée…) ;

– le recyclage d'air permet d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

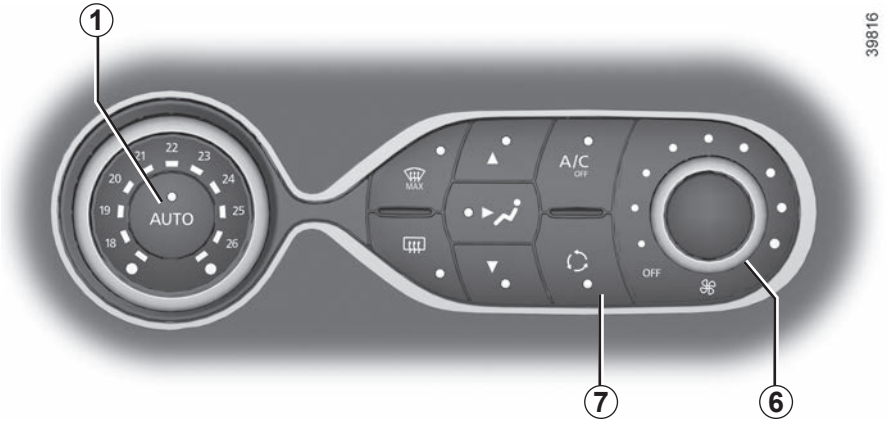

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche ***7***, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche ***7*** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche ***7***.

Arrêt du système

Tournez la commande ***6*** sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande ***6*** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche ***1***.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Moteur démarré, véhicule à l'arrêt, depuis l'écran multimédia ***1***, sélectionnez le menu « Réglages », onglet « Véhicule », le menu « Programmation » puis l'onglet « Confort » ***3***.

Programmation de l'heure de départ de la fonction

Appuyez sur « Modifier » ***2*** pour accéder aux paramètres de confort.

Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes de confort.

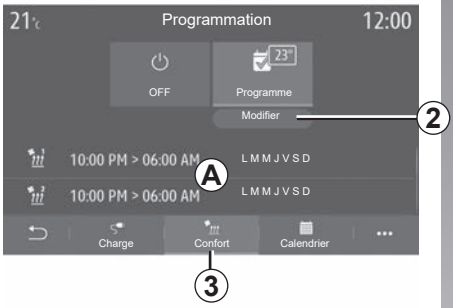

Depuis ce menu vous pouvez activer/désactiver les programmes enregistrés.

Sélectionnez l'heure ***4*** du programme que vous souhaitez modifier pour accéder aux réglages.

Nota :

– vous pouvez désactiver les programmes de confort en appuyant sur « **OFF** » ;

– le temps entre chaque programme est de 2 heures minimum ;

– les heures programmées sont affichées dans la zone ***A***.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Activation de la « Programmation »

La fonction se déclenche deux heures environ avant l'heure programmée pour arriver à une température de confort si :

– le capot avant est fermé ;
– l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 30 % environ ;
– le moteur est à l'arrêt.

Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Activation immédiate du conditionnement d'air

Il est possible d'effectuer un démarrage immédiat du conditionnement d'air si :

– le capot avant est fermé ;
– l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 30 % environ ;
– les portes sont fermées et verrouillées ;
– le moteur est à l'arrêt.

Moteur démarré, véhicule à l'arrêt, depuis l'écran multimédia ***1***, sélectionnez le menu « Réglages », allez dans l'onglet « Véhicule », sélectionnez le menu « Programmation » puis l'onglet « Confort » ***3***. Reportez-vous à la notice multimédia pour plus d'informations.

Arrêt du conditionnement d'air programmé

Le conditionnement d'air s'arrête automatiquement environ 10 minutes après l'heure de fin programmée.
Toutefois, la fonction peut se désactiver si :

– la prise de charge est débranchée ;
– le niveau de charge de la batterie de traction est inférieur à 25 % environ.

Nota : toute modification effectuée dans les 2 heures précédant un départ programmé doit faire l'objet d'une annulation puis d'une reprogrammation afin d'être prise en compte.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction **« voir clair »** pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.
Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**
  Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid**.
  Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) contient des gaz à effet de serre fluorés.

Fluide frigorigène R-134a

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette ***A*** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette ***A*** dépendent du véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.2.

Type du fluide frigorigène

(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation

Consultez la notice d'utilisation

Maintenance

x.xxx kg	Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x.xxt	La quantité en poids et en équivalent CO2.

59951

59945

Fluide frigorigène R-1234yf

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette ***B*** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette ***B*** dépendent du véhicule.

Type du fluide frigorigène

(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation

Produit inflammable

Consultez la notice d'utilisation

Maintenance

x.xxx kg	Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x.xxt	La quantité en poids et en équivalent CO2.

59944

59952

LÈVE-VITRES (1/3)

Ces systèmes fonctionnent contact mis (position « Marche » **M**) ou après avoir coupé le contact jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur (limité à environ 3 minutes).

La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

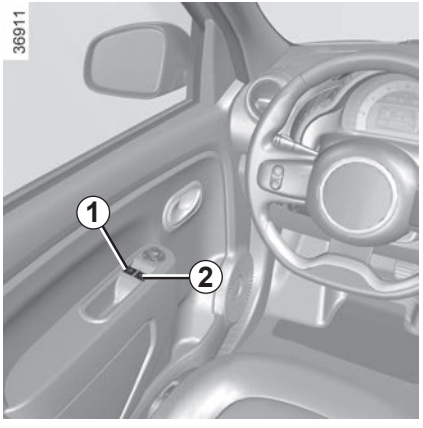

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur agissez sur le contacteur :

1 pour le côté conducteur ;
2 pour le côté passager avant.

De la place passager avant agissez sur le contacteur ***3***.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Mode impulsionnel

Suivant véhicule, ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. Il peut équiper la vitre conducteur. Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur ***1*** : la vitre s'abaisse ou se relève complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : lorsque la vitre conducteur rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Anomalies de fonctionnement

Lève-vitres électriques

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant trois secondes puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsionnel

Le lève-vitre impulsionnel est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de seize fois consécutives il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

– utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;

– sortir de ce blocage de façon définitive, moteur tournant, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts…) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

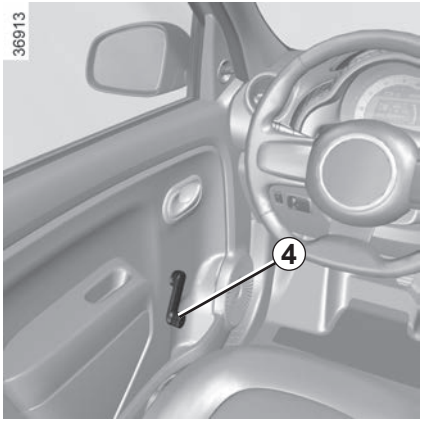

Lève-vitres manuels

Manœuvrez la manivelle ***4*** pour baisser ou lever la vitre jusqu'à la hauteur désirée.

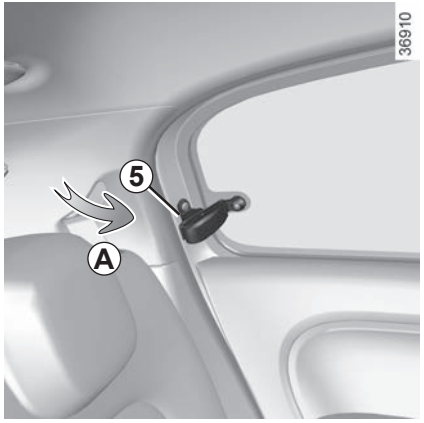

Vitres arrière

Pour entrebâiller la vitre, manœuvrez la poignée ***5*** (mouvement ***A***) puis bloquez-la en appuyant sur la poignée vers la droite.

À la fermeture, assurez-vous de son verrouillage.

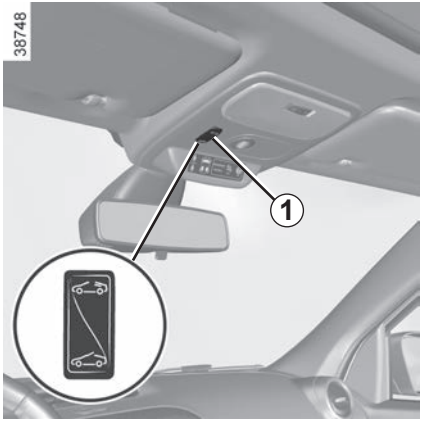

– **Ouverture partielle :** appuyez sur le contacteur ***1*** côté jusqu'à l'entrebâillement souhaité.

– **Ouverture complète :** appuyez sur le contacteur ***1*** côté pendant environ 6 secondes.

– **Fermeture :** appuyez sur le contacteur ***1*** côté pendant environ 6 secondes.

Nota : l'ouverture et la fermeture du toit ouvrant sont possibles uniquement si la vitesse du véhicule est inférieure à 110 km/h.

Précautions d'utilisation

– **Veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;

– **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services Techniques ;

– **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule ;

– **véhicule avec barres de toit :**

De manière générale, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit…) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque, pour connaître les adaptations possibles.

Anomalies de fonctionnement

Si le toit refuse de se refermer, consultez un Représentant de la marque.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur ***1*** côté .

Risque de blessures graves.

Plafonnier

Appuyez sur le contacteur ***1***, vous obtenez :

– un éclairage permanent ;

– un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;

– une extinction immédiate.

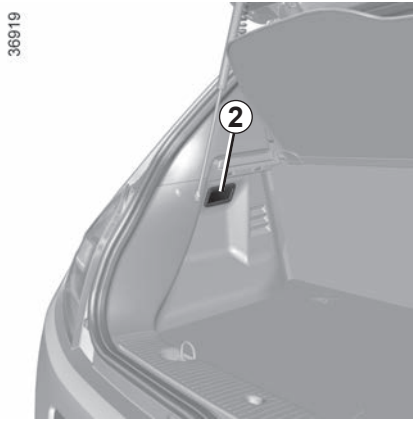

Éclaireur de coffre *2*

Il s'allume à l'ouverture du coffre.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé du plafonnier et des éclaireurs.

Portes correctement fermées, le verrouillage ou le démarrage du moteur entraîne l'extinction du plafonnier et des éclaireurs.

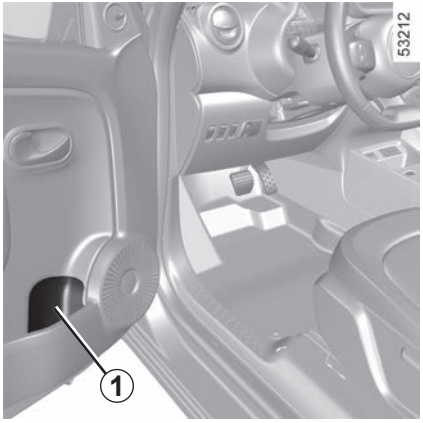

Vide-poches de porte avant *1*

Ils peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, levez la palette ***2***.

Le portillon est équipé de rangements.

Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

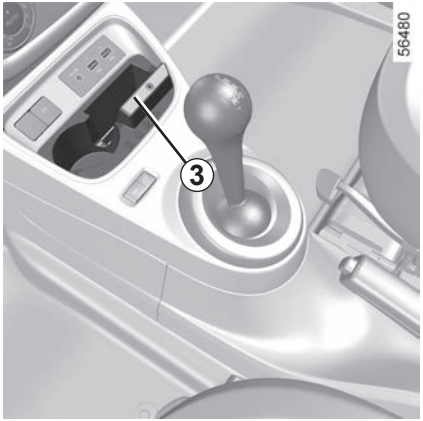

Zone de charge à induction *3*

(Suivant véhicule)

Pour plus d'informations sur la procédure de chargement, reportez-vous à la notice multimédia.

Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

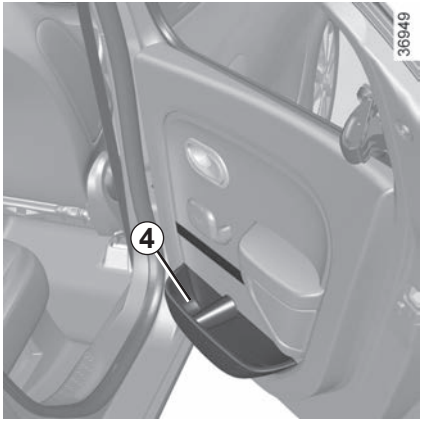

Vide-poches de porte arrière *4*

(Suivant véhicule)

Les vide-poches peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.

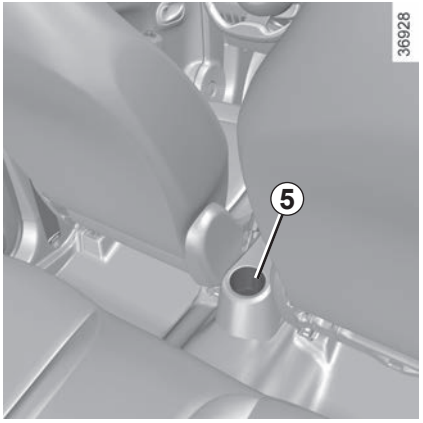

Porte-canettes *5*

Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes…

Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

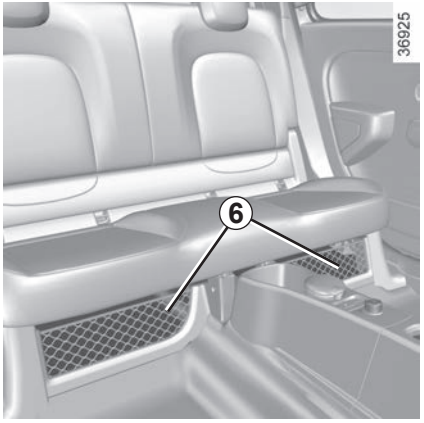

Rangement sous banquette arrière *6*

(Suivant véhicule)

Poignée de maintien passager *7*

(Suivant véhicule)

Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

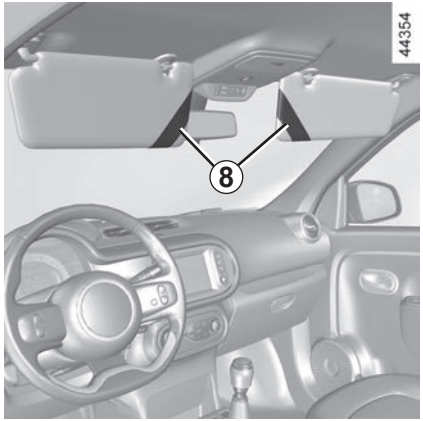

Rangement pare-soleil *8*

(Suivant véhicule)

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes…

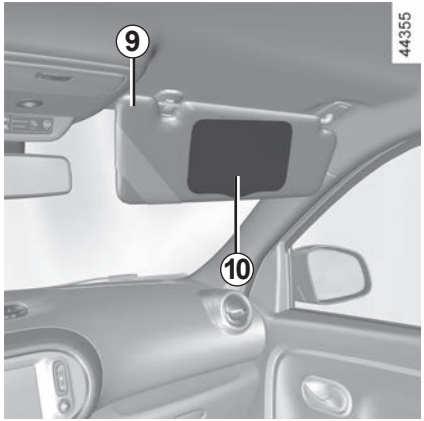

Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil ***9***.

Miroir de courtoisie

(Suivant véhicule)

Levez le couvercle ***10***.

En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie. **Risque de blessures.**

PRISE ACCESSOIRES

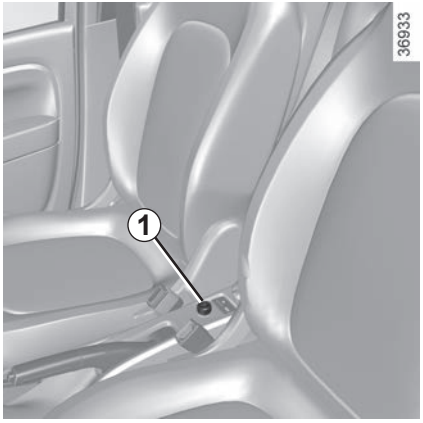

Prise accessoires *1*

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

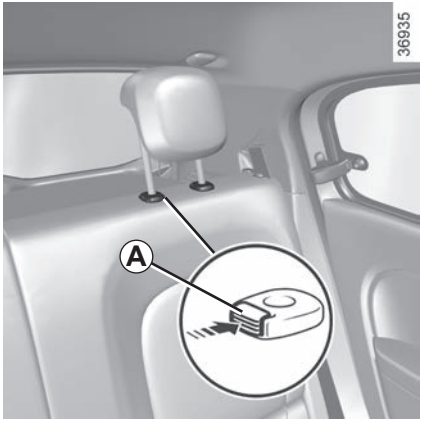

Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangement

Appuyez sur le bouton ***A*** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton ***A*** et sortez l'appui-tête.
Si nécessaire, basculez le dossier pour extraire l'appui-tête ➥ 3.24.

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.

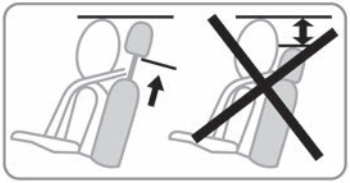

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

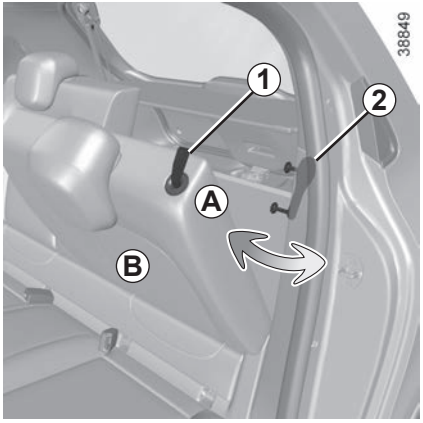

Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuis-tête au maximum.

Placez les ceintures de sécurité dans leur passant ***A***.

Tirez sur le haut la languette ***1*** et abaissez le dossier ***B***.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse, assurez-vous de son bon verrouillage.

Remontez le dossier et encliquetez-le contre son support.

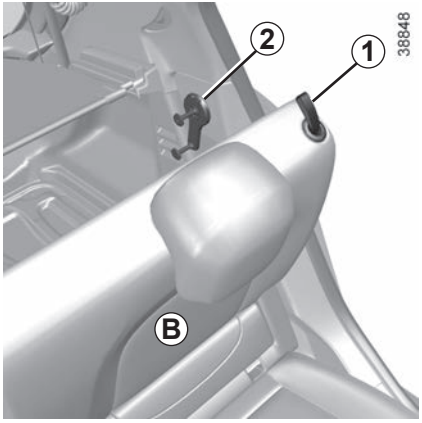

Augmentation du volume du coffre (Suivant véhicule)

Il y a possibilité de redresser le dossier plus à la verticale pour augmenter le volume du coffre :
- tirez sur la languette ***1*** et abaissez le dossier ***B*** ;
- levez la tige ***2*** ;
- relevez le dossier ***B*** et encliquetez-le sur la tige ***2***, assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour revenir en position initiale :
- tirez sur la languette ***1*** et abaissez le dossier ***B*** ;
- abaissez la tige ***2*** jusqu'en butée ;
- relevez le dossier ***B***, assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets…).

Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

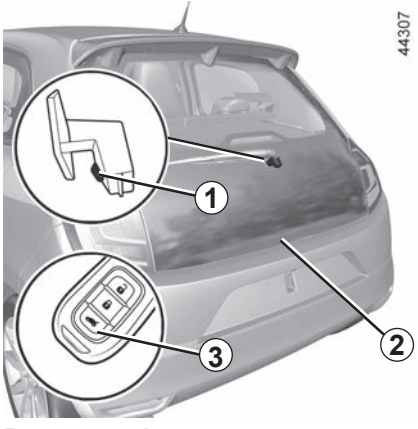

Pour ouvrir

Sans la télécommande

Portes déverrouillées, pressez le bouton ***1*** et soulevez la porte de coffre ***2***.

Avec la télécommande

Portes déverrouillées ou non, pressez le bouton ***3*** de la télécommande jusqu'à ce que le coffre s'entrouvre légèrement.

Dans ce cas, à la fermeture, le coffre est toujours déverrouillé : pensez à verrouiller le véhicule avant de le quitter.

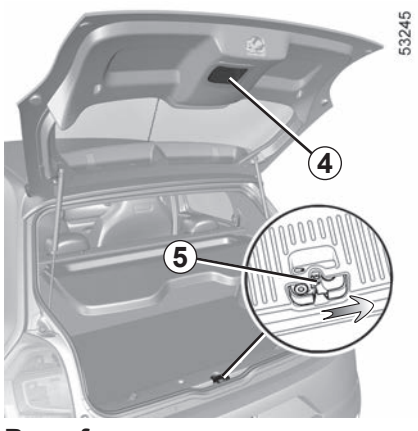

Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure ***4***.

Le moteur étant situé sous le tapis de coffre, ne glissez ou ne rangez rien sous le tapis de coffre.

Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

– accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;

– insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité ***5*** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;

– poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

TABLETTE ARRIÈRE

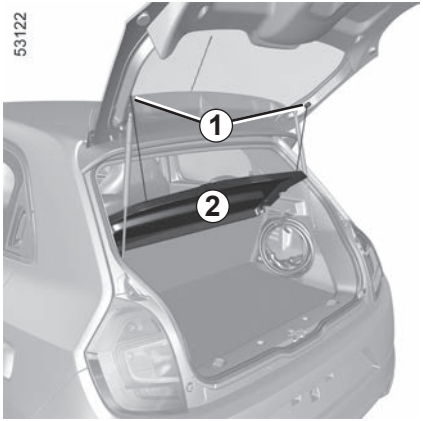

Tablette arrière *2*

La tablette se lève simultanément à l'ouverture du coffre.

Dépose

– Décrochez les deux cordons de rappel ***1*** ;
– tirez la tablette vers vous.

Repose

Pour reposer la tablette, procédez dans le sens inverse.

Ne placez pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils seront susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

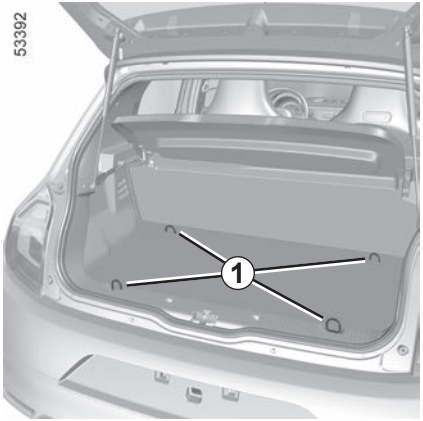

Crochets d'arrimage

Points de fixation ***1***.

Si votre véhicule n'est pas équipé de crochets d'arrimage, vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

Le moteur étant situé sous le coffre, ne glissez ou ne rangez rien sous le tapis de coffre.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

– le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas ***A***) ;

– les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas ***B***).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

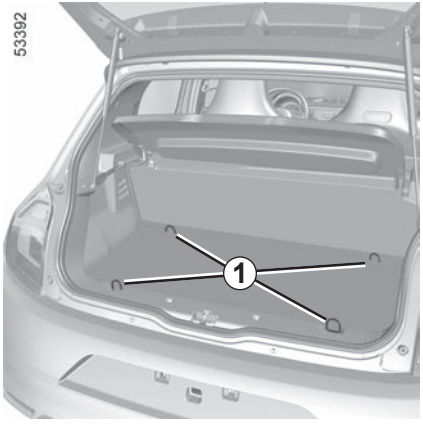

Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage ***1*** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

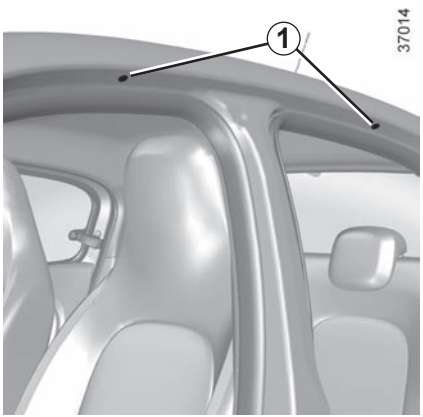

Accès aux points de fixation

Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation ***1***.

Lorsque les barres de toit, homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : 60 kg (y compris le dispositif de portage).

Becquet *A*

Pour votre sécurité, il est interdit de fixer des objets et/ou accessoires en appui sur le becquet ainsi que sur le hayon du véhicule.

Risque de blessures en cas de casse du hayon en verre ou du becquet.

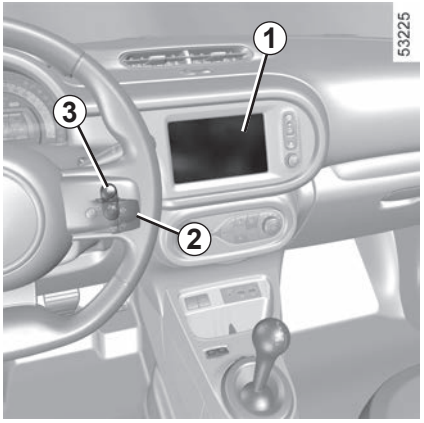

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent du véhicule.

1 Écran multimédia ;
2 Commande sous volant ;
3 Commande vocale ;

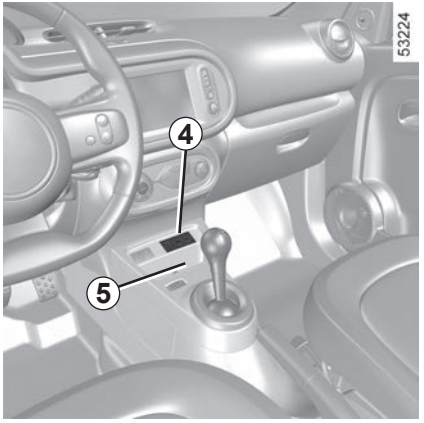

4 Prises multimédia ;
5 Chargeur sans fil ;

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

6 Micro ;
7 Support téléphone ;
8 Prises multimédia.

Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Chapitre 4 : Entretien

Capot avant 4.2
Niveaux 4.4
liquide de refroidissement moteur 4.4
liquide de freins 4.5
réservoir lave-vitres 4.6
Filtres. 4.6
Batterie secondaire 12 volts 4.7
Pressions de gonflage des pneumatiques. 4.9
Compartiment moteur 4.11
Entretien de la carrosserie. 4.12
Entretien des garnitures intérieures. 4.15

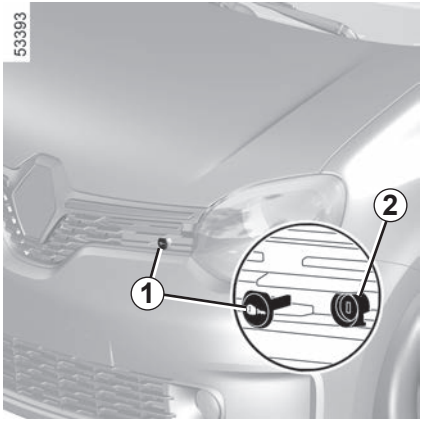

Déverrouillage de sécurité capot

Enlevez le cache-verrou ***1***.

Insérez la clé du véhicule dans le verrou ***2***, tournez-la.

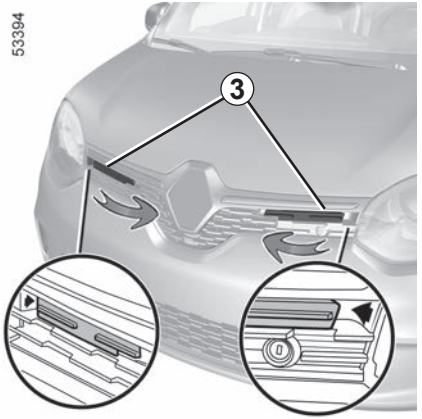

Tirez les languettes ***3*** jusqu'en butée pour déverrouiller le capot avant.

Ouverture du capot

- Tirez le capot vers l'avant (mouvement ***A***) jusqu'en butée ;
- soulevez-le en le tirant vers l'avant (mouvement ***B***).

Lors des interventions sous le capot avant, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

Fermeture du capot

Faites coulisser le capot vers l'arrière jusqu'à sa fermeture (mouvement ***C***).

Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

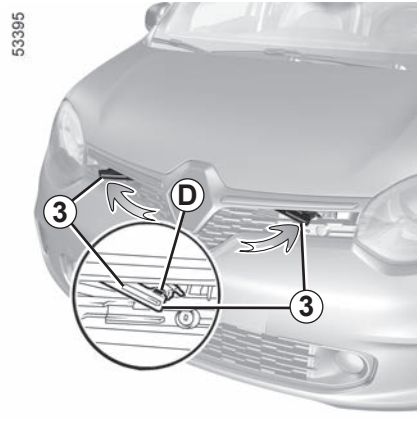

Verrouillage du capot

Poussez les languettes ***3*** jusqu'en butée : les repères rouges ***D*** ne doivent plus être visibles.

S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon…).

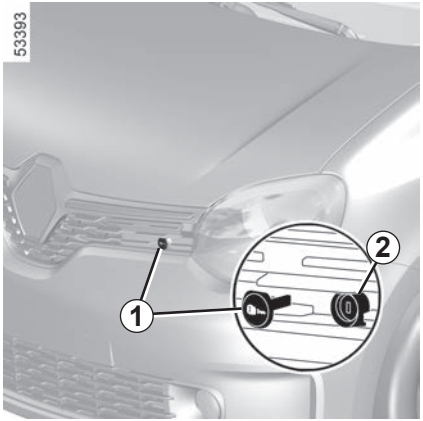

Insérez la clé du véhicule dans le verrou ***2***. Assurez vous du bon verrouillage du capot.

Replacez le cache-verrou ***1*** dans le bon sens comme illustré.

Ne pas intervenir sous le capot avant lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

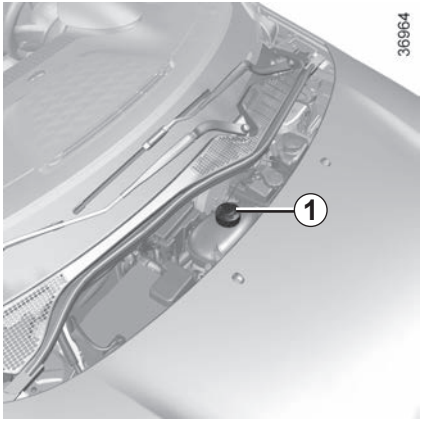

Liquide de refroidissement

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » et « **MAXI** » indiqués sur le bocal ***1***.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « **MINI** ».

Ne pas intervenir sous le capot avant lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

– une protection antigel ;

– une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.

Lors des interventions sous le capot avant assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.2.

Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau ou sur le site internet du Constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions sous le capot avant, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

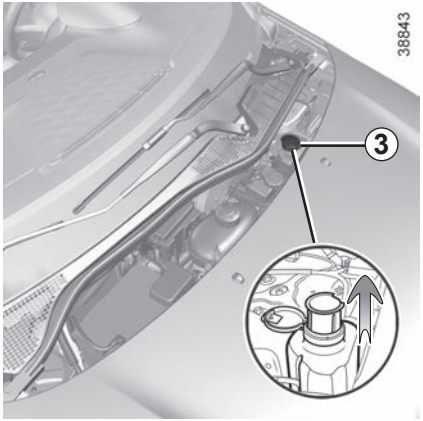

Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt :
- ouvrez le bouchon ***3*** ;
- tirez vers le haut la goulotte extensible jusqu'en butée ;
- remplissez jusqu'à voir le liquide ;
- renfoncez la goulotte en appuyant dessus puis remettez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre habitacle) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

Lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ 2.2.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Lors des interventions sous le capot avant, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE SECONDAIRE 12 VOLTS (1/2)

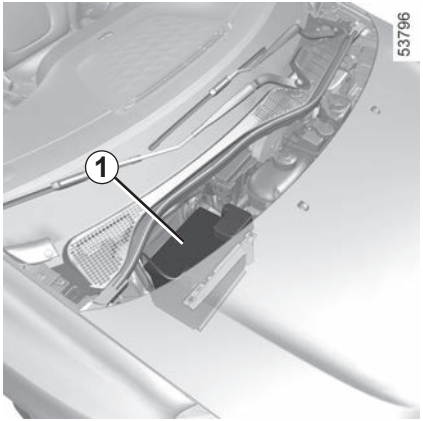

Elle est située sous le capot avant et ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Remplacement de la batterie *1*

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.

Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

Lors des interventions sous le capot avant, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire 12 V (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.
Risque de brûlures par chocs électriques.
Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.
La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.
Faites appel à un Représentant de la marque

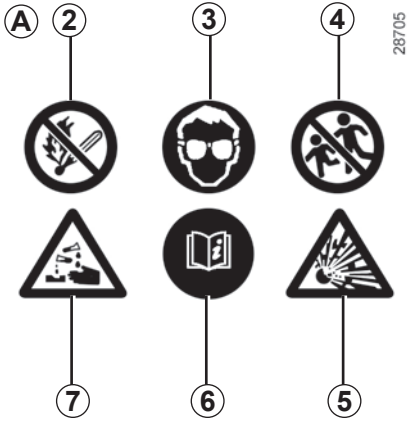

Étiquette *A*

Respectez les indications portées sur la batterie :

– ***2*** flamme nue interdite et défense de fumer ;

– ***3*** protection obligatoire de la vue ;

– ***4*** tenir éloigné des enfants ;

– ***5*** matières explosives ;

– ***6*** se reporter à la notice ;

– ***7*** matières corrosives.

Pour ne pas endommager votre véhicule, il est interdit de recharger sa batterie secondaire 12 volts en utilisant :

– un chargeur de batterie externe ;

– une batterie d'un autre véhicule.

Faites appel à un Représentant de la Marque.

Ne pas intervenir sous le capot avant lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

N'utilisez pas votre véhicule électrique pour dépanner la batterie secondaire 12 volts d'un autre véhicule. La puissance électrique 12 volts d'un véhicule électrique est insuffisante pour cette opération. Risque d'endommagement du véhicule.

Il est interdit de débrancher la batterie secondaire 12 volts.

Risque de brûlures par chocs électriques.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

37010

Étiquette *A*

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids,** il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (ou **3** PSI). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

36967

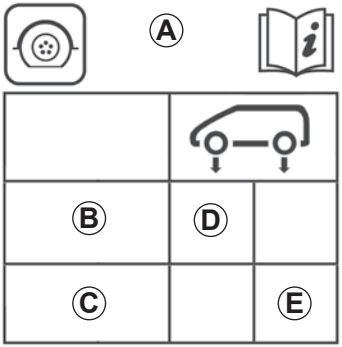

B : dimension des pneumatiques avant du véhicule.

C : dimension des pneumatiques arrière du véhicule.

D : pression préconisée à l'avant.

E : pression préconisée à l'arrière.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage…) le témoin s'allume au tableau de bord ➥ 2.15.

Après chaque réajustement de la pression d'un des pneumatiques, vous devez réinitialiser la valeur de référence de la pression des pneumatiques ➥ 2.15.

Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge)

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar.**

➥ 6.6

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➥ 5.6.

Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Compartiment moteur

Pour toute intervention dans le compartiment moteur situé sous le tapis ***A***, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Le moteur étant situé sous le coffre, ne glissez ou ne rangez rien sous le tapis de coffre.

Le système électrique du véhicule utilise une tension 400 volts.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie de techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

– Pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
– salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
– conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues…).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules…

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

– les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
– la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
– **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture ;**
  Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
– le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières… Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services Techniques, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse (localisation de la batterie de traction « 400 volts ») ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- trappe de charge ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Laver à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).
Frotter de manière intensive.
Passer le véhicule sous un portique de lavage.
Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).

Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➥ 1.90. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.
Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex. : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...).

Frotter de manière intensive.

Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Ecran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure…)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.
Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou du coton légèrement imbibé d'eau.
Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.
Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (boutique de la marque), soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.
L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).
Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum… qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Kit de gonflage des pneumatiques 5.2
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) 5.6
Projecteurs avant (remplacement des lampes) 5.9
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes) 5.11
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes) 5.14
Pré-équipement radio 5.15
Télécommande à radiofréquence : pile 5.16
Installation et utilisation d’accessoires : recommandations importantes 5.18
Fusibles 5.19
Essuie-vitres (remplacement des balais) 5.22
Remorquage : dépannage 5.24
Anomalies de fonctionnement 5.28

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement ***A*** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc ***B*** du pneumatique…

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.

Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau…).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)

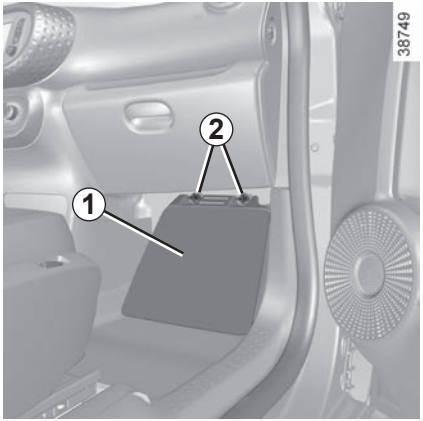

En cas de crevaison, utilisez le kit situé sous le repose-pieds passager ***1*** en dévissant les deux vis ***2***.

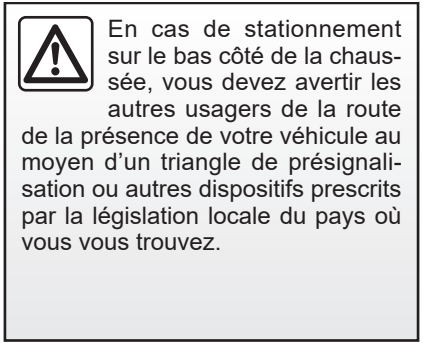

En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

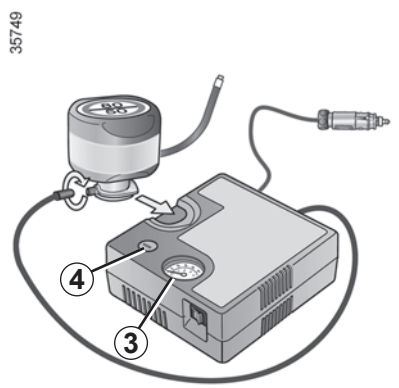

Moteur démarré, frein de parking serré :

– déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
– **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
– gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➥ 4.9 ;
– après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre ***3***) ;

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre ***3*** indique brièvement une pression jusqu'à 6 bar, puis la pression chute.

– Ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton ***4***.

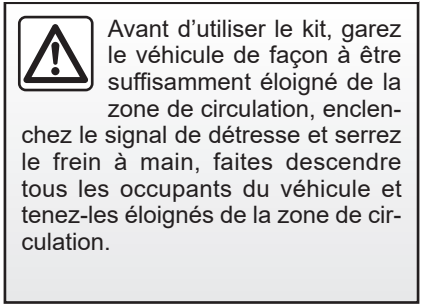

Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

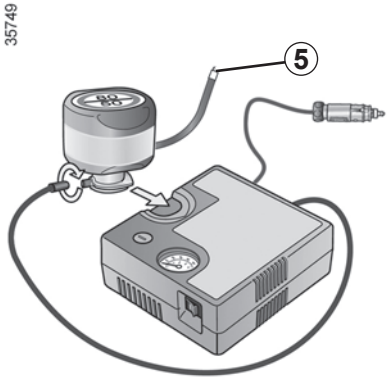

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille ***5*** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

– Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord ;
– rangez le kit ;
– à la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou ;
– démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression ;
– si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un Représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.

Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.
Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état. Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure ***1*** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles *2*** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des déréglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :
– mauvaise tenue de route ;
– risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (ou **3** PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Permutation des roues

Les roues avant et les roues arrière sont de dimensions différentes. Pour votre sécurité, il est interdit de permuter les roues (pneumatiques et/ou jantes) avant avec les arrière.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage…) le témoin s'allume au tableau de bord ➥ 2.15.
Réinitialiser la valeur de référence de la pression après chaque réajustement ➥ 2.15.

Remplacement des pneumatiques

Pour votre sécurité.
Seuls les pneumatiques identiques à ceux d'origine ou préconisés par un Représentant de la marque doivent être utilisés.
Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité. Cela peut nuire à la stabilité, au comportement, au freinage, au jeu entre la carrosserie et les pneumatiques.
Certains de ces effets peuvent causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite.

Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine et correspondre aux pneumatiques préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, montez des chaînes sur l'essieu arrière uniquement.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

Les roues 15" et 16" ne sont chaînables qu'avec des dispositifs ou équipements spécifiques, consultez un Représentant de la marque.

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Pour des raisons de sécurité (qualité d'adhérence du véhicule), équipez les quatre roues du véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les quatre roues du véhicule.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)

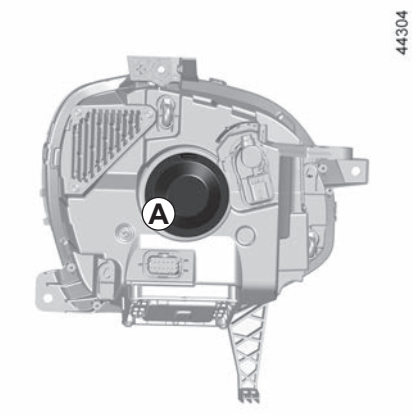

Feu de croisement/de route

Pour changer la lampe :

– déposez le cache ***A*** ;
– déconnectez le câblage ***1*** ;
– dégrafez le ressort ***2*** et sortez la lampe.

Type de lampe : H4.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

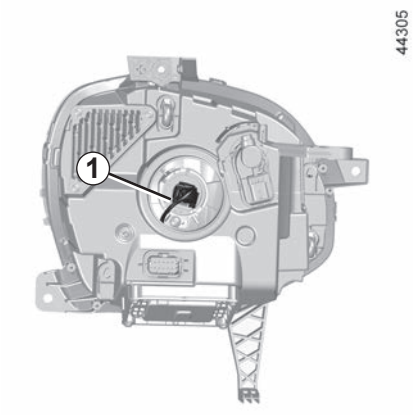

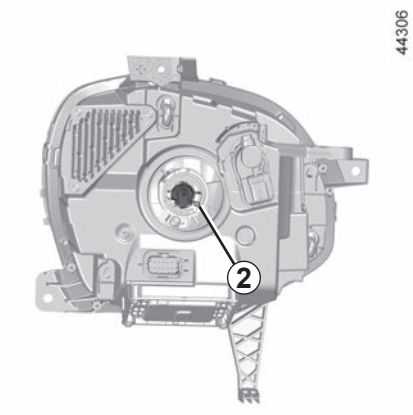

Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Lors des interventions sous le capot avant, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Feux de jour, de position et indicateur de direction à LED *3*

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard avant *4*

– Accédez au porte-lampe en passant par le dessous du véhicule ;
– déclippez la trappe ;
– dévissez le porte-lampe.

Type de la lampe : H16.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard », consultez un Représentant de la marque.

Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

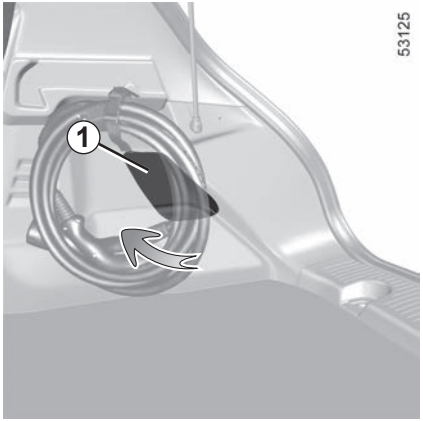

Feux stop et indicateur de direction

– Depuis le coffre, ouvrez le cache ***1*** ;

– dévissez la vis ***2*** ;

– depuis l'extérieur, tirez le bloc feux vers vous en le prenant par le côté ***A*** ;

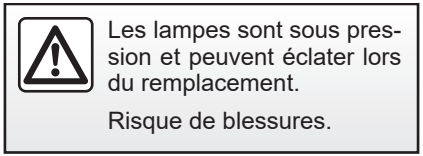

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

– démontez le porte-lampe en déverrouillant les quatre clips ***3*** ;

– changez la lampe ;

– remontez le porte-lampe et poussez le bloc feux à fond jusqu'au verrouillage ;

– vérifiez le bon verrouillage du feu ;

– vissez la vis ***2*** et fermez le cache ***1***.

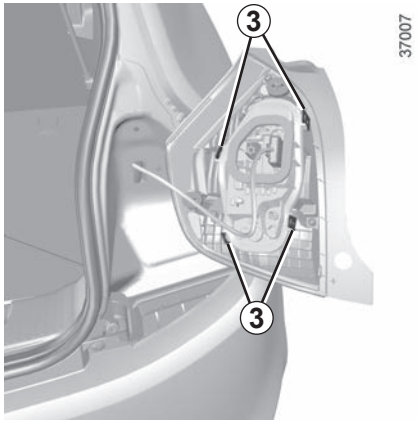

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)

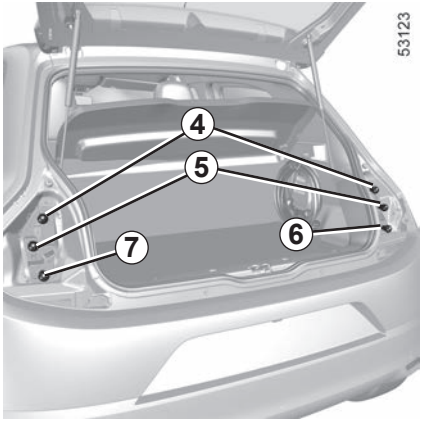

4 **Feu de stop**
Type de lampe : P21/5W.

5 **Feu indicateur de direction**
Type de lampe : PY21W.

6 **Feu de recul**
Type de lampe : P21W.

7 **Feu antibrouillard**
Type de lampe : P21W.

Nota : suivant véhicule les feux de recul et antibrouillard sont inversés.

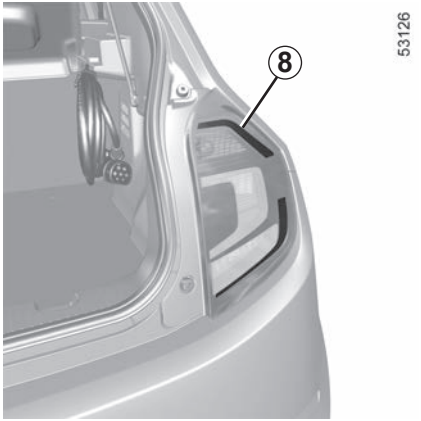

Feu de position à LED *8*

Consultez un Représentant de la marque.

Troisième feu stop à LED *9*

Consultez un Représentant de la marque.

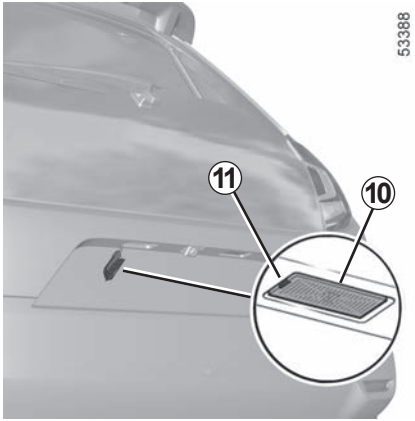

Éclaireurs plaque d'immatriculation

– Déclippez l'éclaireur ***10*** en pressant la languette ***11*** ;

– retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

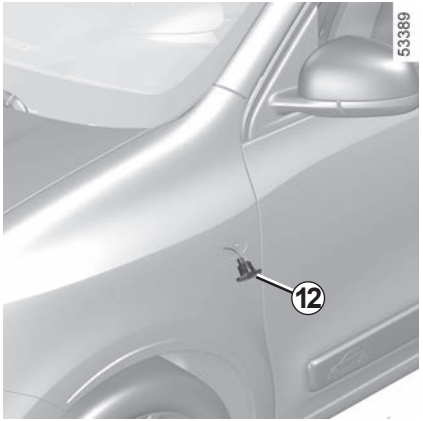

Répétiteurs latéraux

Déclippez le répétiteur ***12*** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.

Changez la lampe et remettez le répétiteur en place.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes

Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe *1* : W5W.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

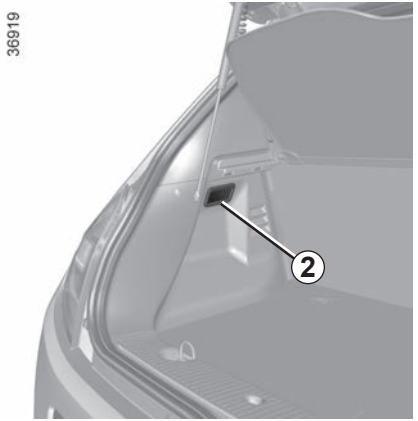

Éclaireur de coffre

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur ***2*** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.

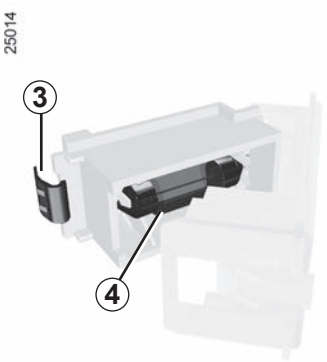

Appuyez sur la languette ***3*** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe ***4***.

Type de la lampe : navette C5W.

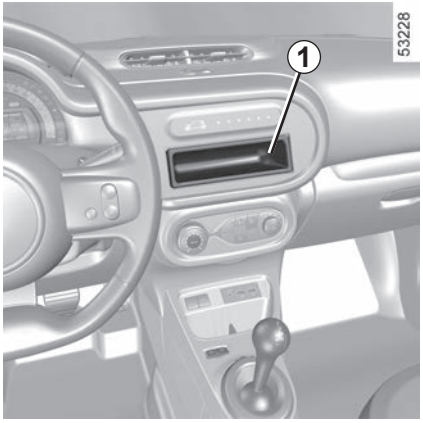

Emplacement radio *1*

Déclippez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation (+) et (–), fils de haut-parleurs se trouvent derrière.

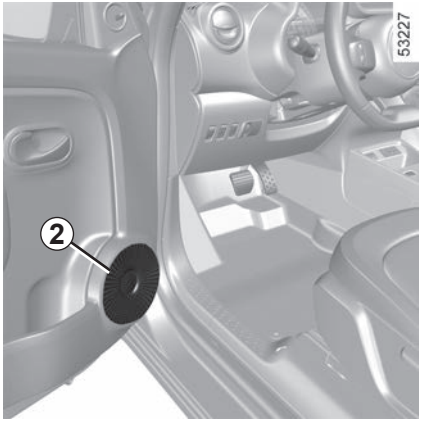

Haut-parleurs portes *2*

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

– Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.

– Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le Réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.

  Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➥ 1.29.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier ***A*** ou ***B*** par la fente ***1***, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile ***2*** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

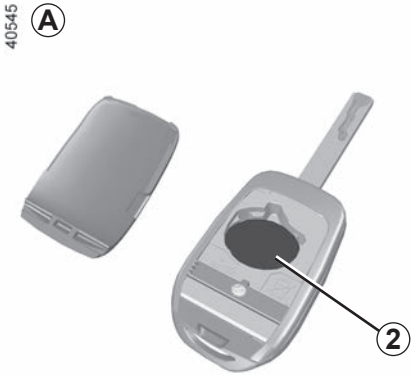

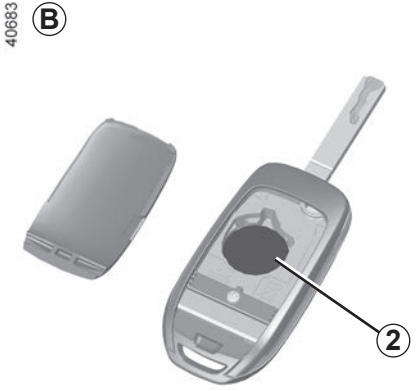

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile (2/2)

Précautions d'usage liées aux piles :

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;

– ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

Lors du remplacement :
– veiller au bon positionnement des piles.
Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

26913

Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Accessoires électriques et électroniques
Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.
Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➥ 3.30, ➥ 3.22. **Risque d'incendie**.
Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié car un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :
– la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
– la détérioration des organes qui y sont connectés ;
– la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
– une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).
Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.
En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic
L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves**. **Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.
Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite
Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.
Risque de coincement des pédales.

Fusibles dans l'habitacle A

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclippez la trappe ***A***.

Il peut être nécessaire d'utiliser une pince pour retirer et remplacer les fusibles, vous pouvez vous en procurer une chez un Représentant de la marque.

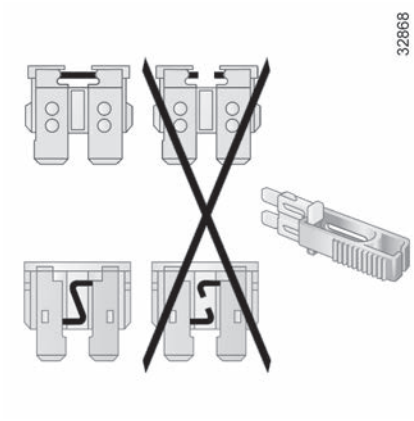

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

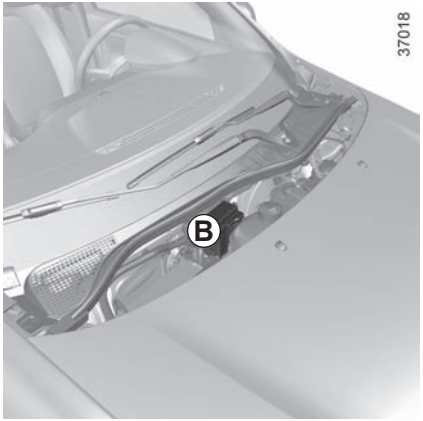

Fusibles dans le compartiment moteur *B*

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier ***B***.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque**.

Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le,** si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

Affectation des fusibles

(La présence et l'emplacement des fusibles dépendent du niveau d'équipement du véhicule)

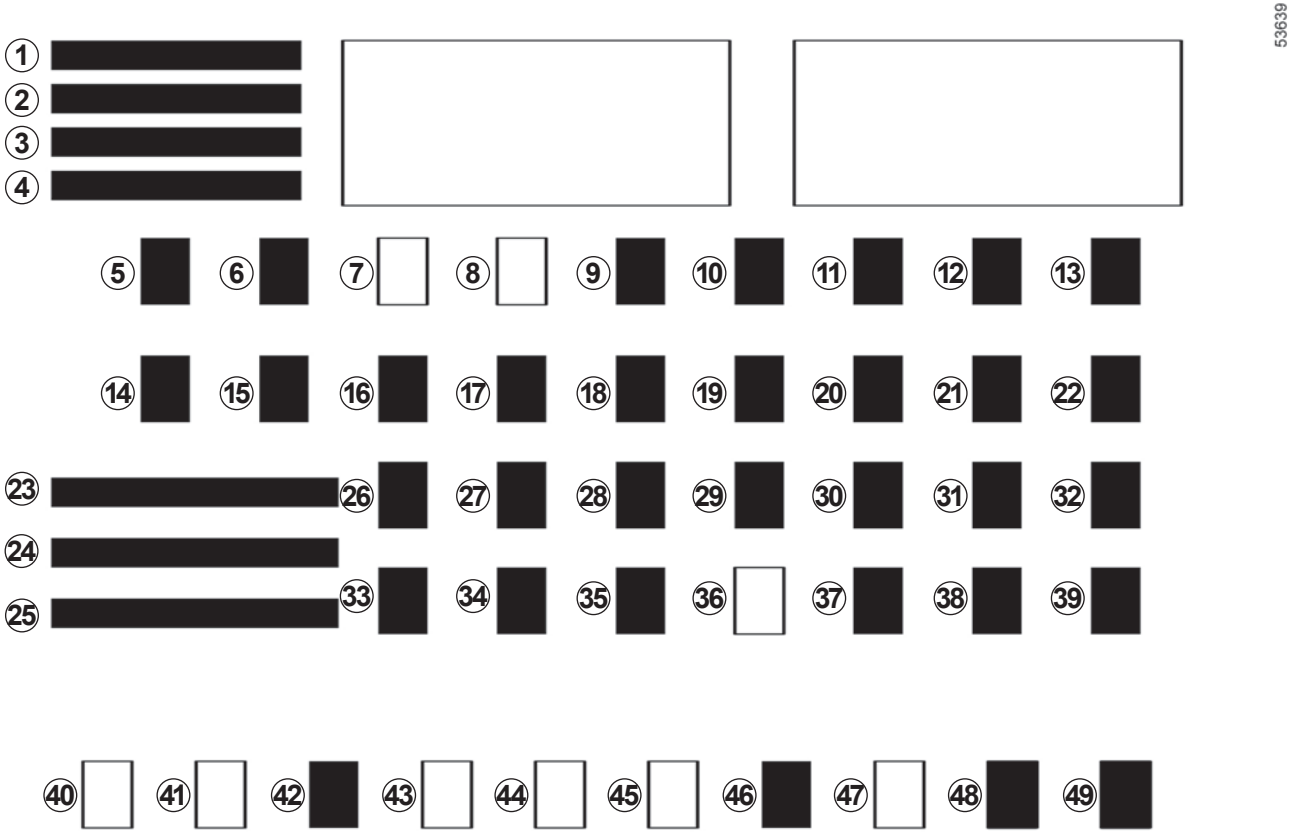

FUSIBLES (3/3)

Numéro	Affectation
1	Non utilisé
2	Lève-vitres électriques
3	Monomanette
4	UCE gestion énergie
5	Prise diagnostic Passerelle centrale CAN
6	Tableau de bord
7/8/9	Non utilisé
10	UCE habitacle Condamnation des portes
11	UCE habitacle Feux indicateurs direction
12	UCE gestion énergie
13	UCE habitacle
14	Pompe lavage pare-brise UCE habitacle Commande de vitesses
15	Capteur d'angle de volant
16	Relais batterie/Eclairage coffre/plafonnier/Module alerte ceinture/Capteur pluie/lumière/Avertisseur sonore piéton

Numéro	Affectation
17	UCE ABS/ESP Contacteur stop Contacteur transpondeur
18	Réglage rétroviseurs
19	UCE habitacle Contacteur stop
20	UCE aide au parking Réglage des projecteurs Chauffage additionnel Caméra avant Régulateur de vitesse UCE toit ouvrant Sièges chauffants
21	Airbag/prétensionneur
22	Direction assistée
23	Module air conditionnée
24	Relais batterie
25	Essuyage avant UCE gestion énergie
26	Radio
27	Double commande auto-école
28	Prise accessoires
29	Dégivrage lunette arrière
30	Avertisseur sonore
31	UCE véhicule électrique

Numéro	Affectation
32	UCE habitacle
33	Avertisseur sonore alarme
34	Eclairage extérieur UCE gestion énergie
35	Eclairage extérieur UCE gestion énergie
36	Non utilisé
37	Dégivrage rétroviseurs
38	Moteur lève-vitre
39	Porte-vélo
40/41/42	Non utilisé
43/44/45	Non utilisé
46/47	Non utilisé
48	Module contrôle électronique de puissance
49	Compresseur climatisation/Refroidissement batterie traction/Commande climatisation/Ventilateur moteur traction/Commande de vitesses/Relais dégivrage lunette arrière/Capteur température habitacle/Capteur d'impact

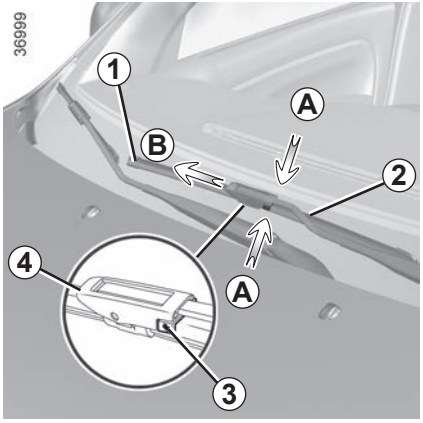

Remplacement des balais d'essuie-vitres avant *1*

Contact coupé :

– soulevez le bras d'essuie-vitre ***2*** ;

– faites pivoter le balai ***1*** ;

– abaissez la languette ***3***, en appuyant de chaque côté ***A*** ;

– poussez le balai vers l'avant ***B***, jusqu'à dégager le crochet ***4***.

Remontage

Procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais.
Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres. Leur durée de vie dépend de vous :

– nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;

– ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;

– décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

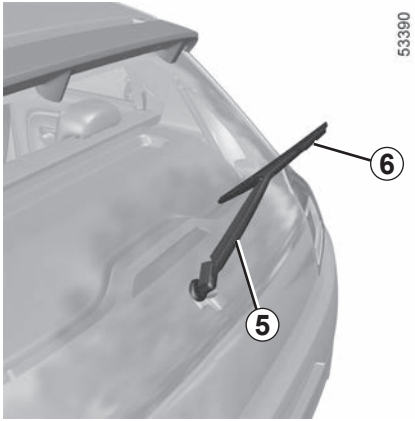

Balai d'essuie-vitres arrière *5*

Contact coupé :

– soulevez le bras d'essuie-vitre ***5*** ;

– dégagez le balai ***6*** en tirant dessus.

Remontage

Procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Avant tout dépannage, déverrouillez la colonne de direction : engagez le levier de la commande de vitesses en position **N**.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le dépannage.

Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage ***1***, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, enlevez le tapis ***2*** du fond du rangement pour accéder au levier de déverrouillage ***3***. Ensuite, relevez le levier ***3*** et appuyez simultanément sur le bouton de déverrouillage ***1*** situé sur le levier.
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
En cas d'impossibilité de passer le levier de sélection en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.

Choix du dépannage

Cas de la panne d'énergie

Dans le cas de la décharge complète de la batterie de traction, tout type de remorquage est autorisé : **le remorquage sur plateau** ou **le remorquage sur route** à l'aide de l'anneau de remorquage (reportez-vous en pages suivantes). Il est impératif d'attendre 5 minutes environ après le verrouillage des portes pour commencer le remorquage.

Tout autre cas de panne

Seul le dépannage sur plateau est autorisé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

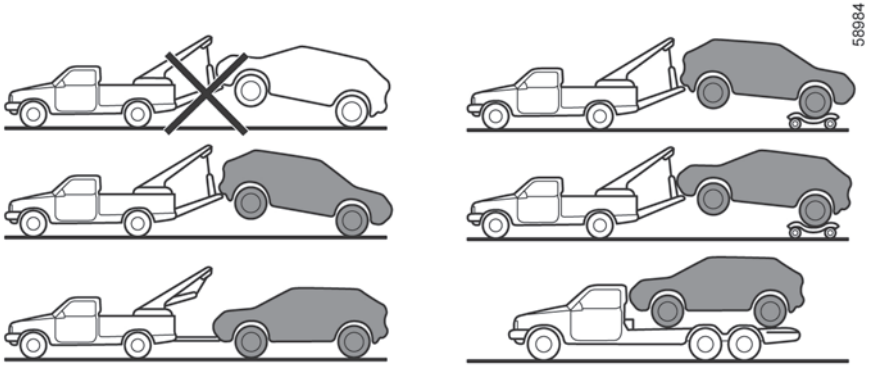

Dépannage sur plateau

Le dépannage sur plateau est **impératif** dans tous les cas de pannes autres que la panne d'énergie (décharge complète de la batterie de traction). Dans le cas de la panne d'énergie, reportez-vous en pages suivantes.

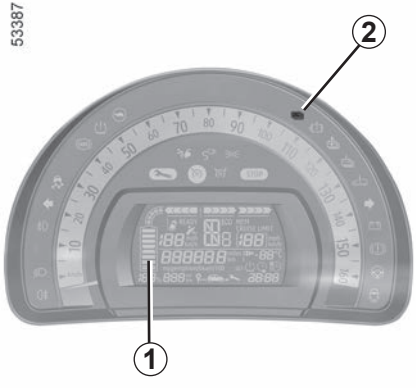

Cas de panne d'énergie : remorquage

En cas de décharge complète de la batterie de traction :

– le témoin ***2*** clignote ;
– l'indicateur ***1*** affiche une batterie vide.

Il est possible de dépanner sur un plateau ou de remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage en suivant les instructions ci-après.

Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Déverrouillez la colonne de direction, la clé de contact doit être sur la position « M » (marche) permettant la signalisation (feux « Stop », feux de détresse…). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Desserrez le frein de parking.

Moteur à l'arrêt, le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues arrière soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre **N**, sur un parcours maximum de 50 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.

Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage

Risque de blocage de la colonne de direction.

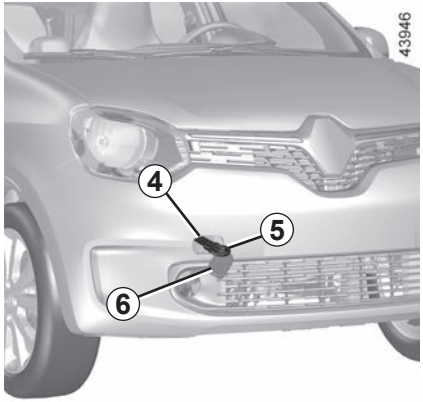

Utilisez exclusivement le point de remorquage avant *4*
(Jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule)

Ce point de remorquage ne peut être utilisé qu'en traction, en aucun cas il ne doit servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.

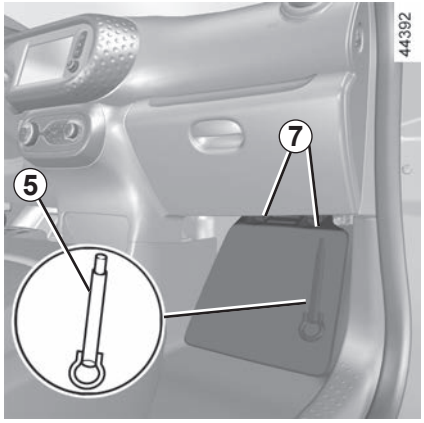

Accès aux points de remorquage

Déclippez le cache ***6*** en passant un outil plat de type tournevis sous le cache. Vissez l'anneau de remorquage ***5*** au maximum à la main.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage ***5*** situé sous le repose-pieds passager, dévissez les deux vis ***7***.

– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.

– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.

– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

– Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien ranger l'anneau de remorquage dans son logement : risque de blessures.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/5)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

PENDANT LA CHARGE	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	La température extérieure est inférieure à -26 °C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin ➥ 5.24.
	Absence de courant dans le boîtier mural ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Faites vérifier l'installation (disjoncteur, programmateur...). Vérifiez les branchements (prise de charge...) ➥ 1.8.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	Le cordon de charge n'est pas correctement verrouillé au véhicule.	Rebranchez correctement le cordon de charge au véhicule ➥ 1.8.
La programmation du conditionnement d'air ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/5)

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable…).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➥ 1.29 et ➥ 2.2.
	Le véhicule est démarré.	Moteur démarré, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de la porte, puis démarrez le moteur ➥ 2.2 pour synchroniser la télécommande.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez clé et volant ➥ 2.2.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/5)

SUR ROUTE	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues.
	Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Le mode **B3** est indisponible.	La batterie de traction est suffisamment chargée.	Restez en position **B1**, **B2** ou **D**.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitres ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitres.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➥ 5.19.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe arrière défectueuse.	➥ 5.9 ou ➥ 5.11.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➥ 5.19.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➥ 5.19.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les feux et les projecteurs.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et de l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet de sous les sièges avant.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule 6.2
Informations techniques pour les secours 6.3
Identification moteur 6.4
Dimensions 6.5
Charge remorquable 6.6
Masses 6.6
Pièces de rechange et réparations 6.7
Justificatifs d'entretien 6.8
Contrôle anticorrosion 6.14

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE

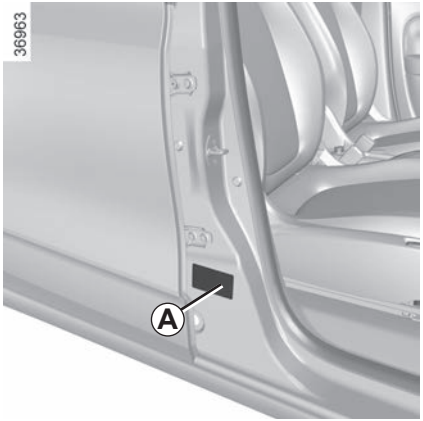

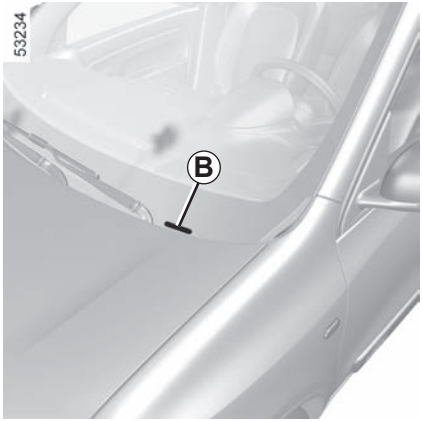

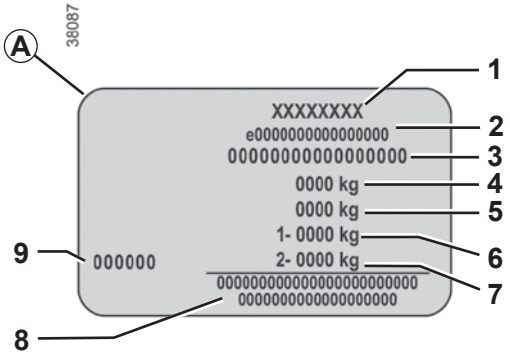

Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur *A*

1 Nom du constructeur.

2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.

3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage *B*.

4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

5 MTR (Masse Totale Roulante).

6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.

7 MMTA essieu arrière.

8 Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.

9 Référence peinture (code couleur).

INFORMATIONS TECHNIQUES POUR LES SECOURS

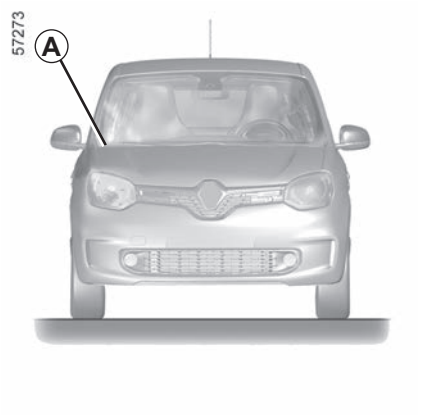

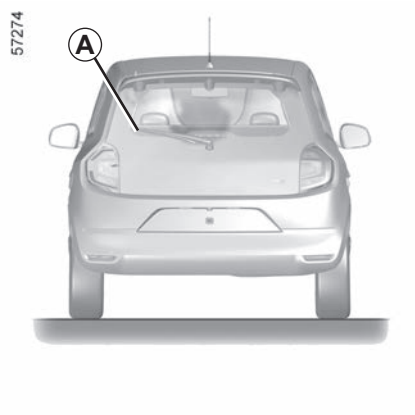

Le QR Code figurant sur l'étiquette ***A*** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette ***A*** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

IDENTIFICATION MOTEUR

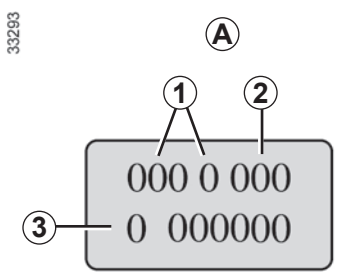

Les indications d'identification moteur figurant sur la zone *A* sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.
(emplacement différent suivant motorisation)

1 Type du moteur.

2 Indice du moteur.

3 Numéro de série du moteur.

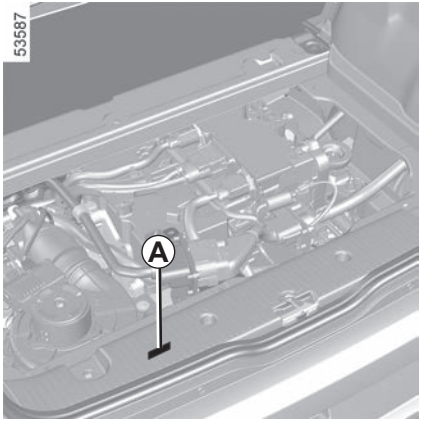

Caractéristique moteur

Type moteur : 5AGEN3

Pour toute intervention dans le compartiment moteur, adressez-vous à un Représentant de la marque.

DIMENSIONS (en mètres)

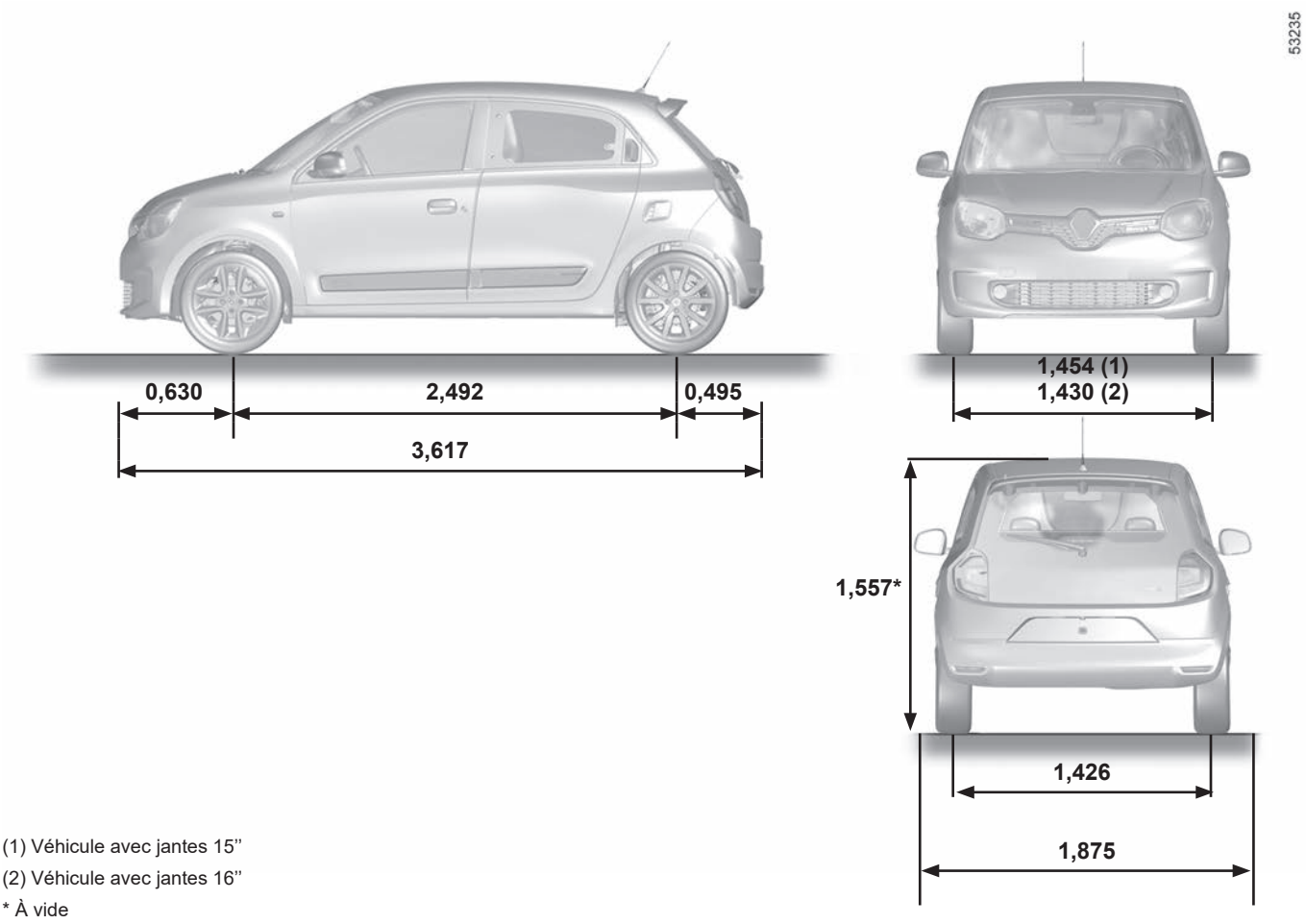

(1) Véhicule avec jantes 15”

(2) Véhicule avec jantes 16”

* À vide

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) **Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA)** **Masse Totale Roulante (MTR)**	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➥ 6.2.
Masse Remorque Freinée*	Interdit
Masse Remorque non Freinée*	Interdit
Charge admise sur le point d'attelage*	Interdit
Charge admise sur le toit	60 kg (y compris dispositif de portage)

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN : .....

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN : .....

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN : .....

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN : .....

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN : .....

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

VIN : .....

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

Date : Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision □ ..... □ **Contrôle anticorrosion :** OK □ Non OK* □ *Voir page spécifique	**Tampon**	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**
Réparation à effectuer : Date de réparation :		**Tampon**

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS ....1.70, 2.23 → 2.26
accès
véhicule....0.2
accessoires....5.18
aérateurs ....3.2 – 3.3
afficheur....1.68 → 1.73
aide au démarrage en côte....2.23 → 2.26
aide au parking....2.37 – 2.38
aides à la conduite....0.5, 2.23 → 2.42
air conditionné ....3.4 → 3.7, 3.10 → 3.12
airbag
activation airbags passager avant 1.65
désactivation airbag passager avant 1.63
airbag....1.41 → 1.49, 1.60 → 1.62, 1.69
airbags
activation/désactivation airbag passager avant ....
1.60 → 1.62
airbags 0.6
alerte de sortie de voie ....2.27 → 2.29
allume-cigares 3.22
aménagements....3.18 → 3.21
ampoules
remplacement ....5.9 → 5.14
anneaux d'arrimage 3.28
anneaux de remorquage 5.26
anomalies de fonctionnement....1.68 → 1.72, 5.28 → 5.32,
5.29 → 5.32
appareils de contrôle ....1.68 → 1.75, 1.80 – 1.81
appel
lumineux 1.86
appuis-tête....3.23
assistance à la conduite ....0.5, 2.23 → 2.42
assistance au freinage d'urgence....2.23 → 2.26
assistance par vent latéral....2.24
autonomie du véhicule....1.73, 2.8 → 2.13
avertisseur de perte de pression des pneumatiques....
2.15 → 2.18
avertisseur sonore piétons 1.87
avertisseurs sonore et lumineux....1.86

B

balais d'essuie-vitre 0.9
balais d'essuie-vitres ....5.22 – 5.23
banquette arrière 3.24
barres de toit....3.29
batterie....0.8, 4.7 – 4.8
batterie 12 Volts....1.2 → 1.6
batterie de traction....1.2 → 1.6
boîte à gants....3.18

C

cache-bagages 3.26
caméra de recul....2.39 → 2.42
capot avant....4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs 6.4
caractéristiques techniques....6.5 → 6.7
caravanage....6.6
carburant
consommation ....1.76 – 1.77
remplissage 1.69
ceintures de sécurité0.6, 1.36 → 1.46, 1.49, 1.60 → 1.62, 1.72
changement de lampes ....5.9 → 5.14
changement de vitesses....2.3 → 2.6
charge admise sur le toit 6.6
charge batterie de traction....1.8 → 1.19
charges remorquables....6.6
chargeur sans fil
zone de charge 3.19
chauffage....3.4 → 3.12
chauffage, conditionnement d'air : programmation 2.13,
3.8 – 3.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

circuit électrique « 400 Volts » ..... 1.2 → 1.6
clé/télécommande à radiofréquence
utilisation ..... 1.22 → 1.25
clés ..... 1.22 → 1.25
clignotants ..... 1.86, 5.9 → 5.13
climatisation ..... 3.4 → 3.7, 3.10
coffre à bagages ..... 3.25, 3.27 – 3.28
commande intégrée de téléphone mains-libres 3.30
commandes ..... 0.4, 1.66 – 1.67
condamnation automatique des ouvrants en roulage 1.31
condamnation des portes ..... 1.22 – 1.23, 1.29 → 1.31
conditionnement d'air ..... 3.4 → 3.7, 3.10 → 3.12
conduite0.5, 2.3 → 2.6, 2.8 → 2.13, 2.23 → 2.26, 2.30 → 2.38
conseils de conduite ..... 2.8 → 2.13
conseils pratiques ..... 2.12 – 2.13
consommation d'énergie ..... 2.12 – 2.13
consommation de carburant ..... 1.76 – 1.77, 3.10
contacteur de démarrage 2.2
contrôle anticorrosion ..... 6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : ESC ..... 2.23 → 2.26
cordon de charge ..... 1.8 → 1.21
coussin gonflable
airbag ..... 1.41 → 1.46, 1.48 – 1.49
crevaison ..... 0.9, 5.2 → 5.5

D

décondamnation des portes ..... 1.29 – 1.30
dégivrage/désembuage de pare-brise ..... 3.4 → 3.7
démarrage moteur 2.2
dépannage 0.9
désactivation airbags passager avant 1.63
désembuage
pare-brise ..... 3.4 → 3.7
vitre arrière ..... 3.4 → 3.7
dimensions 6.5
direction à assistance variable 1.32
direction assistée 1.32
dispositifs de protection latérale 1.48
dispositifs de retenue complémentaires 1.49
latéraux 1.48
aux ceintures avant ..... 1.41 → 1.46
aux ceintures arrière 1.47
dispositifs de retenue enfants ..... 1.50 – 1.51, 1.53 → 1.63

E

éclairage
extérieur 0.2
éclairage :
extérieur ..... 1.82 → 1.86, 1.88 – 1.89
intérieur 3.17, 5.14
tableau de bord 1.82
ECO conduite ..... 2.8 → 2.11
économie d'énergie ..... 2.12 – 2.13
énergie
économie 2.12
enfants ..... 0.3, 1.50 – 1.51, 1.60 → 1.62
enfants (sécurité) 1.28
entretien :
carrosserie ..... 4.12 → 4.14
garnitures intérieures ..... 4.15 – 4.16
mécanique ..... 4.7 – 4.8, 6.8 → 6.13
environnement 2.14
équipements multimédia 3.30, 5.15
ESC : Contrôle dynamique de conduite ..... 1.71, 2.23 → 2.26
essuie-vitres ..... 1.90 → 1.94
balais ..... 5.22 – 5.23

F

fermeture des portes ..... 1.27 → 1.31
feux arrière
éclaireurs de plaque d'immatriculation 5.12

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

feux :
de brouillard 1.69, 1.85, 5.12
de croisement ..... 1.69, 1.82, 5.9 – 5.10, 5.12
de détresse 1.86
de direction ..... 1.69, 1.86, 5.9 – 5.10
de position ..... 1.82, 5.9 – 5.10, 5.12
de recul 5.12
de route 1.69, 1.82, 5.9
de stop 5.12
réglage ..... 1.88 – 1.89
filtre :
habitacle 4.6
fonction assistance par vent latéral 2.24
frein à main 2.7
freinage d'urgence ..... 2.23 → 2.26
fusibles ..... 0.9, 5.19 → 5.21

G
galerie
barres de toit 3.29
garnitures intérieures
entretien ..... 4.15 – 4.16
gonflage des pneumatiques ..... 2.19 → 2.22, 4.9 – 4.10, 5.7

H
haut-parleurs
emplacement 5.15
heure ..... 1.80 – 1.81

I
identification du moteur 0.7, 6.4
identification du véhicule 0.7
incidents
anomalies de fonctionnement ..... 5.28 → 5.32
indicateurs :
de direction 1.86
de tableau de bord ..... 1.73 → 1.79
installation radio 5.15
Isofix ..... 1.53 → 1.55, 1.60 → 1.62

J
justificatifs d'entretien ..... 6.8 → 6.13

K
kit de gonflage des pneumatiques ..... 5.2 → 5.5
klaxon 1.86

L
lampes
remplacement ..... 5.9 → 5.14
lavage ..... 4.12 → 4.14
lave-vitres ..... 1.90 → 1.94
lève-vitres ..... 3.13 → 3.15
levier de vitesses ..... 2.3 → 2.6, 2.11
limiteur de vitesse ..... 1.71, 2.30 → 2.32
liquide de freins 4.5
liquide de refroidissement moteur 4.4

M
marche arrière
passage ..... 2.3 → 2.6
masses 6.6
mise sous contact du véhicule 2.2
mode ECO 2.9
montre ..... 1.80 – 1.81
moteur
accès 4.11

N
nettoyage :
intérieur véhicule ..... 4.15 – 4.16
niveau de carburant 1.69, 1.73

niveaux ....0.8, 4.4 → 4.6
niveaux :
liquide de frein 4.5
liquide de refroidissement 4.4
réservoir lave-vitre 4.6
numéro d'identification véhicule (VIN) 0.7

O
ordinateur de bord .... 1.68 → 1.72, 1.74 → 1.79
ouverture des portes....1.27 → 1.30

P
pare-brise dégivrant....3.4 → 3.7
peinture
entretien ....4.12 → 4.14
pièces de rechange 6.7
pile (télécommande) .... 5.16 – 5.17
plafonnier.... 3.17, 5.14
planche de bord.... 0.4, 1.66 – 1.67
plaques d'identification véhicule 0.7
pneumatiques .... 0.2, 2.11, 2.15 → 2.22, 4.9 – 4.10, 5.6 → 5.8
portes / porte de coffre ....1.24 – 1.25, 1.27 → 1.31
position de conduite
réglages ....0.3, 1.36 → 1.40
poste de conduite ....0.4, 1.66 → 1.72
prééquipement radio.... 5.15
présentation du véhicule électrique
recommandations importantes 1.7
pression des pneumatiques...0.7, 2.15 → 2.22, 4.9 – 4.10, 5.7
prétensionneurs....1.41 → 1.46
prétensionneurs de ceintures
de sécurité avant ....1.41 → 1.46
prise accessoires.... 3.22
prise de charge.... 1.2 → 1.6, 1.8 → 1.19
programmation de la charge.... 1.20 – 1.21
programmation du chauffage,conditionnement d'air .. 3.8 – 3.9
projecteurs
avant .... 5.9 – 5.10
réglage .... 1.88 – 1.89
remplacement des lampes.... 5.9 – 5.10
protection anticorrosion 4.12

Q
QR Code 0.7, 6.3

R
radar de recul .... 2.37 – 2.38
radio.... 3.30
rangements....3.18 → 3.21
rangements/aménagements.... 0.3
récupération d'énergie.... 2.12
réglage de la position de conduite....1.35 → 1.40, 3.23
réglage des projecteurs .... 1.88 – 1.89
réglage des sièges avant.... 1.35
réglage électrique de la hauteur des faisceaux.... 1.88 – 1.89
régulateur - limiteur de vitesse ....2.30 → 2.36
régulateur de vitesse ....1.71, 2.33 → 2.36
régulation de la température....3.4 → 3.7, 3.10 → 3.12
remorquage 0.9
répétiteurs latéraux
remplacement des lampes.... 5.13
réservoir
lave-vitres 4.6
liquide de freins.... 4.5
liquide de refroidissement.... 4.4
retenue complémentaire aux ceintures ....1.41 → 1.49
retenue enfants....1.50 – 1.51, 1.53 → 1.62
rétroviseurs.... 0.2, 1.33 – 1.34
roues (sécurité)....5.6 → 5.8

S
sécurité enfants ....0.3, 1.28, 1.46, 1.50 – 1.51, 1.53 → 1.63

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

services connectés 1.3
sièges 0.3
sièges arrière 1.39
    fonctionnalités 3.24
sièges avant
    réglage ..... 1.35 – 1.36
sièges chauffants 1.35
sièges enfants ..... 1.50 – 1.51, 1.53 → 1.62
signal danger 1.86
signalisation éclairage ..... 1.82 → 1.86, 1.88 – 1.89
spots d'éclairage 3.17
Stop and Start 1.71
système antiblocage des roues : ABS ..... 2.23 → 2.26
système de navigation 3.30
système de retenue enfants ..... 1.50 – 1.51, 1.53 → 1.63
système de surveillance de pression des pneumatiques ..... 2.19 → 2.22

T

tableau de bord ..... 0.4, 1.68 → 1.79
tablette arrière 3.26
télécommande de verrouillage ..... 1.22 → 1.25
télécommande de verrouillage des portes
    piles ..... 5.16 – 5.17
téléphone 3.30
témoins de contrôle ..... 1.68 → 1.79
température extérieure 1.81
toit ouvrant 3.16
transport d'enfants ..... 1.50 – 1.51, 1.53 → 1.63
transport d'objets
    dans le coffre 3.28
    sur le toit 6.6
trappe d'accès moteur 4.11
trappe de charge ..... 1.8 → 1.19

V

véhicule électrique
    autonomie du véhicule ..... 2.12 – 2.13
    bruit 1.6
    charge ..... 1.8 → 1.19
    conduite ..... 1.6, 2.12 – 2.13
    présentation ..... 1.2 → 1.6
    recommandations importantes 1.7
ventilation ..... 3.2 → 3.7, 3.10 → 3.12
verrouillage des portes ..... 1.24 – 1.25, 1.27 → 1.31
verrouillage/déverrouillage des ouvrants ..... 4.2 – 4.3
vide-poches ..... 3.18 → 3.21
vitres 0.2
volant de direction
    réglage 1.32

W

warning 1.86

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU 1354-7 – 99 91 090 13S – 06/2023 – Edition française

FR

999109013S

T7